



Master

2013

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

L'Educateur : quels apports pour l'histoire du syndicat des enseignants romands

Durand, Gregory

How to cite

DURAND, Gregory. L'Educateur : quels apports pour l'histoire du syndicat des enseignants romands. Master, 2013.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:32146>



**UNIVERSITE
DE GENÈVE**

FACULTE DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

**L'Educateur, quels apports pour l'histoire
du Syndicat des enseignants romands**

**MEMOIRE REALISE EN VUE DE L'OBTENTION DE LA
MAITRISE AISE EN SCIENCES DE L'EDUCATION**

PAR

Gregory Durand

DIRECTRICE DU MEMOIRE

Rita Hofstetter

JURY

Frédéric Mole

Bernard Schneuwly

GENEVE Septembre 2013

**UNIVERSITE DE GENEVE
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION
SECTION SCIENCES DE L'EDUCATION**

RESUME

L'objet de ma recherche est consacré à la revue, L'Educateur, organe du Syndicat des enseignants romands (SER).

Dans ce mémoire, qui s'inscrit dans un projet collectif pour l'élaboration d'un ouvrage célébrant les 150 ans du SER, la question de l'apport du journal de la Société pour ce livre sera traitée. A travers la constitution d'archives provenant essentiellement d'écrits de L'Educateur, des données sur la vie du Journal, sur les éditoriaux du mois de janvier et sur des articles thématiques deviendront une nouvelle base de données pour comprendre l'histoire de la Société.

Durant près de 150 ans, la tension due à la volonté de certains membres désirant que L'Educateur devienne un repère théorique alors que d'autres souhaitaient que celui-ci devienne un recueil d'exercices pratiques ont poussé les responsables du Journal à modifier, à plusieurs reprises, la structure de la revue pour qu'elle survive.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Sciences de l'Éducation

Master AISE – Analyse et intervention des systèmes éducatifs

L'Éducateur, Quels apports pour l'histoire du Syndicat des enseignants romands ?



Mémoire de *master* présenté par Gregory Durand

Jury de mémoire :

Mme Rita Hofstetter (Directrice)

M. Frédéric Mole

M. Bernard Schneuwly

août 2013

RESUME

L'objet de ma recherche est consacré à la revue, *L'Educateur*, organe du Syndicat des enseignants romands (SER).

Dans ce mémoire, qui s'inscrit dans un projet collectif pour l'élaboration d'un ouvrage célébrant les 150 ans du SER, la question de l'apport du journal de la Société pour ce livre sera traitée. A travers la constitution d'archives provenant essentiellement d'écrits de *L'Educateur*, des données sur la vie du Journal, sur les éditoriaux du mois de janvier et sur des articles thématiques deviendront une nouvelle base de données pour comprendre l'histoire de la Société.

Durant près de 150 ans, la tension due à la volonté de certains membres désirant que *L'Educateur* devienne un repère théorique alors que d'autres souhaitaient que celui-ci devienne un recueil d'exercices pratiques ont poussé les responsables du Journal à modifier, à plusieurs reprises, la structure de la revue pour qu'elle survive.

L'Educateur, on en parle, on le critique, on le boude, mais s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer !

Josiane Thévoz, Présidente SPR, 1988-1997
L'Educateur, 1/1996, p.5

Images de la couverture du mémoire :

L'Educateur, 1/1865 (Archives SPV) et *L'Educateur*, 5/2013 (Archives SPV)

Remerciements

A **Rita Hofstetter**, pour avoir su me soutenir avec ses incessants et chaleureux encouragements ainsi que ses remarques pertinentes qui m'ont enfin permis de boucler une boucle.

A **Frédéric Mole** et **Bernard Schneuwly**, pour avoir accepté d'être membres du jury d'un mémoire particulier.

A **l'établissement scolaire de Genolier**, pour m'avoir permis de suivre le *bachelor* et le *master* à la FPSE en cours d'emploi.

A **la FSF**, pour m'avoir laissé du temps pour faire ce mémoire.

Aux **membres du Comité cantonal SPV** qui ont supporté mes humeurs.

Au **SER**, pour m'avoir ouvert les portes des bureaux et des archives SER à Martigny.

A **Josianne Thévoz** et à **Liliane Palandella**, pour avoir tant étudié sur la Société et son Journal ainsi que pour avoir établi des archives SER si précieuses.

A **Frédéric Durand**, pour sa fine et essentielle relecture.

Et à **ma famille et mes amis** qui ont su m'épauler aux bons moments.

INTRODUCTION	5
PARTIE I – CADRAGE	8
1. PROJET COLLECTIF	8
1.1 CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE	8
1.2 CONTRIBUTION PERSONNELLE AU PROJET COLLECTIF	11
1.3 TROIS THEMATIQUES	12
2. OBJET DU DISCOURS	13
2.1 SYNDICAT DES ENSEIGNANTS	13
2.2 HISTOIRE DE LA SOCIETE	16
2.3 REVUES PEDAGOGIQUES	20
2.4 L'EDUCATEUR	23
PARTIE II – METHODOLOGIE	27
3. METHODOLOGIE	27
3.1 ECRITURE DE L'HISTOIRE	27
3.2 SER ET L'EDUCATEUR	30
3.3 EDITORIAUX	32
3.4 ARTICLES	34
PARTIE III – ANALYSE	37
4. ANALYSE – L'EDUCATEUR	38
4.1 RESPONSABLES DE LA SOCIETE	38
4.2 DIFFERENTES FORMES	40
4.3 FORMATS ET FREQUENCE	43
4.4 QUELS APPORTS POUR L'OUVRAGE ?	47
5. ANALYSE – EDITORIAUX DU MOIS DE JANVIER	48
5.1 CHOIX	49
5.2 AUTEURS ET DESTINATAIRES	50
5.3 CONTENUS	54
5.4 EXTRAITS	56
5.5 QUELS APPORTS POUR L'OUVRAGE ?	60
6. ANALYSE – ARTICLES	61
6.1 SYNTHESE POUR 1889 A 1914	63
6.2 SYNTHESE POUR 1946 A 1972	64
6.3 SYNTHESE POUR 1973 A 1999	65
6.4 SYNTHESE DES SYNTHESSES	66
6.5 QUELS APPORTS POUR L'OUVRAGE ?	67
CONCLUSION	68
BIBLIOGRAPHIE	70
ANNEXES	75

INTRODUCTION

150 ans. Le rêve pour une revue pédagogique. Peu, très peu de journaux pédagogiques peuvent se targuer d'avoir cet âge. Dès lors, *L'Educateur* mérite bien un ouvrage pour fêter son anniversaire, d'autant plus que sa société mère aura le même âge. Oui, mais voilà, c'est plus facile à dire qu'à faire.

Pour connaître ce Journal, pour écrire son histoire, il faudra se plonger dans les archives de Genève ou de Lausanne, dans les ouvrages traitant du syndicat des enseignants romands (SER, ou précédemment nommée la Société des instituteurs de la Suisse romande, la SIR, puis appelée par la suite la Société pédagogique romande, la SPR) ou dans des revues comme *L'Educateur*. Pour Hameline (1998), dans cette quête d'histoire, il n'y a pas de « *retours en arrière, sinon pour réinterroger, permettre de mieux entrer dans l'avenir, en sachant un peu moins mal d'où nous venons* » (p.VII).

Connaître la Société à travers sa revue, c'est le premier objectif de mon mémoire. Etudier et découvrir le passé pour mieux connaître le SER et sa vitrine, son Journal *L'Educateur*, tout en participant aux Assemblées des délégués de la Société pour mieux comprendre, dans le futur, les tenants et aboutissants des décisions prises. Pourquoi mieux appréhender *L'Educateur*, son Journal ? Parce que, selon Caspard (1981) :

Les questions que pose cette presse pédagogique, comme celles que nous lui posons, sont donc bien au cœur de la problématique historique puisque, par-delà une histoire des idées un peu abstraite, elle mettent en jeu la dialectique du social et du mental, de l'individuel et du collectif, de la permanence et du changement. (p.9)

Dès lors, *L'Educateur* pourrait bien être au cœur de la construction de la Société à travers les années. De plus, la mise en jeu dialectique évoquée par Caspard (*ibid.*) démontre bien les ambivalences que la Société et son Journal ont vécues. En effet, durant plus de 148 ans, il aura fallu ménager la chèvre et le chou entre la pratique et la théorie, entre les besoins de la corporation et de la profession, entre le cantonal et le romand.

Le deuxième objectif de ce mémoire est de constituer une documentation supplémentaire sur le Journal à l'aide de tableaux synoptiques sur l'histoire de *L'Educateur* ou sur les éditoriaux du mois de janvier qui présentent les intentions de l'année à venir. Cette dernière pourra servir de source pour la rédaction d'un ouvrage pour fêter les 150 ans du SER. Par ailleurs, la recherche sur les éditoriaux révélera un regard analytique sur les différentes formes du Journal.

Le choix de se concentrer sur l'histoire rédigée par *L'Educateur*, de surcroît sur lui-même, est un risque. Un risque avoué, car il est connu et permettra d'avoir une distance critique lors de certains écrits.

C'est ainsi que ce mémoire s'inscrit complètement dans un projet collectif pour la production d'un livre anniversaire, en voulant apporter à sa façon de nouvelles informations sur *L'Educateur* et sur la Société. Finalement, *que peut apporter l'analyse de L'Educateur pour sa propre histoire et sur celle de sa Société ?*, telle est la question qui a dirigé ce mémoire.

Etudier *L'Educateur* équivaut à ouvrir une boîte de pandore, car il suffit de s'interroger sur ses différents formats pour vouloir comprendre les raisons de ces changements, en connaître les Rédacteurs¹, pour désirer examiner les contenus de ses dizaines, voire centaines, de milliers d'articles, ou encore, pour ambitionner d'étudier l'histoire de la typographie à travers ce journal.

C'est pour cette raison que *L'Educateur* est un véritable outil. Un outil de compréhension, de communication, de construction, un outil qui regorge d'une myriade d'informations. Un outil qui a été le centre de nombreux mémoires ou thèses. C'est donc de cet objet que mon mémoire va traiter.

En 1864, l'intention des fondateurs du Journal de la Société était de créer un organe central, reconnu nécessaire pour fonder l'unité intellectuelle et pédagogique du pays (*L'Educateur*, 1/1865, p.1). Près de 150 ans après, il est tout à fait à propos de s'arrêter sur cette volonté pour voir comment le Journal a permis cette unité. Les résultats de mes recherches donneront également des éléments de réponses tout en sachant qu'une étude plus approfondie devrait être faite pour répondre à cette question.

Pour finir, je tiens à justifier l'emploi de la première personne du singulier, *je*. J'ai décidé, alors que mon travail s'inscrit dans un projet collectif, qu'il était plus opportun d'employer le *je* au lieu du *nous* qui pourrait porter à confusion avec le groupe dans lequel mon mémoire s'inscrit. De cette façon, ce groupe ne sera pas pris à partie avec une malencontreuse utilisation du *nous*.

Structure du mémoire

Mon mémoire se divise en trois parties. Dans la première, j'expliquerai les enjeux du projet collectif pour la production de l'ouvrage jubilaire en exposant les étapes de la construction, tant du livre que

¹ Le terme masculin de Rédacteur ou Président sera indifféremment utilisé de manière générale dans mon texte, par mesure de simplification. Cela englobe donc également les femmes.

de mon mémoire. Puis, je présenterai l'objet de mon discours en évoquant les questions du syndicalisme enseignant, du syndicat romand – plus particulièrement le SER –, des revues, et pour finir de son Journal, *L'Educateur*.

La deuxième partie traitera de la méthodologie employée pour ce travail. Il s'agira de présenter l'écriture de l'histoire avec mon positionnement de chercheur, les méthodes employées pour décortiquer les éditoriaux et pour finir, les articles de deux périodes.

La troisième partie, la plus importante, examinera les résultats de la recherche en y exposant, entre autres, des tableaux synoptiques sur la vie de *L'Educateur*. Des éléments sur l'organisation de la Société seront également exposés. L'approfondissement des éditoriaux du mois de janvier permettra d'avoir une – et non *la* – lecture de l'histoire du Journal. Pour finir, l'analyse sur les articles de deux périodes définies donnera l'occasion d'avoir une vision globale des sujets traités dans certaines thématiques. Toutes ces analyses seront étayées par des tableaux qui se trouvent dans les annexes.

Et comme le dit Thévoz, « *L'Educateur, on en parle, on le critique, on le boude, mais s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer !* » (*L'Educateur*, 1/1996, p.5).

PARTIE I – CADRAGE

1. PROJET COLLECTIF

Mon mémoire s'inscrit dans un projet collectif. Un projet qui a la volonté de célébrer, en 2014 ou en 2015, l'anniversaire du syndicat des enseignants romands et celui de son Journal – *L'Educateur*. Le comité du SER, appelé CoSER et qui en est « le pouvoir exécutif ² » (SER, 2013), a décidé en novembre 2012 de marquer l'événement par un ouvrage. Plusieurs options furent discutées, telle qu'une fête comme l'a fait la Société pédagogique vaudoise (SPV) pour ses 150 ans, mais l'idée de garder une trace écrite a séduit le CoSER. La production d'un livre à la fois historique et thématique, richement illustré et accessible à un large public semble avoir été la volonté du Président actuel du SER, Georges Pasquier³. Un recueil du type⁴ « *Cent ans de vie* » (Hofstetter, Ratcliff & Schneuwly, 2012) a convaincu le Président de proposer au CoSER la production d'un écrit.

Alors que mon sujet de mémoire portait sur *L'Educateur*, j'ai été sollicité à participer à la conception de l'ouvrage. C'est dans cette perspective que j'ai décidé que mon travail de *master* allait s'inscrire, d'une certaine façon, dans la production de ce livre. En effet, les recherches menées dans ce cadre pourraient d'une façon ou d'une autre le nourrir.

Ainsi, dans ce chapitre, je vais commencer par présenter les démarches de la construction de ce projet, puis montrer de quelle manière mon mémoire pourrait apporter une (ou des) pierre(s) à l'édifice de ce bouquin.

1.1 CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE

ETABLIR UN GROUPE DE PILOTAGE

Afin de produire le livre, le Président du SER a proposé de réunir un groupe – appelé « Groupe de pilotage » – pour en coordonner l'écriture. C'est ainsi que Rita Hofstetter⁵ a été contactée en raison

² « Le pouvoir exécutif est quant à lui est dévolu à la conférence des présidents d'associations cantonales (ou de leurs représentants), appelée comité du SER ou CoSER. Présidée par le Genevois Georges Pasquier, cette instance tient une dizaine de réunions par année et pilote le SER, ses commissions et ses groupes de travail, ses manifestations et ses actions. Il assume également au titre d'éditeur, la parution de la revue *Educateur*. »

<http://www.le-ser.ch/content/structures-du-ser>

³ Georges Pasquier. de 1992 à 1998, a présidé le syndicat des enseignants primaires genevois. Vice-président du SER dès 1999, il a assumé plusieurs mandats dont celui de délégué suisse au bureau exécutif du Comité syndical européen de l'éducation (ETUCE/CSEE). Il a succédé à Cilette Cretton comme Rédacteur en chef de *L'Educateur* de 2001 à 2006. Il préside depuis 2006 le SER (Syndicat des enseignants romands). Inspiré de <http://www.iukb.ch/?id=360>

⁴ Je pourrais également citer les ouvrages *Vive le parascolaire ! Entre l'école et la famille à Genève depuis 1886* de Palandella (2006); ou *D'ardoise et de plume: à travers souvenirs et anecdotes, un siècle d'école jurasienne* du SEJ (2009); ou encore *La Société pédagogique vaudoise: 1856-2006 : histoire & perspectives* de Peter (dir.) (2006).

⁵ Rita Hofstetter, Historienne de l'Education et Professeure ordinaire à l'Université de Genève, en Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Section Sciences de l'Education. Elle est spécialiste avec son équipe,

de son expertise sur l'approche sociohistorique des rapports entre professionnalisation, savoirs et formation mais aussi pour son expérience dans la publication de plusieurs ouvrages.

En parallèle, et afin de constituer un noyau de spécialistes aux compétences complémentaires, deux archivistes spécialistes du SER "maison", Josianne Thévoz⁶ et Liliane Palandella⁷ ont été sollicitées. Ces deux auteures ont déjà traité à de nombreuses reprises l'objet de la Société et de son Journal, à l'image du dossier fait pour les 140 ans de *L'Educateur* (Palandella, L. & Thévoz, J., 2005).

Enfin, je complète ce groupe de professionnels et de spécialistes en raison de mon parcours, comme dit précédemment, en fin de formation. Je reviendrai dans un deuxième temps sur la raison de ma présence et sur ma contribution personnelle dans ce projet.

ACCORD SUR LE GENRE DU LIVRE

Après avoir constitué le Groupe de pilotage, il a fallu se mettre d'accord sur le type d'ouvrage qui devait être produit. Il a été décidé par le CoSER qu'il serait essentiellement destiné aux membres du SER et *de facto* aux abonnés de *L'Educateur*, soit environ 10'000 personnes. Il devrait être envoyé en lieu et place d'un numéro de *L'Educateur* et constituerait dès lors un volume spécial. Ainsi, le public cible serait en premier lieu des enseignants attachés à la faitière des associations cantonales des enseignants romands. Bien évidemment, des institutions de formation, des départements des formations ou encore la CDIP pourraient être également intéressés par cet écrit.

Le Groupe de pilotage est parti du postulat que les enseignants souhaiteraient (re)découvrir l'histoire du SER, de *L'Educateur* et des thématiques en lien avec l'éducation et non avoir un livre avec une approche scientifique. Les ouvrages précédemment cités comme livres destinés à un large public restent donc pour le Groupe de pilotage des références.

ETABLIR UNE TABLE DES MATIERES

Très étroitement lié au genre de livre choisi, une table des matières a dû être mise au point très rapidement par le groupe de travail. Trois tables de matières ont donc été proposées à fin décembre 2012 (cf. annexes 1.1, 1.2 et 1.3). L'une (appelée Table des matières, version 1⁸) présente deux parties principales avec la première traitant l'histoire de la Société et de son Journal et la seconde traitant certaines thématiques, comme les missions de l'école, les programmes, les réformes, les

(Equipe de recherche en Histoire sociale de l'éducation, ERHISE) des professions enseignantes et de la construction des systèmes éducatifs, en Romandie notamment. Inspiré de <http://blogs.unige.ch/fapse/SSE/erhise/?q=hofstetter>

⁶ Josianne Thévoz a été enseignante primaire à Genève, présidente de la Société pédagogique genevoise, puis présidente de la Société pédagogique romande, avant que celle-ci ne devienne le Syndicat des enseignants romands. Elle est devenue la grande spécialiste des archives du SER. (*Educateur*, 1/2005, p.26)

⁷ Liliane Palandella a été enseignante à l'école primaire et à l'Université de Genève. Elle publie régulièrement des articles historiques ou d'actualité dans *L'Educateur* et la Tribune de Genève en tant que journaliste spécialisée dans le domaine de l'éducation. (*Educateur*, 1/2005, p.26)

⁸ Annexe, Table des matières 1.1, version 1

politiques de l'enfance et de la jeunesse, la formation des enseignants ainsi que les ligues enseignantes. La deuxième version (Table des matières, version 2⁹) propose des thématiques dans lesquelles les 150 ans étaient étudiés. Nous pouvons citer la présence de chapitres en lien avec l'histoire de la Société romande, les publications, la construction de l'école romande, les enseignants, les relations, l'aspect syndical, les perspectives. La dernière proposition de tables des matières (Table des matières, version 3)¹⁰ découpée sur des éléments chronologiques, traite de l'aspect historique de la société, avec également des thématiques telles que l'enfant, les savoirs, la profession enseignante traitées sur quatre périodes historiques liées à l'histoire du SER.

Les périodes historiques choisies ont été découpées selon l'histoire de la société. La première période correspond à la période *Daguet*¹¹ appelée « le temps des Fondations » (1865-1889) ; la deuxième à la période de l'*après-Daguet* (1889-1914, nommée « La consolidation »); la troisième au temps de guerre entre 1914 et 1945 (« Le temps des turbulences »); et la dernière touche la période de 1946 à 1999. 1999, car c'est l'année où la Société pédagogique romande (SPR) est devenue le syndicat des enseignants romands (SER).

Au mois de janvier 2013, le Groupe de pilotage a décidé de s'orienter sur une table des matières proche de la troisième proposition. Comme c'est souvent le cas dans des projets collectifs, des réflexions et des concertations, tant au niveau du Groupe de pilotage que dans l'équipe de recherche en Histoire de l'Education (ERHISE), ont abouti à un projet revisité qui tire parti des précédents concepts pour en définir un nouveau. Ainsi, la deuxième partie de l'ouvrage prendrait alors la direction de thématiques proposées et seraient produites notamment par l'équipe d'ERHISE tout en les articulant avec l'histoire de l'Ecole en Suisse romande.

DISTRIBUTION DES ECRITS

Après le choix de la table des matières, par ailleurs toujours en cours de réélaboration, le Groupe de pilotage s'est partagé les parties pour l'écriture. C'est ainsi que les deux archivistes « maison » s'occuperont de deux parties (1865-1889 et 1914-1945), alors que Georges Pasquier et moi-même traiterons les périodes 1889-1914 et 1945-1999.

Comme la table des matières a été revisitée, ce seront principalement les collaborateurs d'ERHISE¹² qui se chargeront de la deuxième partie thématique et de certains encarts, zooms ou portraits pouvant se situer dans tout le livre. Des écrits de l'équipe ERHISE pourraient également figurer dans la première partie et inversement en fonction des sujets choisis.

⁹ Annexe, Table des matières 1.2, version 2

¹⁰ Annexe, Table des matières 1.3, version 3

¹¹ Alexandre Daguet (1816-1894) fut le Rédacteur en chef de l'*Educateur* de 1865 à 1889

¹² Les contributeurs ERHISE à l'ouvrage connus à ce jour sont : Véronique Czaka, Joëlle Droux, Alexandre Fontaine, Mathile Freymond de Greck, Béatrice Haenggeli-Jenni, Rita Hofstetter, Valérie Lussi Borer, Anne Monnier, Zoe Moody, Bernard Schneuwly, Sylviane Tinembart.

Pour finir, et sous la responsabilité du Président SER, il est prévu une troisième partie de l'ouvrage qui développerait les perspectives du SER traitant quelques thématiques spécifiques et actuelles.

1.2 CONTRIBUTION PERSONNELLE AU PROJET COLLECTIF

Etant dans une démarche de mémoire pour l'obtention d'un *master* en Sciences de l'Education, ma volonté était de produire un écrit sur les syndicats, et plus particulièrement sur *L'Educateur*. Ce choix n'est pas anodin, car mon ancrage professionnel (enseignant de formation) et syndical (membre du comité cantonal de la SPV) me conduit naturellement à vouloir en connaître davantage sur l'association romande. Ce sous-chapitre présentera la modification de mon objet initial au présent mémoire.

OBJET ET PROJET INITIAUX

Après avoir choisi ma directrice de mémoire, Rita Hofstetter, et après lui avoir présenté mon projet initial qui était d'étudier l'histoire des contributions du SER dans le domaine de la formation¹³, le mémoire s'est petit à petit orienté vers l'anniversaire des 150 ans du SER afin de faire coïncider mes recherches avec celles de l'ouvrage dédié au jubilé de l'association.

N'ayant pas encore eu de séances pour ce projet dans le deuxième semestre de l'année 2012, je ne pouvais pas attendre que le SER se positionne sur les perspectives du livre pour que je puisse commencer à me lancer dans des recherches. C'est pour cette raison que l'objet initial de mon mémoire s'est quelque peu modifié au fur et à mesure des mois.

OBJET MODIFIE EN LIEN AVEC L'OUVRAGE

Dès lors, l'objet de mon mémoire est resté le même – le SER – mais la porte d'entrée pour l'analyse s'est quelque peu affinée en choisissant *L'Educateur* avec ses archives en ligne¹⁴. A partir de ce stade, il a fallu naviguer entre l'objet du mémoire et les apports pour l'ouvrage. J'ai donc décidé de m'intéresser à *L'Educateur* et aux éditoriaux et de comprendre ce qui était dit dans ces textes. Je reviendrai naturellement sur ces éléments dans les chapitres 3 (*Méthodologie*) et 5 (*Analyse des éditoriaux*).

Toutefois, en raison de la table des matières choisie en janvier 2013 (pour rappel, la variante 3), et du partage des chapitres historiographiques, l'objet du mémoire s'est également orienté vers des articles thématiques tels que la condition enseignante, la place de l'enfant et celle du savoir. J'ai donc analysé les articles liés à ces thématiques sur deux périodes (1889-1914, « La consolidation »,

¹³ Annexe, Projet de mémoire 1.4, septembre 2012

¹⁴ http://retro.seals.ch/digbib/info_edu. retro.seals.ch est « [...] une initiative lancée dans le cadre du projet d'innovation et de coopération «E-lib.ch: Bibliothèque électronique suisse» et soutenue par la Conférence universitaire suisse ainsi que le Conseil des EPF pour la période du 1er août 2008 au 31 décembre 2013. » <http://retro.seals.ch/digbib/about5>

et 1945-1999). Je reviendrai également sur cet objet dans les chapitres 3 (*Méthodologie*) et 6 (*Analyse des articles*).

1.3 TROIS THEMATIQUES

Dès lors, les trois thématiques analysées, soit la vie de *L'Educateur*, les éditoriaux et les articles, pourraient-elles avoir une place dans l'ouvrage ? Même si nous ne sommes pas encore dans l'écriture du livre, nous pouvons dire que les recherches pourraient être bénéfiques, car l'étude des éditoriaux sur (presque) 150 ans pourra certainement bénéficier d'un zoom dans l'ouvrage. De plus, les nombreux tableaux présentant *L'Educateur* à travers le temps ou les tableaux synoptiques qui regroupent les éditoriaux de 147 ans deviendront, sans aucun doute, une banque de données importantes. De plus, la connaissance acquise pour cette étude permettra de nourrir les chapitres historiques de *L'Educateur* pour les deux périodes dont j'ai la charge.

En ce qui concerne les articles thématiques, leur analyse m'a permis d'avoir une plus grande connaissance des sujets traités par *L'Educateur* durant les deux périodes définies et m'a permis de mieux appréhender la revue de la Société.

La question des apports sera reprise à la fin de chaque chapitre d'analyse afin de mettre en évidence les éléments qui seront bénéfiques pour la production de l'ouvrage.

2. OBJET DU DISCOURS

En préambule, je tiens à rappeler que mon mémoire s'inscrit dans un contrat spécifique avec la directrice de mémoire dans lequel les recherches apportées par ce travail pourront amener des éléments utiles à la production d'un ouvrage destiné aux 150 ans de la Société romande.

Dans ce chapitre, je vais présenter l'objet de mon discours : *L'Educateur*, une revue pédagogique d'un syndicat enseignant romand. Dès lors, afin d'esquisser les contours de la problématique et pour mieux déterminer ma contribution à l'ouvrage collectif, je vais évoquer les syndicats des enseignants, exposer une succincte histoire de la Société romande, présenter un survol de revues pédagogiques ainsi qu'un bref historique de *L'Educateur*.

2.1 SYNDICAT DES ENSEIGNANTS

Le syndicat des enseignants romands s'inscrit dans l'histoire des syndicats des enseignants et, plus largement dans celle des syndicats. En raison de mon inscription dans le SER, j'ai décidé d'orienter mes recherches sur le syndicalisme francophone. Conscient que la question syndicale mérite d'être traitée d'une façon plus étendue avec des auteurs germaniques et anglophones, le défi de cette recherche réside davantage dans la constitution d'archives plutôt que dans une analyse théorique sur les syndicats. Un approfondissement sur les syndicats pourrait être établi lors d'un prochain travail et permettrait une étude comparative.

En ce qui concerne les syndicats des enseignants de Suisse romande, je peux dès lors espérer que l'ouvrage collectif sur les 150 ans du SER constituera, à sa manière, une littérature sur le syndicat des enseignants romands.

LA GENESE DU SYNDICAT ENSEIGNANT

En premier lieu, Hetzel¹⁵ (1993, p.103) précise l'étymologie du mot *syndicat*. Ce dernier est « *un dérivé de syndic, du bas-latin syndicus « avocat et représentant d'une ville », emprunté au grec sūndikos «qui assiste quelqu'un en justice, défenseur » (emploi substantif), ou « qui appartient en commun » (emploi adjectif) ; le suffixe — at sert ici à forger un substantif désignant une dignité, une fonction ».*

Si je mets en parallèle cette étymologie et le sens le plus répandu que possède le mot *syndicat* qu'Hetzel (1993, p.102) cite comme étant une « *association de défense de certaines catégories socio-professionnelles /.../ comme moyen d'expression face au système économique en place et à*

¹⁵ A.-M. Hetzel est «lexicologue, ingénieur au CNRS, a collaboré pendant de nombreuses années, à l'Institut National de la Langue Française, à la rédaction du dictionnaire Trésor de la Langue Française (16 tomes, éd. Gallimard) ». http://www.syllepse.net/lng_FR_srub_35_idc_309_lettre_H-Hetzel-Anne-Marie.html

orientation idéologique, religieuse plus ou moins affirmée¹⁶ » nous pouvons retrouver le terme de défense.

Sagnes (1994) explique que c'est suite à la réaction d'un monde ouvrier dominé, et en opposition au capitalisme, qu'est né le syndicalisme (p.11). Son objectif serait alors de « *défendre les intérêts professionnels de ses adhérents* » (p.12) et que le syndicalisme serait un fait historique né avec la « *révolution industrielle* ». (p.21).

Toutefois, malgré la défense, une autre intention se cachait, à la genèse, derrière ce regroupement pour la défense des intérêts communs. En France, dans les années 1880, les syndicats principalement issus du monde ouvrier désiraient un nouvel ordre social, ou plus précisément une révolution sociale. Le Bars (2005) relève que lors des tensions entre la Fédération unitaire de l'enseignement (syndicat français) et l'éducation nouvelle, la « *révolution pédagogique ne peut se concevoir sans révolution sociale* » :

Le principal reproche exprimé dans L'Ecole émancipée à l'égard de ces théoriciens – éducation nouvelle – concerne leur croyance « en la possibilité de régénérer l'humanité par l'éducation voire par l'école ». Les révolutionnaires ne peuvent partager de telles « illusions » qui risquent de détourner les enseignants de l'action politique et sociale : l'école ne peut pas plus « préparer la paix et l'union entre les peuples » qu'amener « le triomphe du travail ». Ils inversent le postulat des « pédagogues bourgeois » : seule une transformation des bases économiques de la société permettra la réalisation de cette « école rationnelle et humaine » qu'ils appellent, eux aussi, de leurs vœux. Autrement dit, la révolution pédagogique ne peut se concevoir sans révolution sociale » (p.212).

Or, ce n'est pas en France que les premiers syndicats naissent. En effet, Peter, Daniélou, Bertrand, Haller et Thévoz (2006) précisent que « *si les premiers syndicats voient le jour en Angleterre dès 1825, c'est généralement durant le dernier quart du XIXe siècle qu'ils affirment leur présence dans les principaux pays industrialisés* » (page 10). Et selon Brisard et Malet (2004), la « *profession enseignante britannique a veillé dès son origine à préserver le caractère apolitique de son engagement syndical et à se distinguer des syndicats ouvriers et de leur méthode d'affirmation et de lutte* » (p. 133). De plus, ces auteurs complètent qu'à contrario de l'amicalisme français, « *les associations professionnelles d'enseignants ont développé très tôt au Royaume-Uni un discours défensif et attentif aux conditions salariales et de travail* » (p.133).

Ainsi, en France, les enseignants ne furent pas acceptés sans difficultés dans le syndicat dit d'ouvriers, comme le soulève Le Bars (2005), car la Confédération générale du travail (CGT¹⁷)

¹⁶ Article «Syndicat», dans Trésor de la langue française, tome 15 (III, B, 1, a). Le Trésor de la langue française (TLF) est un dictionnaire de la langue des 19^e et 20^e siècles (1789-1960), publié sous la direction de Paul Imbs, puis de Bernard Quemada; 16 tomes prévus, dont 15 déjà parus (Paris, Klincksieck puis Gallimard, tome 1, 1971 à tome 15, 1992).

¹⁷ <http://www.cgt.fr/-Presentation-.html>, «Le syndicalisme fait partie du patrimoine vivant de l'humanité et de la démocratie. Fait social devenu universel, il a d'abord émergé en Europe avec la révolution industrielle, et y est resté depuis profondément enraciné.

présentait les enseignants comme des petits bourgeois.

« Dans le passé certains d'entre eux avaient émis de sérieuses réserves à l'éventuelle adhésion de syndicats de fonctionnaires aux Bourses du travail à la CGT. La contamination de ces organisations ouvrières par « l'esprit petits bourgeois » des nouveaux venus était le danger le plus souvent mentionné » (p. 29).

Toutefois, Mole (2007) écrit qu'à « [...] partir et au-delà de la question corporative, il s'agit donc de bien revendiquer une autre légitimité professionnelle et de rendre possibles des innovations pédagogiques » (p.4). De cette manière, les enseignants pouvaient se détacher de la tutelle de l'Etat et proposer de nouvelles méthodes pédagogiques. Toujours selon cet auteur (2005), et en insistant sur l'aspect indépendant, il indique que :

L'essor des débats pédagogiques chez les instituteurs est rendu possible par le développement des associations professionnelles, des congrès et de la presse corporative et pédagogique. Les instituteurs développent une culture critique de l'institution scolaire à mesure que cette association gagne en indépendance (p.68).

Geay (1997) confirme que la position sociale a une influence sur l'action syndicale, car « [...] l'adhésion et surtout le militantisme au sein des organisations syndicales de l'enseignement conservent une forte dimension politique, en relation avec la position sociale des personnels » (p.24). D'ailleurs, nous verrons par la suite que plusieurs hommes politiques ont eu des rôles importants dans les comités directoires de la société pédagogique romande. Par exemple, Numa Droz qui fut le premier secrétaire de la SPR, fut conseiller fédéral par la suite (Savary, 1914, p. 16bis). Alexandre Gavard qui a été Rédacteur en chef de *L'Educateur* entre 1893 et 1896 était, avant et après sa fonction au Journal de la Société, chef du département de l'Instruction publique genevoise (Périsset Bagnoud, Lussi & Hofstetter, 2005, p.11). Or ces auteurs précisent, dans le cadre de leurs recherches sur la formation des enseignants entre 1865 et 1950, que « cette proximité questionne l'indépendance réelle de la revue et la capacité de la rédaction à parler au nom de la base » (p.11).

Pour finir, les syndicats voulaient qu'« un instituteur qui se réclame de la révolution doit défendre et surtout illustrer des pratiques pédagogiques elles aussi avant-garde. » (Le Bars, 2005, p.209). Ainsi, le syndicaliste enseignant devait présenter des méthodes pédagogiques avant-gardistes afin d'avoir une étiquette de syndicaliste.

L'histoire plus que séculaire de la CGT s'inscrit dans cet ensemble. Née de la volonté des salariés de s'organiser collectivement et durablement pour défendre leurs intérêts face à l'oppression et à l'exploitation, pour conquérir des droits et les faire valoir, pour imaginer un monde plus juste et proposer des voies pour y parvenir, sont le coeur de son action syndicale.

Bâtie selon deux dimensions professionnelles et géographiques, la CGT s'est forgée et constituée au fil de l'histoire autour d'une conception de solidarité entre les salariés qui combine l'ancrage à l'entreprise et à son environnement territorial”.

LES SYNDICATS ENSEIGNANTS EN SUISSE ROMANDE

Avant la création de la Société des instituteurs romands, des associations syndicales existaient en Suisse romande. Plusieurs associations cantonales étaient installées depuis plusieurs années, comme c'était le cas de la Société pédagogique vaudoise (qui n'a pas changé de nom depuis sa création en 1856). Selon Peter et al. (2006) la SPV s'identifiait au début comme une amicale et son but premier était l'amélioration de l'école. Cependant les « *résistances des autorités de tutelle, les difficultés rencontrées et les divers blocages institutionnels et politiques la conduiront progressivement à s'engager sur la voie d'un syndicalisme plus affirmé* » (p.28). Pour en savoir davantage sur la SPV, je renvoie le lecteur au mémoire de master de Fabrice Bertrand (2006).

Pour la Société pédagogique de Neuchâtel, « *c'est à l'issue d'un cours de perfectionnement à Neuchâtel, le 7 juin 1860, [...]* » que leur corporation a été créée¹⁸. L'ouvrage pour les 100 ans de la SPN¹⁹ permettra au lecteur d'en connaître plus sur cette société.

A Genève, le premier comité a été désigné en février 1867, alors que plusieurs membres du corps enseignants insistaient « *sur la nécessité de l'étude en commun des questions pédagogiques et sur l'opportunité de nouer des relations suivies avec les sections des cantons voisins en demandant notre entrée dans le giron de la Société fédérale des instituteurs* »²⁰.

Evidemment, je ne peux pas manquer d'évoquer le syndicat en Suisse alémanique. C'est en juin 1849 à Lenzburg que 225 enseignants ont créé la *Schweizerischen Lehrervereins*. En outre, les participants décidèrent de tenir des réunions régulières et les enseignants publièrent une feuille de l'école suisse (en 1856, *Pädagogische Monatszeitschrift für die Schweiz, im Auftrag des Schweizerischen Lehrervereins* puis dès 1862 *Schweizerische Lehrerzeitung*²¹).

2.2 HISTOIRE DE LA SOCIETE

Ce paragraphe n'a pas la prétention de raconter toute l'histoire de la Société. Ce sera l'objectif de l'ouvrage du projet collectif. Mon humble intention est de présenter en quelques lignes sa création, son organisation, ses Congrès et les événements qui pourraient expliquer les changements de noms (de Société des instituteurs romands à Société pédagogique romande, puis à Syndicat des enseignants romands). Pour davantage de littérature sur l'histoire de la Société, je renvoie le lecteur, notamment à la notice historique de Savary (1914) éditée pour les 50 ans de la Société, ou encore aux textes de Aerny (1983) dans *L'Educateur*²² de 1983 pour les 120 ans de la SPR et aux écrits de

¹⁸ <http://www.saen.ch/news.php?item.1309.11>

¹⁹ Guyot, W. (1960), *Société pédagogique neuchâteloise, S.P.N. centenaire, 1860-1960*. Le Locle: Imprimerie Glauser-Oderbolz.

²⁰ <http://www.spg-syndicat.ch/index.php/qui-sommes-nous/aperçu-historique>

²¹ http://lch.ch/cms/front_content.php?idcat=86&lang=1, traduit par nos soins.

²² *L'Educateur*, 8/1983

Hameline (pp.17-21). Pour rappel, l'objectif de cette recherche, inscrite dans un projet collectif de production, est de constituer une banque de données nécessaires pour l'écriture de l'ouvrage jubilé. Par conséquent, plusieurs points importants ne seront pas traités, à l'image de la place du SER au niveau international ou encore des documents produits par la Société, comme le Livre blanc²³.

LA NAISSANCE DE LA SIR

Comme déjà évoqué auparavant, Félix Guérig²⁴ précise en 1864 que la Suisse orientale possède déjà une société des instituteurs qui existe depuis quelques années²⁵. C'est à Berne en 1863, lors de la 5^{ème} réunion biennale de la Société des instituteurs de la Suisse allemande qu'ont été jetées les premières bases d'une Société romande. Or, pour créer une association romande, il fallait que les cantons créent leur propre section cantonale. Seuls Neuchâtel et Vaud en avaient déjà une. « *Fribourg, le Jura bernois, Genève et le Valais ne jouissaient pas du même avantage* » (op. cit., p.6).

Or, déjà en 1860, lors de la création de la Société pédagogique neuchâteloise, une première tentative de rapprochement a eu lieu avec les Vaudois pour créer une « *association commune qui serait un premier lien entre les cantons romands. Ils proposèrent en outre d'adopter pour journal commun le Moniteur des écoles, édité par Emile Blanc. Les pourparlers échouèrent*²⁶ ».

Ainsi, le 26 septembre 1864, 250 instituteurs fondèrent la Société des instituteurs de la Suisse romands (SIR), qui comptait alors 510 membres, en adoptant les statuts et choisirent Fribourg comme premier comité directeur, avec le Dr Alexandre Daguet comme Président. Avec la création de la SIR, *L'Educateur*, dont le premier Rédacteur en chef était également Alexandre Daguet, est né en janvier 1865.

ORGANISATION DE LA SIR

Dès la création de la Société des instituteurs de la Suisse romande (SIR), les statuts prévoyaient que cette dernière changerait de lieu de résidence, en principe, tous les deux ans (selon la règle *Vorort*²⁷).

Selon le Président de la Société pédagogique romande (SPR) lors de l'anniversaire des 100 ans de la Société c'est une « [...] *solution bien suisse qui concilie le respect de l'esprit cantonal avec les idées générales, mais qui n'est pas particulièrement propre à la continuité d'une politique bien*

²³ <http://www.le-ser.ch/ser/projets-philosophie>

²⁴ Secrétaire du comité directeur SIR, comité Fribourg (1865-1866)

²⁵ *L'Educateur*, 1/1865, p.4

²⁶ *L'Educateur*, 8/1863, p. 6. Signé F. Aerny

²⁷ « Le **Vorort** (mot allemand signifiant « en place de ») désigne le directoire fédéral qui était chargé en Suisse d'expédier les affaires en l'absence de la diète fédérale. Il se composait du conseil d'État du « canton directeur », de l'avoyer de ce canton, qui présidait, et d'un chancelier. Ce système a pris fin en 1848. »

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Vorort>

définie²⁸ » (Willemin, 1964, sans numérotation de page). Durant les deux premières années, le comité directeur était fribourgeois, puis vaudois, neuchâtelois, genevois... Après quelques années, un canton pouvait diriger le comité directeur pendant trois ans (dès 1877 – 1879, Vaud), voire quatre ans (1921 – 1924, Genève). La mission du comité directeur conduisant la Société s'occupait principalement, lors de chaque rencontre mensuelle, de la bonne marche de *L'Educateur* et des Congrès.

Un comité central, généralement composé du Président de la section cantonale, était également prévu dans les statuts, mais celui-ci ne se réunissait, toujours selon Willemin, que « *très rarement étant donné la modicité des ressources de ses membres* » (*ibid.*). Son rôle, alors qu'il se rencontrait une à deux fois par année, était de prendre connaissance des activités du comité directeur.

Dès 1899, le comité directeur devint le bureau du comité central, puis en 1925 « Bureau » avec le nom du canton (par exemple, « Bureau du Jura bernois » de 1925 à 1928), puis « Comité central » en 1937 (par exemple « Comité central Genève » en 1937) avec les mêmes prérogatives. En 1967, le comité central est composé d'un Président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, des rédacteurs et trésoriers de *L'Educateur* avec des membres (nommés au début « assesseurs ») de chaque canton. Selon les statuts et l'article 5 de la SPR de 1898²⁹, des délégués du *Schweizerischer Lehrerverein* et de la *Società degli amici dell'Educazione del popolo* (p.25) étaient présents au comité central (de 1898 à 1907). En 1975, le principe *Vorort* est abandonné. Dès 1999, le pouvoir exécutif est dévolu « *à la conférence des présidents d'associations cantonales (ou de leurs représentants), appelée comité du SER ou CoSER*³⁰ ».

Il faut encore noter qu'en 2013 neuf associations cantonales font partie du SER. Cela n'a pas toujours été le cas, car la section de Fribourg a quitté le faisceau romand en 1878 suite à des pressions de leur gouvernement, et ce n'est que dès 1969 que les sections du Valais, du Jura et de Fribourg font à nouveau partie de la SPR (Aerny, 1983, p.14).

Si l'exécutif était l'affaire du comité directeur, central ou du CoSER par la suite, le législatif était quant à lui dans les mains de l'Assemblée générale puis dans celles de l'Assemblée des délégués dès 1936.

DE LA SIR AU SER, EN PASSANT PAR LA SPR

En 1889, lors du congrès de Lausanne, les statuts furent profondément remaniés et la SIR devint la Société pédagogique romande (SPR). Le nouvel article 3 des statuts spécifiait que les instituteurs et les institutrices, à quelques degrés de l'enseignement qu'ils appartiennent, et les autres personnes s'intéressant aux questions scolaires qui font partie d'une section cantonale de la SPR

²⁸ *L'Educateur*, 16/1964. Dossier spécial, *La SPR et le problème de l'heure*. Signé G. Willemin

²⁹ *L'Educateur* (1901), Notice historique (1864-1901). Imprimerie Ch. Viret-Genton : Lausanne

³⁰ <http://www.le-ser.ch/content/structures-du-ser>

(*L'Educateur*, 1/1890, p.4) pouvaient être membres actifs de la Société. La porte est donc ouverte aux femmes. C'est d'ailleurs une femme qui a présidé les dernières années de la SPR. De plus, en 1999, Josiane Thévoz, alors Présidente de la SPR, laissa sa place de présidente à une autre femme, Marie-Claire Tabin, pour diriger le Syndicat des enseignants romands (SER). Nous pouvons constater que transformer le mot société à syndicat n'est pas anodin. La nouvelle Présidente précise d'ailleurs dans l'éditorial de *L'Educateur* de 1999 qu'il faut en effet saisir « *l'opportunité de se positionner en corporation professionnelle forte et reconnue* » (p.41).

LES CONGRES

Le Congrès est considéré comme un des « (...) *deux moyens essentiels d'action de la Société* » (Willemin, 1964, sans numérotation de page). Il est organisé, en principe tous les deux ans, puis tous les quatre ans dès 1920. Plusieurs sujets techniques et propres à l'enseignement sont étudiés, discutés grâce à l'aide de rapport. Selon Willemin (1964), ce qui caractérise les Congrès, c'est :

En dehors de l'intérêt des sujets traités, la joie de retrouver des collègues de tous les cantons romands, d'affirmer une solidarité agissante entre instituteurs et de constater que les difficultés quotidiennes que chacun croyait être le seul à supporter se dressaient aussi devant tous les collègues. Partager ses maux, n'est-ce pas déjà les soulager ? (ibid.).

Pour une plus ample connaissance des Congrès, je renvoie le lecteur au mémoire de licence de Nathalie Carrard (2006)³¹ qui a traité les Congrès de la Société de 1872 à 1999. Elle y indique que « *les sujets abordés lors des Congrès de la Société sont divers et de différents types, puisqu'ils ont pour objectifs de traiter tout ce qui importe dans la vie des enseignants* » (p.35). Hameline (2002) explique que, lors des Congrès, le débat, qui débouchait sur des Résolutions, était basé sur un rapport établi par un membre de la Société pédagogique du canton chargé de la mise sur pied du Congrès (p.81).

Plusieurs Congrès ont marqué l'histoire de la Société, mais sans doute le Congrès de Bienne de 1962 a été un tournant dans les préoccupations pédagogiques. Le thème de ce Congrès était « *vers une école romande* », vieux souhait de la SPR. Afin que les élèves ne pâtissent plus des changements de cantons et de programmes scolaires, il est adopté, entre autres, des thèses qui demandent la création d'éditions de manuels communs, la création d'une commission intercantonale officielle de moyens d'enseignement (Aerny, 1983, pp.13-14). La SPR aura été entendue avec la création du premier plan d'étude romand (CIRCE I, pour les degrés 1 à 4), le plan d'étude romand (PER) ou encore la conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

³¹ Carrard, N. (2006). *Les valeurs éducatives prônées par la Société des enseignants romands (SIR-SPR-SER), Analyse des congrès : 1872-1999*. Université de Genève, Mémoire de licence.

A noter également que le congrès de 1896, lors de l'Exposition nationale à Genève, réunit les associations romande, tessinoise et alémanique (*Schweizerischer Lehrerverein*) avec 1500 participants.



XXIII^e Congrès pédagogique romand de la SPR, Montreux. Photo déposée aux Archives de Genève, Cote 333.5.21

2.3 REVUES PEDAGOGIQUES

L'intention de ce chapitre est de faire un petit tour d'horizon sur le rôle de la presse pédagogique et des autres revues qui existaient avant la création de *L'Éducateur*. Tous les éléments présents dans ce chapitre expliqueront les raisons qui ont poussé la SIR à créer dès le début *L'Éducateur*, objet principal de mes recherches.

UNE REVUE, UN OUTIL

Alors que *L'Éducateur* va devenir un – mon – outil de recherche et une base de données extraordinaire dans le cadre de mes recherches ainsi que pour la production de l'ouvrage, il me paraît essentiel de présenter l'utilisation d'une revue pédagogique à travers la littérature.

Sagnes (1994) écrit que l'action syndicale peut prendre des formes diverses. Selon lui, un des

moyens est l'information-propagande, tels des journaux, dont le but est tout à la fois de conforter les salariés dans la conscience de leur bon droit, de gagner l'opinion publique et d'affaiblir, voire isoler, l'employeur. Même si le Journal est dans l'action syndicale, le type de journal présenté par cet auteur ne correspond pas, selon nous, à l'objectif de la revue de la Société.

Tocqueville (1840) souligna le caractère important d'une revue afin de transmettre des idées ou des actions, que nous pourrions imaginer tant pédagogiques que syndicales. « *S'il n'y avait pas de journaux, écrit Tocqueville, il n'y aurait presque pas d'action commune [...] ; il n'y a qu'un journal qui puisse venir déposer au même moment dans mille esprits la même pensée.*³² »

Sigwalt, cité par Mombert (à paraître), pense que la presse pédagogique est un « *facteur essentiel de l'évolution de la pédagogie et de la professionnalisation du métier d'enseignant de langue vivante* ».

Caspard (2005) complète ces propos, en indiquant que les revues pédagogiques sont « *un outil pour la qualité de l'enseignement [...]* » (p.39). C'est donc à travers ces revues que nous pourrions évaluer l'enseignement. De plus, toujours selon Caspard (1981), elles permettent de présenter « *à la fois l'espace où se déploient et le point où se focalisent tout un ensemble de théories et de pratiques éducatives d'origine tant officielle que privée*³³ ».

Selon Périsset Bagnoud, Schneuwly & Hosftetter (2007), un nombre d'historiens et sociologues des sciences considèrent que l'histoire d'un champ peut se lire à travers l'histoire des supports éditoriaux et des publications de ses acteurs (p.409).

Pour Mole (2010, cité par Haenggeli-Jenni, 2011, p.23), « *les revues pédagogique, politique, associative et syndicale constituent des sources privilégiées pour saisir les débats qui ont lieu concernant l'institution scolaire* ».

Toutefois, comme le précise Haenggeli-Jenni (2011), il faut différencier les revues dites spécialisées et les revues professionnelles (pp.24-25). *L'Éducateur* se trouve actuellement, selon moi, dans cette deuxième catégorie.

Les éditeurs commerciaux avaient saisi l'objectif lucratif de l'opportunité de cette presse, car ils avaient compris que les instituteurs commençaient à s'organiser pour éditer des revues pour rompre leur isolement. C'est ainsi qu'on pouvait en dénombrer en France près de 35 à la fin du XIXème et 60 en 1939 (Caspard, 2005, p.40).

Alors que la lecture de ce genre de revues spécialisées était également considérée comme de la

³² A. de Tocqueville, A. (1840). *De la démocratie en Amérique*. Œuvres. Paris. t. 2, p. 626. Cité dans Caspard, P. & Caspard-Karydis, P. (2006) « La Presse d'éducation et d'enseignement » in Thérèse Charmasson (dir.), (2006). *Histoire de l'enseignement XIXe – XXe siècles*. Guide du chercheur, Lyon, INRP / Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, pp. 563-573.

³³ Caspard, P. (1981), p. 8, cité par Fontaine, A. (2013), chap.5, p. 3

formation continue (Caspard, P. & Caspard-Karydis, P., 1996), ces journaux pouvaient en outre aider à résoudre « [...] les incertitudes qui se lèvent à chaque moment de sa tâche quotidienne par des guides autorisés; parmi eux, les journaux pédagogiques jouent un rôle capital ³⁴».

Toutefois, il faut savoir qu'une revue n'avait pas une longue espérance de vie. Selon Caspard *et al.* (1996), la moyenne de vie était de 10 ans et seules près de 6% vivaient plus de 30 ans (p.109). Je rappelle au lecteur que *L'Éducateur* fêtera ses 150 ans en 2015.

LES AUTRES REVUES EN SUISSE

Dans un *Éducateur*³⁵ de 1865 (n°7), nous apprenons qu'en Suisse, huit revues étaient déjà publiées.

Ces revues sont la Gazette suisse des instituteurs (Thomas Scherr), L'Ami des Écoles (Bach), la Nouvelle Gazette des Écoles bernoises (J. König), la Feuille des Écoles populaires de Suisse catholique (Bommel), la Feuille des Écoles de Zurich, les Feuilles mensuelles de la pédagogie imprimées à Coire, la Feuille mensuelle de St-Gall et L'Éducateur de Lugano («Statistique de la presse pédagogique en Suisse (p.108).

N'oublions pas que le 1^{er} décembre 1862 paraît le premier numéro du *Journal de la Société Pédagogique Vaudoise*. Il est considéré comme indissociable des débuts de la SPV, rapprochera fortement les instituteurs et servira autant à nourrir leurs réflexions qu'à affermir leur engagement politique (Peter *et al.*, 2006, p.28).

Depuis longtemps les instituteurs vaudois sentent le besoin de resserrer les liens qui doivent unir entre elles des personnes travaillant dans une même but, d'avoir à leur disposition des moyens plus efficaces pour continuer leur développement, étendre le cercle de leurs connaissances et se tenir au courant des progrès réalisés journallement dans les sciences et les méthodes (ibid.).

Périsset Bagnoud, Schneuwly & Hofstetter (2007) ont dénombré, dans leur exploration de l'infrastructure éditoriale et la forme cognitive du champ des sciences de l'éducation en Suisse, près de 2400 publications, dont 80 %, en Suisse romande, sont des revues (p.414) telles que *L'Éducateur*. La grande majorité des ces publications provient de milieux associatif (79% pour la Suisse, p.415) et le public visé est les praticiens en éducation (46%, p.416). Lors de leurs recherches, il est intéressant de remarquer que le nombre de publications avant 1910 est assez faible – dont fait partie *L'Éducateur* –, en regard au nombre de publication dès 1910. Selon les auteurs, la « phase de forte évolution entamée autour des années 1910 est due avant tout à ce qu'on peut appeler la véritable explosion du site genevois, liée à la création de l'Institut Rousseau, à l'arrivée subséquente de nouveaux acteurs et à la mise en réseau d'acteurs locaux » (p.421).

³⁴ Ferré, A. (1939). *Un chapitre de morale professionnelle : les journaux pédagogiques*, Revue pédagogique, p. 17. Cité par Caspard, P. & Caspard-Karydis, P., (1996). p. 106

³⁵ *L'Éducateur*, 7/1865, p. 108

Un important dépouillement entrepris par l'équipe d'ERHISE (état au mois de janvier 2011, Criblez puis Czaka) montre également la multitude de périodiques dans le champ pédagogique en Suisse en lien avec l'éducation avec environ 150 revues recensées.

Grâce à ce court chapitre, nous pouvons dès lors comprendre l'état d'esprit dans lequel se trouvait les fondateurs de la SIR et de *L'Educateur* et mieux comprendre les raisons qui ont poussé à la création de la revue de la Société.

2.4 L'EDUCATEUR

Pour ce chapitre et en raison de son âge, j'aurais pu avoir la délicatesse de présenter l'histoire de *L'Educateur* sur de nombreuses pages. Or, celle-ci est précisément l'objectif de l'ouvrage collectif. Mon mémoire, qui s'inscrit dans ce projet, a comme dessein d'établir une recherche afin de nourrir les données pour écrire l'histoire de la Société et de son Journal. Par conséquent, pour une plus ample histoire de la revue, je renvoie le lecteur à Hameline (2002, pp.25-34), à *L'Educateur* de 1865 (n°1) ainsi qu'à celui de 2005 (n°1). De plus, la thèse de Fontaine (2013) et le mémoire de Jornod (1989) apporteront de nombreuses informations sur Alexandre Daguet, premier Rédacteur en chef du Journal, ainsi que sur la période où *L'Educateur* et *L'Intermédiaire des Educateurs* ont fusionné. Ainsi, lors des prochaines pages, je vais présenter les débuts du Journal romand et évoquer les étapes clefs de son évolution. Toutefois, plusieurs éléments sur *L'Educateur* seront analysés dans le chapitre 5.

LES DEBUTS DE L'EDUCATEUR

« La création de la Société centrale fit bientôt naître, comme on pouvait le prévoir, l'idée d'un organe central, reconnu nécessaire pour fonder une l'unité intellectuelle et pédagogique du pays³⁶ ».

L'objectif de la SIR via son Journal est clair. Fonder l'unité intellectuelle et pédagogique. Et pour cela, la SIR peut compter dans ses rangs le Docteur Alexandre Daguet, alors professeur d'histoire et d'archéologie à l'Académie de Neuchâtel. Il est décrit comme étant « [...] l'homme qu'il fallait pour créer le journal, le rédiger, pour imposer sa valeur à toute la Suisse romande et pour attirer sur lui l'attention des milieux pédagogiques étrangers » (Willemin, 1964, pas de numérotation de page).

Pendant 25 ans, Daguet dirigea le Journal avec une publication toutes les deux semaines composée de deux parties : « une partie comprenant tous les articles de fond, théoriques et pratiques et une

³⁶ *L'Educateur*, 1/1865, p. 2. Signé au nom du comité : A. Daguet et F. Guérig

partie consacrée aux faits et nouvelles concernant l'Instruction publique. A la seconde partie appartiendront en outre la correspondance, la bibliographie, les notices bibliographiques, les comptes-rendus des conférences³⁷ ».



L'Educateur, n°1, 1865, p.1. Archives SPV

Mais Alexandre Daguet n'est pas seulement le Rédacteur en chef du Journal, il est également le Président du comité directeur Fribourg pour la première période (1865-1866). Avec le tournus pour la direction de la Société, Daguet resta la seule personne du comité directeur à ne pas changer, car étant Rédacteur en chef du Journal, il était toujours présent au comité et ce jusqu'à son départ en 1889.

³⁷ *L'Educateur*, 1/1865, op. cit.

Lors de sa création en janvier 1865, le premier comité directeur ne cache pas son ambition de supplanter les revues cantonales existantes afin de constituer un monopole : « cette union est nécessaire encore si l'on désire (et on doit le désirer) que la feuille de la Suisse romande l'emporte sur les feuilles purement cantonales qui l'ont précédée dans la carrière (ibid.).

Je peux, avec ces quelques lignes, constater l'intention de créer un esprit romand fédérateur pour ne faire exister que l'esprit romand et non la somme d'esprits cantonaux.

En effet, Fontaine (2013) met en perspective la dualité cantonale et fédérale :

Il faut dire que dès les années 1850, des voix se font entendre pour lutter contre l'esprit cantonaliste. Ainsi, dans son précis d'instruction civique, l'instituteur Mignot suggère que « dans l'intérêt général de la Suisse et par conséquent de chaque canton, il est nécessaire de combattre l'esprit étroit de localité, cet esprit trop cantonal qui est une vraie plaie à cicatriser le plus tôt possible, si nous voulons que la Suisse, avec ses nouvelles institutions, reste ferme, unie et heureuse³⁸.

De plus, selon Hameline (1983, p.17), dès l'origine, « *l'Educateur est l'œuvre d'une élite professionnelle dont la conscience des problèmes est suffisamment avancée, la doctrine de référence suffisamment élaborée, [...], bref, d'ériger la société même des instituteurs en société pensante³⁹* ».

Or, les instituteurs commencent à demander des exercices pratiques pour leur quotidien dans le Journal romand. Cédant à la pression, Daguet qui se méfiait des modèles tout faits étoffe peu à peu la partie pratique dès 1880 (Palandella & Thévoz, 2005, p.29).

Après le départ de Daguet, les parties pratiques s'étoffent encore davantage et les rubriques cantonales sont tenues par des correspondants locaux.

Ainsi, après les premières décennies durant lesquelles des universitaires ont dirigé le Journal de la Société, et après la démission de Bovet en 1932, les Rédacteurs en chef ne seront recrutés que parmi les praticiens (Périsset Bagnoud et al., 2005, p.6).

LES ETAPES CLEFS DE L'EDUCATEUR

L'Educateur n'a pas toujours eu le même nom (*L'Educateur*, *L'Educateur et l'Ecole réunis*, *L'Educateur et le Bulletin corporatif...*), ni toujours le même format (format A5, A4 ou A3), ni toujours les mêmes contenus. Ces changements, qui révèlent les difficultés et les enjeux que la Société a eus pour son Journal, ont un lien direct avec les étapes clefs que le Journal de la Société a traversé. A travers ces quelques lignes, je vais présenter les principaux changements de la revue qui seront analysés lors du chapitre 4.

³⁸ C. Mignot, *Considérations sur l'enseignement civique et politique qu'il convient de donner à la jeunesse dans les écoles publiques de la Suisse et en particulier dans celles du canton de Vaud*, Lausanne, Imprimerie Corbaz et Robellaz, 1851, p. 14, cité par G. Heller, « Tiens-toi droit ! », op. cit. , p. 113. Cité par Fontaine (2013, chap. 5, p.7).

³⁹ cité par Périsset Bagnoud & al., 2005, p.5

En 1899, le Journal devient hebdomadaire et s'associe à *L'Ecole*. Dès 1921, deux journaux sont publiés par alternance, *L'Educateur* avec un abonnement facultatif et *Le Bulletin*, correspondant à une partie corporative, qui pour sa part, exige un abonnement obligatoire. Cette année marque également une collaboration avec l'Institut Jean-Jacques Rousseau (qui se termina en 1932) durant laquelle *l'Intermédiaire des Educateurs* est intégré dans six numéros par année de *L'Educateur*.

Afin d'avoir une assise financière suffisante, l'abonnement à *L'Educateur* et au *Bulletin* fut rendu obligatoire à tous les membres de la Société romande dès 1931.

En 1970, il n'y a plus qu'un organe, mais avec une publication alternée (les numéros pairs correspondaient à la partie corporative et les numéros impairs à l'aspect pédagogiques). Onze ans plus tard, on revient à deux organes distincts et autonomes avec *L'Educateur-revue* et *L'Educateur: édition corporative et syndicale*. Ce dernier prit même le format d'un vrai journal (format A3).

Finalement, c'est au milieu de l'année 1996 que la revue revient avec un seul organe, une partie pédagogique et partie cantonale davantage axée sur des aspects syndicalistes avec toutefois une publication réduite qui se situe entre douze à quinze fois par année.

Avec cette petite rétrospective, nous ne pouvons que constater que la trilogie théorique, pratique, local⁴⁰ est très difficile à concilier. Serait-elle impossible ? L'histoire nous montre que le Journal est passé par plusieurs stades, certainement en lien avec les courants des époques traversées, pour être toujours présent après presque de 150 ans de vie.

Pour conclure, Périsset Bagnoud et *al.* (2005) expose parfaitement la difficulté de *L'Educateur* :

La vie d'un journal professionnel est complexe et tient sans doute à la convergence de différents intérêts éthiques, moraux, professionnels mais aussi financiers. Ainsi, à chaque période de conflit qui met en danger l'existence même de la revue, et notamment à l'occasion de la fusion de l'Educateur et de L'Intermédiaire, le nombre d'abonnés chute, ce qui oblige l'Educateur à revoir sa politique éditoriale. (p.10)

⁴⁰ Expression prise à Liliane Palandella (2013). In « *Qui a autorité sur L'Educateur* ». Non publié

PARTIE II – METHODOLOGIE

3. METHODOLOGIE

Dans ces chapitres, je vais montrer, à travers la littérature, les orientations méthodologiques prises pour cette recherche. Puis, je détaillerai les options méthodologiques choisies pour comprendre l'histoire de la Société et son Journal. Pour finir, j'expliquerai dans les détails quelles ont été les étapes méthodologiques qui m'ont permis de préparer l'analyse de près de 150 ans d'éditoriaux ainsi que des articles thématiques durant deux périodes définies. Pour rappel, ces deux derniers points sont les éléments qui apporteront, je l'espère, des contributions pour la production de ce projet collectif. Avant de commencer, je souhaiterais citer une phrase de Veyne (1978) qui expose toute notre humilité face à l'histoire que je pourrais écrire : « [...] *l'historien n'a directement accès qu'à une portion infime de ce concret, celle qui lui livre les documents dont il peut disposer ; pour le reste, il lui faut boucher les trous* » (p.147). Même si je bouchais tous les trous, je suis conscient que je ne saurais pas tout sur la Société et son Journal, tant son histoire est immense.

Pour finir, je souhaiterais relever que les *Educateurs* évoqués dans mon mémoire auront le caractère de sources et non de littérature, étant donné que les textes choisis dans *L'Educateur* reflètent les perceptions des auteurs, par exemple ceux des éditoriaux, et ne sont donc pas de la littérature.

3.1 ECRITURE DE L'HISTOIRE

Dans ce chapitre, je vais tenter de présenter la question de l'écriture de l'histoire avec la littérature d'hier et d'aujourd'hui. Je traiterai de la notion de la méthode, des questions de recherche et de la place de l'historien.

L'HISTOIRE ?

Pour mon travail, je vais essentiellement baser mes écrits sur *L'Educateur* de 1865 à 2012. Ainsi, le corpus de ma recherche sera majoritairement tiré des textes qui ont fait cette revue. De plus, des archives, telles que des notes des Congrès du syndicat, et des notices historiques pour ne citer que ces exemples, m'apporteront également matière à la production de cette histoire.

Mais, faire l'histoire d'un syndicat ou de sa revue ne peut être fait sans la lecture d'une littérature relative à l'historiographie et qui me permettra d'acquérir certains outils pour traiter les archives.

Selon Fink (2008), « *la méthode historique prend essentiellement appui sur deux procédures : la critique des sources du passé et la construction d'une problématique pour guider l'interprétation de ces sources* » (p.33). Ainsi, je vais devoir prendre une distance critique pour reconstruire une

partie de l'histoire de la revue. Une distance, car ce sont les acteurs de la Société eux-mêmes qui écrivent sur cette dernière dans le Journal. Dès lors, « *les faits historiques ne prennent sens que parce que l'historien s'intéresse à eux et qu'il les questionne à partir d'interrogations qui trouvent ancrage dans le présent* » (ibid.).

Les faits historiques analysés dans ce mémoire découleront de textes, d'éditoriaux ou d'articles, qui ont une place importante, car pour Riondet (2008) « *le texte est mémoire, préservation d'un discours sur un support* » (p.6). Cette auteure, s'appuyant sur la pensée de Ricœur précise que « [...] *derrière le texte, il y a une multiplicité de formes de paroles, portées par des individus ayant une intention* » (p.7). Il n'est pas à douter que lorsque les responsables du Journal écrivent dans les éditoriaux, un message veut être passé. C'est même le but de l'éditorial ou du billet.

Mais, il s'avère en fait que l'histoire ne résulte pas uniquement des faits. En effet, il n'y a pas de faits sans questions préalables avec des hypothèses. On ne peut pas espérer avoir de réponses si on ne sait pas poser de questions, ce en quoi l'histoire ne diffère pas des autres sciences.

Dès lors, il est essentiel de s'arrêter sur les questions qui traverseront mes recherches et mon analyse. Par exemple, quelle histoire est racontée à travers les éditoriaux du mois de janvier ? Quels sont les articles thématiques traités dans les *Educateurs* durant la période de 1889 à 1914 ou celle de 1945 à 1999 ?

LES QUESTIONS DE L'HISTORIEN

Quelles sont les questions légitimes ou qui font « *avancer* » l'histoire ? Comment savons-nous quelles sont les bonnes interrogations ? Selon Collingwood⁴¹, les historiens ne sont pas animés par « [...] *une curiosité capricieuse* ». S'ils se posent des questions et entretiennent un lien logique avec leurs pensées, c'est qu'il y a une raison. Une question n'apparaît pas par hasard et est en réseau avec une multitude d'autres. Le fait que je fasse un mémoire sur le syndicat des enseignants romands n'est pas dû au hasard. Il s'inscrit totalement dans ma logique professionnelle et militante. Malgré les questions, la problématique de la méthode reste présente.

Cependant selon Veyne (1978), « *l'histoire n'a pas de méthode. L'histoire est affaire d'entendement : elle ne présente que des difficultés de détails* » (p.146). Toutefois, ce n'est pas parce que, toujours selon cet auteur, il n'y a pas de méthode, qu'il n'y a rien. Il affirme que :

Certes, l'historien doit d'abord reconstruire le passé ; le logique ou la psychologie d'une reconstruction ne diffère en rien de celle des sciences, car la logique n'est pas une chose très variée. Dans sa reconstruction de la vérité, l'historien se plie aux mêmes normes que les savants : dans ses inférences, dans la recherche des causes, il obéit aux mêmes lois générales de la pensée qu'un physicien ou un détective (op.cit, p.147).

⁴¹ Collingwood, R. G. (1930). *The Philosophy of History*. Londres : Historical Association Leaflet, n°70. p.14. Cité par Prost, A. (1996) in *Douze leçons sur l'histoire*. Paris : Le Seuil. p.85.

Fink (2008) précise également que « *le document est certes essentiel pour établir des faits, mais il n'est jamais le miroir de ce qu'à été le passé* » (p.32).

Je m'efforcerai donc de m'appuyer sur les traces écrites laissées par mes prédécesseurs, tout en prenant une certaine distance afin d'analyser également ce qui a été dit dans les documents non officiels.

LA PLACE DE L'HISTORIEN

La pertinence scientifique rejoint la pertinence sociale, car l'historien fait partie intégrante de la société. Ainsi, les questions sont fortement liées aux préoccupations de l'époque et de la société. De cette manière, chaque époque, qui a ses propres réflexions face au présent dans lequel il vit, s'impose et déteint sur l'écriture de l'histoire. Ceci représente une preuve supplémentaire que l'histoire se réécrit toujours. L'exemple dans notre cas est que des notices produites en 1901 et 1914, entre autres, seront des sources de mon travail. Peut-être les futurs auteurs d'ouvrages historiques pour le bicentenaire de la Société utiliseront-ils comme ressource l'ouvrage des 150 ans ? Si le lien existe entre les questions et la société, il en va de même entre les questions et l'enracinement personnel de l'historien. Le poids de l'engagement et le poids de la personnalité sont importants. Les combats de l'historien – tant au niveau politique, social, théologique ou familial – peuvent orienter les travaux du chercheur, ce qui démontre le lien entre l'engagement social et les questions historiques. Cependant, le poids de la personnalité a également un rôle à jouer dans l'écriture de l'histoire. En conséquence, une relation s'installe entre l'objet d'étude et le chercheur, ce qui va dévoiler la personnalité de l'historien.

Riondet (2008), toujours inspirée par la pensée de Ricoeur, considère également que l'ancrage du mémorialiste est important en précisant que « [...] *l'historien, partant de sa documentation, a besoin de toute son expérience personnelle et de son imagination pour reconstituer le passé* » (p.10).

Dans mon cas, je suis membre du comité cantonal de la société pédagogique vaudoise (SPV) et délégué à l'assemblée des délégués du syndicat des enseignants romands (SER). Enfin, je participe au Groupe de pilotage pour la production du livre dédié à l'anniversaire de la Société.

Je devrai veiller durant mon travail à prendre conscience de ce lien intime afin de prendre de la distance, car cela pourrait nuire à l'objectivité de mon travail. Ce recul semble maîtrisé, car je base mon travail sur des documents et non sur des souvenirs propres. De plus, je suis entouré par une directrice de mémoire.

Ainsi, l'histoire a un lien direct avec l'histoire de l'historien, car ce dernier comprend les situations ou les faits historiques en fonction des expériences qu'il aura vécues. Plus son expérience sera

grande, plus il aura de chances de comprendre toute situation historique. Dès lors, mon ancrage dans la Société me permettra – peut-être – de comprendre plus facilement certains événements.

Par conséquent, l’objectivité de l’historien ne peut venir de son point de vue ; il est nécessairement subjectif parce que l’historien est situé. La méthode est donc ce qu’il y a de plus important. Car la trace laissée par mon travail pourrait être utilisée à son tour, comme sources pour de futurs historiens ou chercheurs. Ricoeur (2000) l’explique magnifiquement.

Le livre d’histoire a ses lecteurs, potentiellement quiconque sait lire, en fait le public éclairé. En tombant ainsi dans l’espace public, le livre d’histoire, couronnement du « faire de histoire », reconduit son auteur au cœur du « faire histoire ». Arraché par l’archive au monde de l’action, l’historien s’y réinsère en inscrivant son texte dans le monde de ses lecteurs : à son tour, le livre d’histoire se fait document, ouvert à la suite, des réinscriptions qui soumettent la connaissance historique à un procès incessant de révision (p.302).

Koselleck (1990) indique également que tout énoncé historique est fonction d’un point de vue et que l’histoire est envisagée suivant des perspectives diverses et « [...] qu’avec l’évolution de l’histoire, les propositions historiques concernant cette histoire changent, elles aussi ? La bonne vieille trinité de lieu, de temps et de personne marque apparemment l’œuvre de tout auteur historien. Pour peu que le lieu, le temps ou la personne change, on voit apparaître des ouvrages nouveaux même s’ils traitent du même sujet ou semblent le faire » (p.161). Nous pourrions donc avoir, malgré des sources identiques, plusieurs histoires différentes de la Société.

Pour conclure avec la thématique de l’historiographie, je souhaiterais exposer la vision de Ricoeur (2000) sur la question de l’écriture de l’histoire. Il révèle qu’en histoire, « nos constructions sont au mieux des reconstructions » (p.746) et mentionne que pour lui « récrire, c’est comme retraduire » (ibid.). De plus, il précise que « c’est dans la réécriture que se montre le désir de l’historien de s’approcher toujours plus près de cet étrange original qu’est l’événement dans tous ses états » (ibid.). C’est donc dans cet état d’esprit de plaisir que je m’engage à écrire – récrire – l’histoire de *L’Educateur* pour l’ouvrage.

3.2 SER ET L’EDUCATEUR

Lors de ces prochaines lignes, je tenterai d’expliquer la méthode utilisée pour étudier les trois thématiques (à savoir *L’Educateur*, les éditoriaux et les articles dans *L’Educateur* pour deux périodes historiques) qui m’intéressent. Or, avant cela, il me paraît important de montrer de quelles façons je me suis appréhendé les sujets principaux, à savoir la Société pédagogique romande et *L’Educateur*, afin de mieux contextualiser et circonscrire ces trois thématiques.

LA CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE

Pour construire l'histoire de *L'Educateur*, je vais évidemment me mettre au centre de l'histoire de la SIR/SPR et du SER. Je ne vais pas étudier cette revue sur un moment ou sur un événement. Je vais mettre en perspective les 147 années (de 1865 – voire avant – à 2012). De ce fait, ma question d'analyse donnera une dimension diachronique. Je vais étudier le même outil de communication du syndicat romand – qui se transformera au fur et à mesure des années – sur une période de près de 150 ans. C'est pour cette raison que Prost (1996) dit que « *l'histoire est un travail sur le temps* » (p.102).

Ainsi, pour travailler sur cette longue période, j'établirai des périodes et donnerai à mon histoire une structure, car cette périodisation permettra de donner une structure. En effet, Prost (1996) précise que « *l'historien, qui est lui-même dans le temps, le met en quelque sorte à distance du travail et il le jalonne pour ces recherches, il le marque de ses repères, il lui donne une structure* » (p.111).

Ma première étape sera d'établir la chronologie et la seconde de présenter une périodisation de ces années. Je sais que tous les découpages ne se valent pas, que je déciderai de tel ou tel découpage tout en sachant que d'autres sont possibles. Je m'efforcerai de justifier les raisons qui m'ont poussé à faire le découpage choisi afin de limiter au plus possible la part arbitraire que Prost (1996) évoque, car « *le découpage périodique comprend toujours une part d'arbitraire* » (p.115).

Les éléments qui permettront les séparations de périodes sont les ruptures au sein de *L'Educateur* et/ou de son organisme de direction. Ainsi, Prost (1996) estime que les « *périodes se suivent et ne se ressemblent pas ; périodiser, c'est donc identifier des ruptures, rendre parti sur ce qui change, dater le changement et en donner une première définition* » (ibid.).

Fink (2008) note également que l'historien doit recourir à des opérations « *d'historicisation telles que la périodisation, la hiérarchisation et la contextualisation des événements étudiés* » (p.33).

Bien évidemment, je ne vais pas tout reconstruire. Je me baserai sur des éléments déjà avancés, des notices déjà écrites et des résumés produits à l'occasion d'anniversaires précédents, mais m'appuierai également sur des écrits d'autres écrivains.

SAISIR L'HISTOIRE AVANT D'ANALYSER

Afin de mieux comprendre et saisir l'objet de ma recherche, j'ai dû étudier l'histoire de la Société romande et son Journal. J'ai vite remarqué que leurs histoires respectives étaient indissociables.

Pour ce faire, j'ai voulu avoir une vision synthétique du passé du syndicat et de *L'Educateur*. Pour réaliser des tableaux synthétiques, je me suis essentiellement basé sur des notices historiques (1901

et 1914) de la SPR, des articles spécifiques écrits dans *L'Educateur* pour les anniversaires (100 ans de *L'Educateur*, 120 ans de la SPR, 140 ans de *L'Educateur*), des documents produits par des archivistes (Liliane Palandella et Josianne Thévoz) ou encore des informations prises dans plus d'une centaine d'*Educateur*.

Ce travail, effectué dans les archives du SER à Martigny ou aux Archives cantonales d'Etat de Genève, m'a aidé à dégager une vision qui m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement de la Société, de mettre en perspective une périodisation tant pour la Société que pour *L'Educateur*, et d'inscrire ma recherche dans un contexte historique global. Ces résultats seront présentés et analysés dans le chapitre 4.

3.3 EDITORIAUX

Au cours des prochaines pages, j'expliquerai la méthode utilisée pour sélectionner les éditoriaux qui seront la base de l'histoire et, peut-être, du contenu de l'ouvrage. Le choix des éditoriaux permettra également d'expliquer la sélection opérée entre ceux produits par le Président et ceux produits par les Rédacteurs en chef. Cette étape de recherche a été essentielle, car elle m'a permis de comprendre et de connaître davantage sur la Société et son Journal, mais surtout elle me permettra de compléter le contenu de la rédaction de l'histoire de *L'Educateur* pour deux périodes (1889-1914 et 1946-1999) dont je partage la charge pour l'ouvrage.

Pour commencer ce chapitre, je souhaiterais relever que je me suis basé, pour l'analyse des éditoriaux et pour le repérage d'articles, sur la méthode proposée par Bardin (1996) qui consiste, brièvement, à établir une *préanalyse*, puis une *exploitation du matériel* et pour finir un *traitement des résultats et interprétations* (p. 133).

CHOIX DES EDITORIAUX

Lors des premières versions du plan de travail, mon objectif de recherche était d'analyser les éditoriaux de *L'Educateur*. Dans le but d'effectuer une première analyse et de voir quelles seraient les conséquences de cette recherche et comment je pourrais exploiter ce que j'avais trouvé, j'ai décidé, dans une première étape, de ressortir les éditoriaux du mois de janvier durant une période de 20 ans. Bardin (1996) nomme cette étape une « *préanalyse [visant] à l'organisation, mais elle-même composée d'activités non structurées, « ouvertes », par opposition à l'exploitation systématique des documents* » (p.126). Cette étape permet de définir le choix des documents.

J'ai décidé de prendre le mois de janvier, car ce mois est généralement le mois utilisé pour présenter les objectifs de la nouvelle année. Il est donc, d'une certaine façon, l'exhibition du programme de l'année. Il arrive également, mais bien moins souvent que celui de décembre, qu'il soit le mois du bilan de l'année écoulée. J'ai pu trouver, pour quelques mois, des textes qui avaient également valeur de rétrospective de l'année écoulée.

Après avoir effectué ce choix du mois, j'ai imprimé tous les éditoriaux du mois de janvier afin de constituer un corpus (*op.cit*, p.127). Très généralement, j'ai choisi le premier cahier du mois. Toutefois, il m'est arrivé, bien que rarement, de prendre le second cahier car j'ai constaté que l'éditorial pouvait être plus riche que celui du premier cahier.

Grâce à la *numération* de tous les numéros de *L'Educateur* de 1865 à 1981 sur *retro.seals.ch* (plateforme de revues numérisées), j'ai pu constituer le corpus. Pour les années restantes, soit de 1981 à 2012, je suis allé aux archives du SER à Martigny (qui recueillent presque tous les *Educateurs* et autres documents) ainsi qu'aux Archives de la SPV à Lausanne. Cela m'a permis d'obtenir tous les éditoriaux recherchés.

Concrètement, cette analyse systématique permet de fournir une vision du discours tenu par les responsables du Journal, tant sur la revue que sur la Société. De cette façon, je pourrai exploiter le matériel obtenu et le traiter selon le déroulement d'analyse de Bardin (1996, p.133).

PARTICULARITE DES VERSIONS DE L'EDUCATEUR

Durant ces recherches, et grâce à l'histoire-recherche faite au préalable et en simultané sur *L'Educateur*, j'ai pu constater que le Journal s'était décliné sous des versions différentes. En effet, comme je l'ai déjà indiqué dans le chapitre 2 (Les étapes clefs de *L'Educateur*), le Journal de la Société a connu plusieurs versions dès 1917. Ainsi, j'ai pris l'éditorial de la série A (Partie générale) et celui de la série B (Chronique scolaire et Partie pratique).

Dès 1921, j'ai sélectionné les éditoriaux de *L'Educateur* et du *Bulletin* et dès 1935, j'ai décidé de ne prendre que l'éditorial de la partie corporative, car il m'a semblé que c'était dans ce texte que j'aurais davantage d'informations sur la vie de la Société et de *L'Educateur*. Ce choix peut être contestable, mais l'objectif poursuivi dans cette recherche est de connaître la Société et son Journal à travers *L'Educateur*. A titre d'exemple, les éditoriaux qui évoquent des sujets pédagogiques, voire psychologiques, tel « *Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant* » ou encore des sujets « légers » tel qu' « *Etre à la plage* » ont été volontairement mis de côté.

Il est à noter que c'est uniquement dès 1968 que le mot *éditorial* apparaît pour la première fois et qu'entre 1981 et 1991, le Journal (son édition corporative et syndicale) prend de nouvelles dimensions (avec le format A3 et un type de papier différent). Pour les années 1991 à 1996, il y a toujours deux journaux en alternance. Pour cette période, j'ai choisi de prendre majoritairement les

éditoriaux de *L'Educateur* : édition corporative et syndicale de la Présidente SPR de l'époque. Enfin, comme il n'y a plus qu'une version dès 1997, j'ai également pris le choix de prendre les éditoriaux des Présidents et des Rédacteurs en chef.

Un tableau dans le chapitre suivant présentera synthétiquement tous les changements que *L'Educateur* a subis lors de son existence et permettra donc d'en avoir une vision globale. De plus, un tableau dans le chapitre 5 exposera le choix des éditoriaux.

Dès lors, tous les éditoriaux sont compilés dans un classeur fédéral qui est une source immensément riche pour toutes recherches sur *L'Educateur*.

Après cet important travail, j'analyserai les contenus et mettrai en parallèle les éditoriaux des Présidents et des Rédacteurs en chef dans le chapitre 5.

Durant cette considérable recherche, j'ai également imprimé certains cahiers que je trouvais intéressants et qui me permettaient de connaître davantage la Société. Par exemple, les notices historiques de 1901 et de 1914 ou encore les dossiers pour les 140 ans de *L'Educateur*.

Pour rappel, l'objectif de ce travail est de raconter une histoire via les éditoriaux de *L'Educateur*, et de savoir si cette recherche pourra être opportune pour la rédaction de l'ouvrage dédié aux 150 ans de la Société. Je pense, tout comme Prost (1996), que « *la matière historique ne se présente jamais comme une suite de petits cailloux distincts mais bien davantage comme une sorte de pâte, de matière composite et au départ confuse* » (p.238). Les petits cailloux sont indéniablement les éditoriaux collectés, or un notable travail devra ainsi être établi pour reconstituer la *pâte* pour en faire une histoire cohérente.

3.4 ARTICLES

Dans les quelques lignes de ce chapitre, nous allons en premier lieu expliquer les raisons du choix des thématiques, qui s'inscrit totalement dans l'optique de la production de l'ouvrage, puis celles de la méthode utilisée pour préparer l'analyse de ces thèmes. Un examen sur des éléments propres à la Société sera également fait.

CHOIX DE CES THEMATIQUES D'ARTICLES

Au début de l'année 2013, le Groupe de pilotage de l'ouvrage pour l'anniversaire de la Société avait décidé avec sa table des matières de présenter un ouvrage découpé en périodes historiques dans lesquelles le lecteur aurait trouvé l'histoire de la Société et de *L'Educateur* ainsi que des thématiques choisies. Pour rappel, ces thématiques traitaient des évolutions de la condition enfantine, de la condition enseignante et de la place des savoirs. Après discussions et réflexions, il a été décidé, alors que le Groupe de pilotage s'était déjà partagé les périodes définies, que la table des matières allait être revisitée. Malgré cela, j'ai tout de même décidé de traiter les articles liés aux thématiques choisies dans *L'Educateur*, étant donné que le Journal était la source de mon mémoire. En complément, mon binôme pour ce travail, Georges Pasquier, était chargé d'étudier ces points avec les rapports d'activités de la Société ou les procès-verbaux des comités directeurs. Nonobstant le fait que la table des matières ait changé et que ce travail n'aura plus une implication directe dans l'ouvrage prévu, cette recherche pourrait compléter ou nourrir une thématique développée dans la deuxième partie de l'ouvrage car celle-ci devra inscrire son discours dans une vision d'école romande. Avec les données trouvées et la méthode appliquée pour cette recherche, d'autres thèmes pourraient être complétés (soit intégrés dans le texte ou via un encart). Bien évidemment, cette recherche aura également permis de connaître davantage *L'Educateur*, objet principal de ma recherche.

METHODE POUR LE REPERAGE D'ARTICLES DANS L'EDUCATEUR

Evidemment, ma recherche ne s'est pas cantonnée aux thématiques précitées. J'ai également profité de l'occasion pour prendre tous les *Educateurs* des deux périodes historiques définies, pour examiner les articles qui mentionnaient les rapports de la Société avec les autres cantons, les relations avec l'international ou encore des articles sur les associations cantonales.

La recherche s'est donc essentiellement basée en premier lieu sur des articles. Pour mener à bien cette enquête et afin avec de mieux savoir comment *L'Educateur* traitait les thématiques sélectionnées, j'ai pris tous les ouvrages durant la première période et ai cherché les tables des matières. Ces dernières donnent des indications très claires des thématiques abordées avec les titres des articles. Toutefois, je n'ai pu me baser sur les tables de matières que pour la première période étudiée (1889-1914), puisqu'à cette époque *L'Educateur* bénéficiait d'une table des matières qui se trouvait généralement à la fin du recueil annuel. Pour ces années, j'ai donc étudié avec les livres ou avec le site *internet : retro.seals.ch*.

Par contre, pour la deuxième période étudiée, un grand nombre d'*Educateur* (le recueil annuel) n'avait plus de tables des matières. De plus, les différentes formes du Journal m'ont contraint à prendre numéro par numéro tant pour les revues pédagogiques que pour les revues dites

corporatives (surtout durant la période de 1967 à 1996). Pour la fin de ces années, je n'ai pas eu besoin d'aller aux Archives (à Martigny ou à Lausanne) pour prendre revue par revue en version papier. Le corpus était déjà établi.

Après une première lecture des tables de matières, j'ai fait une rapide lecture des articles afin de savoir si je pouvais les garder dans ma sélection. Puis, j'ai compilé toutes les données récoltées (tableaux annexes au chapitre 6, la phase *exploitation*) et une synthèse (la phase *traitement*) a été produite dans le chapitre 6. Cette dernière a également été donnée au Groupe de pilotage afin de permettre une vision globale des thématiques traitées dans *L'Educateur* durant les périodes étudiées.

Le repérage d'indices sur les titres d'articles m'a permis de les relever et de les catégoriser. Par exemple, les articles *La psychologie de l'enfant*, *A propos de l'enfance malheureuse*, *De la criminalité juvénile*, ont été catalogués comme étant utiles à la condition enfantine, car les mots *enfant* ou *juvéniles* désignaient un article traitant de l'enfance.

PARTIE III – ANALYSE

Lors de ces importants chapitres, je vais présenter l'état de mes recherches sur *L'Éducateur*. En premier lieu, je parlerai de l'objet lui-même (chapitre 4), comme objet physique, puis j'analyserai le contenu des éditoriaux (chapitre 5), ressource principale pour ma recherche. Pour finir, je m'arrêterai sur la publication d'articles dans les *Éducateurs* pour deux périodes historiques choisies par le Groupe de pilotage. L'objectif sera donc de déterminer la fréquence d'articles sur les thématiques sélectionnées par le même groupe (chapitre 6).

Toute cette recherche, ainsi son analyse et ses tableaux annexes, deviendront une banque de données pour la production de l'ouvrage et serviront peut-être de sources pour des encarts ou des zooms.

4. ANALYSE – L'EDUCATEUR

Dans ce premier chapitre de l'analyse, je vais présenter les résultats obtenus sur *L'Educateur*. Mais avant de montrer ces résultats, je révélerai, grâce à un tableau, le nom des responsables de la Société. Puis, j'exposerai les changements que *L'Educateur* a vécus pendant son existence, ces derniers ayant été suscités par deux attentes différentes de la revue : alors que certains voulaient un *Educateur* qui permette de réfléchir, d'élever le niveau des instituteurs et de casser les barrières cantonales, d'autres voulaient que ce Journal propose des exercices pratiques et qu'il soit présent pour la correspondance cantonale. Ainsi, *L'Educateur* a dû changer son format et sa fréquence plusieurs fois pour répondre aux attentes des lecteurs tout en restant dans des limites financières acceptables.

4.1 RESPONSABLES DE LA SOCIETE

Avant d'approfondir le fonctionnement de *L'Educateur*, j'ai dû m'intéresser à l'organisation de la maison mère du Journal, à savoir la Société. Tout comme *L'Educateur*, la Société a vu son organisation se modifier au cours des années. J'ai souligné dans le chapitre 2 que le système *Vorort* était en place lors des premières années. Il y avait donc un président tournant selon les cantons responsables jusqu'en 1975 où Jean-Jacques Maspéro est devenu le premier Président SPR. Grâce au *tableau 4.1 – Les responsables de la Société*, il est possible d'avoir une vision d'ensemble des Présidents du comité directeur, du bureau du comité central ou encore de la SPR et du SER.



Les premiers responsables de la Société. Image tirée de Savary, E. La Société pédagogique de la Suisse romande (1864-1914). Notice historique. 1914, p.16bis. retro.seals.ch

Tableau 4.1 – Les responsables de la Société

Dates	Président-e SPR/SER	Comité directeur / bureau du CC		
		Président	Canton	Terme exact
1865-1866		Alexandre Daguet	FR	Comité directeur
1867-1868		M. Chappuis-Vuichoud	VD	
1869-1870		Auguste Biolley	NE	
1871-1872		E. Cambessedes	GE	
1873-1874		Dubois, puis Pagnard	JU	
1875-1876		Auguste Majeux	FR	
1877-1879		Cuénoud	VD	
1880-1882		Auguste Biolley	NE	
1883-1884		Alexandre Gavard	GE	
1885-1886		G. Breuleux	JU	
1887-1889		Louis Roux	VD	
1890-1892		Léon Latour	NE	
1893-1896		William Rosier	GE	
1897-1898		Albert Gylam	BE	
1899-1901		M. Gagnaud	VD	Bureau du comité central
1902-1904		L. Latour	NE	
1905-1907		William Rosier	GE	
1908-1910		Camille Frossard	JU-BE	
1911-1914		Ernest Briod	VD	
1915-1920		Fritz Hoffmann	NE	
1921-1924		Emmanuel Duvillard	GE	
1925-1928		M. Marchand	JU-BE	Bureau
1929-1932		Marcel Chantrens	VD	
1933-1935		William Baillod	NE	
1935-1936		Julien Rochat	NE	
1937-1942		Gustave Willemin	GE	Comité central
1943-1946		C. Junod	JU	
1947-1950		Robert Michel	VD	
1951-1954		Gaston Delay	NE	
1955-1958		André Neuenschwander	GE	
1959-1962		Adrien Perrot	JU-BE	
1963-1966		Armand Veillon	VD	
1967-1970		Jean John	NE	
1971-1983		Jean-Jacques Maspéro	GE	
1984-1987	J.-J.Maspéro			
1988-1997	J. Thévoz			
1999-2006	M.-C. Tabin			
2007-....	G. Pasquier			

4.2 DIFFERENTES FORMES

Lors de mon analyse sur les presque 150 ans de *L'Educateur*, j'ai en premier lieu dû comprendre comment la revue avait traversé toutes ses années, puisque j'ai mentionné plus tôt que les revues avaient une espérance de vie d'une dizaine d'années. Ainsi, je me suis intéressé à la structure de *L'Educateur* entre 1865 et 2013.

Pour cette analyse, j'ai tout d'abord fait un tableau synoptique qui retrace les changements de noms de la revue, du nombre de journaux, de leur contenu, du nombre de publications annuelles.

Le résultat de cette recherche figure dans le *Tableau 4.2.1 L'Educateur* dans les pages suivantes de ce chapitre et en annexe. Nous pouvons remarquer que *L'Educateur* a changé plusieurs fois de formes et de noms. Les raisons de ces changements se trouvent dans ce que j'appelle la quadrature du cercle de la relation théorie-pratique.

Ansermet-Zürcher (1983), dans *L'Educateur* pour les 120 ans de la SPR, releva l'ambivalence dans cette fameuse dialectique théorie-pratique en indiquant que « *tout se passe comme si l'enseignant ne pouvait se reconnaître dans les fondements qui l'habitent, comme si la théorie ne pouvait s'édifier que sur la négation de l'expérience et de la technique du praticien* » (p.22).

Dans le chapitre 2.4 (*Histoire de l'Educateur*), j'ai relevé que la partie pratique prenait de plus en plus de la place. On constate grâce au tableau synoptique (4.2.1 *L'Educateur*) une forte dualité entre la théorie et la pratique qui se traduit par une modification de la publication de *L'Educateur*. Alors que de 1865 à 1916 il n'y avait qu'un seul journal, dès 1917 *L'Educateur*, qui s'était réuni avec la revue vaudoise *l'Ecole*⁴² en 1899, se présente sous le format Série A et Série B. La première série était la Partie générale englobant toute sorte d'articles (comme par exemple, Enseignement antialcoolique, revue d'idées, des lettres ou des informations⁴³) alors que la série B traitait les chroniques scolaires (parties locales, comme par exemple les chroniques vaudoise, genevoise ou encore jurassienne) et la partie pratique. Ces séries étaient publiées toutes les semaines par alternance jusqu'en 1921. Dès cette date, il y a eu *L'Educateur* avec un abonnement facultatif et le *Bulletin corporatif* avec un abonnement obligatoire. Durant une dizaine d'années (de 1921 à 1932), *L'Intermédiaire des Educateurs*, publication de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, est intégré dans *L'Educateur* avec six numéros par année. Je renvoie le lecteur au mémoire de Jornod (1989) qui traite de la fusion entre ces deux revues. Cette alliance durant quelques années sera également traitée dans l'ouvrage destiné à l'anniversaire de la Société.

⁴² « *Estimant que l'Educateur, fondé 8 ans plus tôt, accordait trop peu de place à la partie pratique, la SPV crée l'Ecole en 1873. Dans cette publication bimensuelle (!), les "régents" trouveront des textes à dicter, des modèles de lecture et de composition, des problèmes d'arithmétique (avec leurs réponses!),...; on y trouve aussi des articles généraux sur la discipline, la paresse (!), le travail et ses récompenses. Finalement, l'Ecole deviendra essentiellement un instrument de travail où l'instituteur trouvera, en outre, le reflet complet de l'activité pédagogique du moment, officielle ou non. [...]* » http://www.spv-vd.ch/?page=a_propos/histoire/ecole_journal.php

⁴³ *L'Educateur*, 1/1918

Tableau 4.2.1 L'Edicateur

Années	Titre des journaux publiés	Nombre de journaux	Contenu	Nombre de publications annuelles
1865-1889	<i>"L'Edicateur, Revue pédagogique"</i>	1	Eléments corporatifs, Chroniques bibliographique et scolaire, Partie pratique ...	24
1890-1898	<i>"L'Edicateur, Organe de la SPR"</i>	1	Partie générale, Chronique scolaire, Partie pratiques	24
1899-1916	<i>"L'Edicateur et l'Ecole réunis"</i>	1	Chronique scolaire, Partie pratique	51-52
1917-1920	<i>"L'Edicateur et l'Ecole réunis"</i>	1, mais alternance	Série A (Partie générale); Série B (Chronique scolaire et Partie Pratique)	51-52
1921-1932	<i>"L'Edicateur" & "Le Bulletin corporatif"</i>	2	<i>"L'Edicateur"</i> : abonnement facultatif, partie pédagogique, partie pratique <i>"Le Bulletin"</i> : abonnement obligatoire, partie corporatif	51-52
1933-1934	<i>"L'Edicateur" & "Le Bulletin corporatif"</i>	2	Idem, sans la participation de <i>l'Intermédiaire des Educateurs</i>	51-52
1935- jan.1967	<i>"Educateur et Bulletin corporatif"</i>	1	Partie corporative - Partie pédagogique (+ partie pratique)	45-48
1967-1970	<i>"Educateur et Bulletin corporatif"</i>	1, mais alternance	Partie corporative; Partie pédagogique (Main à la pâte)	41-45
1971-1980	<i>"Educateur et Bulletin corporatif"</i>	1, mais alternance	Numéro pair : corporation, Numéro impair: pédagogie	40
1981-1996	<i>"Educateur-revue"; "Educateur: édition corporative et syndicale"</i>	2	<i>"Educateur-revue"</i> = revue de pédagogie et d'éducation	29
1996-2012	<i>"Educateur"</i>	1		12-15

En 1935, les deux revues (*L'Educateur* et le *Bulletin*) se réunissent et le Journal prend le nom « *Educateur et Bulletin corporatif* » et ce jusqu'en 1967 avec 45 à 48 publications par année.

En 1981, il y aura à nouveau deux journaux, l'un pour l'aspect pédagogique et l'autre pour l'aspect corporatif et syndical. Au milieu de l'année 1996, la revue retrouvera un journal avec le nom *Educateur* et avec une publication annuelle comprise entre douze et quinze numéros. Ces changements de format montrent très clairement la difficulté que la Société a eu à faire vivre ce Journal. Palandella et Thevoz (2005) résument cette situation.

Question récurrente: un organe à la fois pédagogique, pratique et corporatif ? Si les moyens financiers et techniques ont dicté une partie des choix, les soucis du comité directeur et des rédacteurs ont aussi joué leur rôle, ainsi que les désirs et, parfois, les récriminations des membres. A chaque nouvelle présentation, c'est un équilibre délicat qu'il faut trouver et qui se modifie régulièrement. D'un Educateur généraliste et informatif, on passe à une publication en deux parties, générale et pratique; puis cette dernière cède la place aux questions corporatives, le plus souvent intégrées dans la publication, mais faisant l'objet à deux reprises d'une publication séparée (1921-1934 et 1981-1995). Quant au domaine pratique, il évolue constamment en quantité et en contenu au cours des décennies, témoignant à la fois du désir de répondre aux besoins quotidiens des enseignants et de la difficulté à le faire. (p.28)

Après avoir analysé l'histoire de la structure de *L'Educateur*, je me suis intéressé aux Rédacteurs en chef et directeurs de *L'Educateur*. Le *Tableau 4.2.2 Rédacteurs des Educateurs* (en annexe) synthétise cette recherche. Il permet de connaître davantage les figures clefs qui ont fait la revue. Je reste persuadé que c'est ce genre de tableau qui sera utile pour la production de l'ouvrage de l'anniversaire de la Société.

Par la suite, j'ai répertorié, avec le *Tableau 4.2.3 Imprimeries* (en annexe), les informations concernant les imprimeries et ai mis en parallèle les cantons responsables du comité directeur lors de la période de *Vorort*. On constate que les cantons qui avaient la responsabilité du comité directeur devaient également s'occuper de l'impression de *L'Educateur*. Or, en 1873-1874, c'est à Neuchâtel que le Journal était imprimé alors que le canton en charge du comité directeur était le Jura. Sans en avoir trouvé la raison, je peux supposer que le canton n'avait pas d'imprimerie pour *L'Educateur*. Toutefois, en 1885-1886, lorsque le Jura est à nouveau devenu responsable, c'est bien dans son canton que *L'Educateur* a été imprimé. C'est en 1899, et ce jusqu'en 1933, que Payot s'est occupé de l'impression du Journal de la Société. De 1934 à ce jour, ce sont des entreprises indépendantes du canton responsable qui imprimaient *L'Educateur*.

OBJECTIFS AUX DEBUTS DE L'EDUCATEUR

Lors de ce sous-chapitre, mon intention est de mettre en évidence les objectifs du Journal de la Société tels qu'ils étaient annoncés dans *L'Educateur*.

En 1865, lors du premier éditorial, Daguet et Guérig présentaient le Journal comme étant une feuille de Suisse romande qui devait l'emporter sur les autres feuilles purement cantonales (1/1865, p. 3).

En 1869, le comité directeur de l'époque présentait la mission de *L'Educateur* qui était de « resserrer les liens fraternels et pédagogiques qui doivent unir les membres du corps enseignant [...] » (1/1869, p.1).

François Guex, alors Rédacteur en chef du Journal, écrivait en 1914 que les objectifs du Journal étaient « *quelles que soient, toutefois, les transformations qu'il subisse dans l'avenir, le journal scolaire devra toujours tenir ses lecteurs au courant du mouvement des idées pédagogiques, défendre leurs intérêts matériels et faciliter, dans la mesure du possible, mais non remplacer, le travail en classe* » (28/1914, p.447).

Or, en 1921, Albert Rochat, le Rédacteur du *Bulletin* de l'époque, écrivait que « *naguère, L'Educateur s'obstinait à ignorer nos revendications : parler traitements paraissait mesquin : seul, l'enthousiasme pour la cause sacrée – elle nous est plus sacrée que jamais – devait nous tenir lieu pain. Opinion généreuse, en un sens, mais puérile, parce qu'incomplète et surtout injuste ! Car les conditions économiques du corps enseignant furent toujours mauvaises*⁴⁴ » (*Le Bulletin*, 1921, p.1).

Il paraît évident que le Rédacteur du *Bulletin* ait été obligé de marquer le coup lors de la première publication du journal à valeur corporatiste en écrivant ces quelques lignes.

En exposant ces diverses lignes, nous ne pouvons que constater l'écho qu'elles donnent à la difficulté rencontrée relative à la dialectique sur les aspects pédagogique et syndical.

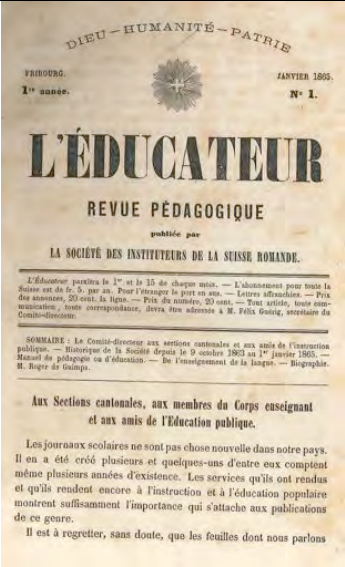
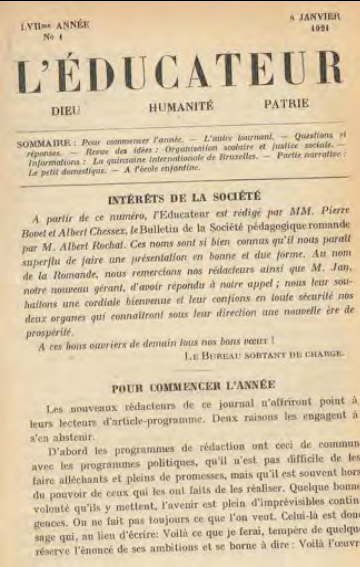
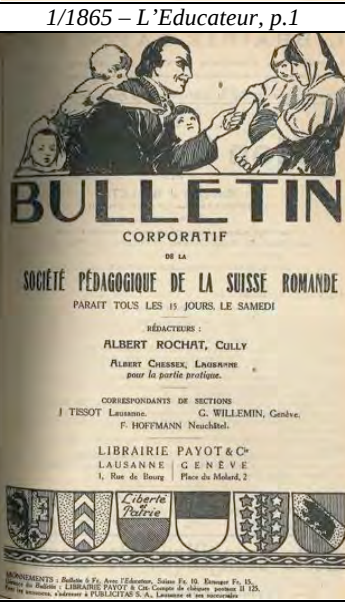
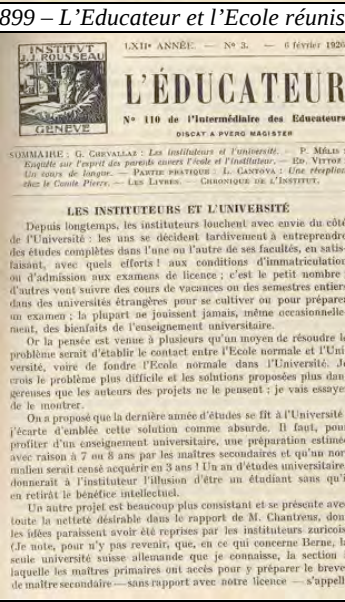
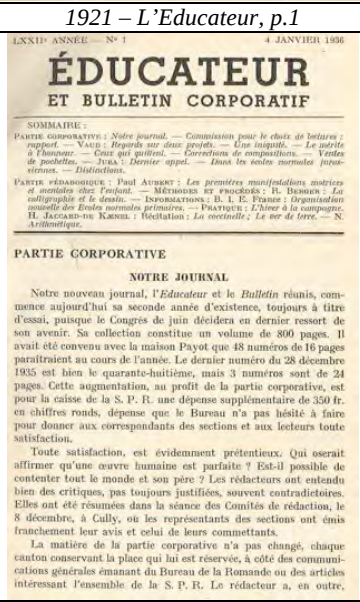
4.3 FORMATS ET FREQUENCE

Lors de sa longue histoire, *L'Educateur* a eu plusieurs formats pour répondre aux exigences des abonnés et certaines fois, certainement, pour les surprendre. Ainsi, entre 1865 à 1956, il avait le format A5. Puis dès 1957, il a pris le format A4. Toutefois, *L'Educateur : édition corporative et syndicale* a eu, entre 1981 et 1990, la taille d'un « vrai journal », soit le format A3.

Afin d'exemplifier les différents formats, voici les premières page ou couvertures des *Educateurs* à travers le temps.

⁴⁴ Le Bulletin, 1/1921, p.1

Tableau 4.3.1 Des exemples de couverture de *L'Éducateur* et de ses déclinaisons entre 1865 et 2012 (Les couvertures proviennent des Archives SPV)

 1/1865 – <i>L'Éducateur</i>, p.1	 1/1899 – <i>L'Éducateur et l'Ecole réunis</i>, p.1	 1921 – <i>L'Éducateur</i>, p.1
 1926 – <i>Le Bulletin corporatif</i>, Couverture du recueil annuel	 3/1926 – <i>Avec l'Intermédiaire des Educateurs de l'IJJR</i>, p.1	 1/1936 – <i>Educateur et Bulletin corporatif (format A5)</i>, p.1

 1/1957 EDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF ORGANE HERMOMADARIE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE Partie corporative Pour commencer... Chers collègues, Le Buletin corporatif est une revue de notre association. Elle est destinée à tous les membres de la Société pédagogique de la Suisse romande. Elle est destinée à tous les membres de la Société pédagogique de la Suisse romande. Elle est destinée à tous les membres de la Société pédagogique de la Suisse romande. 1/1957	 20/1989 Educateur ÉDITION CORPORATIVE ET SYNDICALE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE Le Buletin de la Présidente Sept d'un coup Éditorial DANS CE NUMÉRO 20/1989	 1/1992 Educateur ÉDITION CORPORATIVE ET SYNDICALE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE Le billet de la présidente Vous... Nous... Ensemble Dans ce numéro... Romandie: Mémories de l'école Joëlle Thüer: Mémories de l'école 1/1992
1/1957 – Educateur et Bulletin corporatif, p.1 (format A4)	20/1989 – Educateur : édition corporative et syndicale, p.1 (format A3)	1/1992 – Educateur : édition corporative et syndicale, p.1 (format A4)
 9/1992 EDUCATEUR Pédagogie & Education DOSSIER Jeux et jeu pour grandir ENVIRONNEMENT Les oiseaux à portée d'oreille ROIS DE L'HOMME Les réfugiés et nous 9/1992	 6/196 6 SEPTEMBRE Educateur ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETÉ DÉBAT Changer l'école ou changer d'école? NOUVEAU Partie syndicale 6/1996	 1/2012 Educateur L'appui: à déléguer ou cœur du métier? 1/2012
9/1992 – Educateur-revue, Couverture	6/1996 – L'Educateur avec la partie syndicale, Couverture	1/2012 – Educateur, Couverture

Avec ce tableau regroupant quelques couvertures entre la genèse du Journal et aujourd'hui, je ne peux que constater l'évolution de la revue. Il y a certes la différence au niveau topographique, mais on remarque également l'intégration – en raison de l'évolution technologique – de photos ainsi que l'emploi de la couleur. De plus, on découvre que la notion de couverture est présente depuis une trentaine d'années (avec *L'Educateur-revue*). En effet, lors de premiers numéros, on pouvait lire l'éditorial ou le premier article dès la première page. Or, actuellement, l'éditorial de la Rédactrice en chef est en page 2 et 3, alors que le billet du Président est, généralement, dans la deuxième partie du Journal, soit vers les pages 20. L'analyse de 150 ans de couvertures mériterait à elle seule un mémoire, voire pourquoi pas, un encart dans l'ouvrage.

En ce qui concerne la fréquence, on constate avec le *tableau 4.3.2 – Publications annuelles* qu'il y avait un journal distribué toutes les deux semaines entre 1865 et 1898. De 1899 à 1934, *L'Educateur* (ou le *Bulletin corporatif* dès 1921) arrivait dans les boîtes aux lettres des abonnés. Dès 1935 et jusqu'à 1980, le fréquence baissa à près de 40 publications annuelles, alors qu'entre 1981 et 1996, 29 journaux étaient publiés par année. En 1999, riche de sa nouvelle version, *L'Educateur* a été édité entre 12 et 14 fois l'an. Toutefois, les pages de l'ouvrage ont presque doublé par rapport à celui du début des années 70 passant à 60 pages, tandis qu'entre 1865 et la fin des années 60, le Journal n'en avait que 16.

Tableau 4.3.2 – Publications annuelles

Années	Titre des journaux publiés	Nombre de pages par édition	Nombre de publications annuelles
1865-1889	"L'Educateur, Revue pédagogique"	16	24
1890-1898	"L'Educateur, Organe de la SPR"	16	24
1899-1916	"L'Educateur et l'Ecole réunis"	24	51-52
1917-1920	"L'Educateur et l'Ecole réunis"	16	51-52
1921-1932	"L'Educateur" & "Le Bulletin corporatif"	16 / 16	51-52
1933-1934	"L'Educateur" & "Le Bulletin corporatif"	16 / 16	51-52
1935-jan.1967	"Educateur et Bulletin corporatif"	16 / 20 dès 1957	45-48
1967-1970	"Educateur et Bulletin corporatif"	16	41-45
1971-1980	"Educateur et Bulletin corporatif"	28	40
1981-1996	"Educateur-revue"; "Educateur: édition corporative et syndicale"	80-88 / 12 (A3), 28	29
1996-2012	"Educateur"	64	12-15

4.4 QUELS APPORTS POUR L'OUVRAGE ?

Avec ce chapitre et les recherches effectuées sur *L'Educateur*, je pense pouvoir amener des informations pertinentes sur l'organisation de *L'Educateur*, tant par ses diverses formes et ses fréquences de publications à travers les années, que sur les Rédacteurs en chef, les Directeurs ou les responsables des comités centraux. L'essentiel des recherches de ce chapitre est de constituer une banque de données pour comprendre *L'Educateur* à travers les années. Un encart ou quelques pages sur les différentes formes de *L'Educateur* pourrait donc être envisageable dans l'ouvrage.

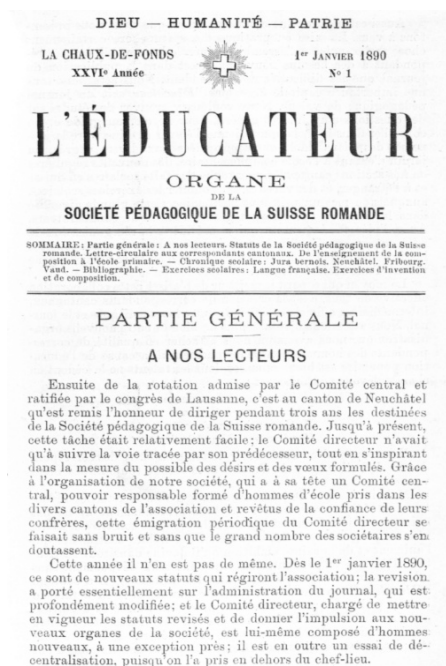
5. ANALYSE – EDITORIAUX DU MOIS DE JANVIER

Dans ce chapitre, j'analyserai les éditoriaux présents dans les *Educateurs* entre 1865 et 2012. En premier lieu, je définirai le mot éditorial, puis j'expliquerai les raisons de mes choix relatifs aux éditoriaux du mois de janvier, ainsi que de certains éditoriaux alors que plusieurs étaient produits pour le premier numéro du mois de janvier. Par la suite, je montrerai quels sont les auteurs et présenterai les thématiques abordées. Pour finir, je mettrai en exergue quelques extraits d'éditoriaux qui me permettront d'avoir une vision synthétique de certains éléments clefs de l'histoire de *L'Educateur*.

EDITORIAL OU BILLET ?

Avant de découvrir les éditoriaux des presque 150 ans de *L'Educateur* (1865 à 2012, hormis celui de 1984), il est nécessaire de définir le mot *éditorial*. Selon le Petit Robert, c'est un mot anglais provenant de *editor*, signifiant « Rédacteur en chef ». C'est donc un « *article qui émane de la direction d'un journal, d'une revue et qui définit ou reflète une orientation générale (politique, littérature, etc.)* ». On pourra constater par la suite, que pour le cas présent, ce n'est pas toujours le Rédacteur en chef de *L'Educateur* (ou de ses déclinaisons comme *Le Bulletin*) qui a écrit l'éditorial. De plus, depuis les années 1960, des journaux – par exemple, *Le Figaro* ou *Le Monde* – publient des *billets* qui sont destinés à faire connaître les positions personnelles de son auteur. Ils sont donc à ne pas confondre avec l'éditorial dans lequel on définit une orientation générale.

On retrouvera d'ailleurs le terme de *billet* pour le mot du Président dans *L'Educateur* dès 1989, alors que les écrits du Rédacteur (en chef) se trouvent sous l'intitulé *Editorial* ou *Edito*.



5.1 CHOIX

J'ai décidé de m'intéresser aux éditoriaux car ces textes permettent de retracer la vie de la Société et de son Journal à travers des écrits courts et qui suivent – théoriquement – toujours la même structure. Il va de soi que la mise en forme de ces éditoriaux a évolué (ce n'est d'ailleurs qu'en 1965 qu'apparaît pour la première fois ce terme), mais les premiers textes de la revue, si ce ne sont pas des articles thématiques, ont pour la plupart d'entre eux une volonté de textes prospectifs. De cette façon, on peut les comparer facilement, tant sur le fond que sur la forme. L'éditorial est donc un point de repère durant les 147 années étudiées.

Pour (sur)vivre durant près de 150 ans, *L'Educateur* a dû s'adapter selon les demandes diverses et variées des abonnés et des sections cantonales pour ne préserver toujours qu'un seul objectif : rassembler les enseignants de Suisse romande.

Par souci de constance, et comme déjà évoqué dans le chapitre 3, j'ai décidé de ne m'intéresser qu'aux éditoriaux du mois de janvier, car ces derniers sont très souvent le reflet d'un texte qui annonce le programme de l'année ou qui présente le bilan de l'année précédente.

LE CHOIX DES EDITORIAUX PARMI TOUS LES JOURNAUX

Etant donné que *L'Educateur* a pris plusieurs formes (tant dans les noms que dans des formats, cf. chapitre 5), j'ai dû faire des choix, car certaines années il pouvait y avoir deux éditoriaux pour la même année, l'un pour l'aspect plutôt pédagogique et l'autre pour l'aspect syndical ou corporatif.

Dès lors, j'ai fait des choix selon un critère. L'objectif principal de ma recherche est de savoir ce que *L'Educateur* peut amener pour la rédaction d'un ouvrage consacré à l'histoire de la Société. Ainsi, lorsque je devais effectuer un choix, j'ai pris le texte qui apportait des informations sur la Société et/ou son Journal.

De plus, dès 1981, étaient présents dans le même Journal l'éditorial du Rédacteur en chef ainsi qu'un texte du Président (dès 1989, ce dernier se nomme *Billet*). J'ai fait le choix de prendre les billets des Présidents, car leurs textes présentaient davantage d'informations sur l'histoire de la Société alors que les éditoriaux des Rédacteurs en chefs développaient plus les questions pédagogiques actuelles.

Afin de clarifier les choix, j'expose dans le tableau ci-dessous les périodes durant lesquelles j'ai fait des choix selon le critère suivant : les apports de *L'Educateur* sur la Société ou sur lui-même.

Tableau 5.1.1 – Choix des éditoriaux dans l'analyse

Dates	Lesquels ?	Remarques
1865 à 1917	Les textes du premier numéro de janvier.	Le mot <i>Editorial</i> n'est pas inscrit.
1917 à 1920	Les textes de la série A ou B en fonction du contenu.	<i>L'Educateur</i> et <i>l'Ecole</i> réunis dans un seul journal.
1921 à 1934	Principalement les textes de <i>L'Educateur</i> .	<i>L'Educateur</i> ou <i>Le Bulletin corporatif</i>
1935 à 1967	Selon le contenu, l'éditorial tant dans la partie corporative que pédagogique.	1 journal avec deux parties (corporative et pédagogique)
1965	Première inscription du mot <i>Editorial</i> .	
1965 à 1980	Les textes du premier numéro de janvier.	
1981 à 1996	<i>Educateur : Edition corporative et syndicale</i> .	De 1991 à 1996, j'ai pris les <i>billets</i> des Présidents.
1997 à 2012	Les <i>billets</i> des Présidents.	

On constate que depuis les années 1980, mon choix se focalise sur le billet du Président. En effet, j'ai pu constater que le Rédacteur en chef, et ce d'autant plus ces dix dernières années, focalise davantage son éditorial sur le thème pédagogique mis en avant pour le numéro du Journal. Le Président, lui, traite plus souvent de la vie de la Société ou encore du Journal, alors que durant les premières années, c'étaient les Rédacteurs en chef et les responsables de la Société qui l'évoquaient.

5.2. AUTEURS ET DESTINATAIRES

Afin d'avoir une vision synthétique des auteurs des éditoriaux sélectionnés – selon le critère « porteur d'informations » – j'ai compilé ces données dans un tableau (Tableau 5.1.1) . De plus, j'ai établi des périodes historiques en lien avec la structure de *L'Educateur*. J'ai découpé les 147 ans en six parties :

Périodes définies par mes soins pour l'analyse des éditoriaux

1. De 1865 à 1889, la période Daguet ;
2. De 1890 à 1920, la période Chronique scolaire et partie pratique ;
3. De 1921 à 1934, la période *Educateur* et *Bulletin corporatif* (2 journaux) ;
4. De 1935 à 1980, la période Partie corporative pédagogique ;
5. De 1981 à 1996, la période *Revue et Educateur, édition corporative et syndicale* (2 journaux) ;
6. De 1997 à 2012, la période *Educateur*.

Pour faire cette analyse, je me suis basé sur le *Tableau 5.2.1 Contenu des éditoriaux* et le *Tableau 5.2.2 Titres et destinataires des éditoriaux* qui se trouvent en annexes.

Le tableau 5.2.3 ci-dessous présente pour les périodes définies qui sont les auteurs, à savoir les Rédacteurs, les membres du comité (directeur ou central) ou une catégorie autres.

Tableau 5.2.3 – Les auteurs des éditoriaux

Périodes	Auteurs		
	Rédaction du Journal	Comité	Autres (dont pas signés)
1865 à 1889	6	16	3
1890 à 1920	7	9	15
1921 à 1934	13		3
1935 à 1980	23	12	7
1981 à 1996	7	9	
1997 à 2012		16	

On constate que durant la première période, ce sont davantage les membres du comité (16) qui ont écrit le premier texte (qui n'était pas encore appelé éditorial). Lorsque qu'il s'agissait des écrits de la rédaction du Journal (6), soit d'Alexandre Daguét, le texte traitait de sujet pédagogique (*Histoire de la pédagogie, Maximes et pensées éducatives du Père Grégoire Girard, la pédagogie italienne...*). On peut dire que les textes de Daguét n'étaient pas des éditoriaux, car ils ne reflétaient guère une orientation politique générale, alors que lorsque des membres du comité écrivaient et signaient le papier, ils évoquaient la vie de la Société ou du Journal.

Dans la deuxième période, l'équilibre est plus présent. Par contre, d'autres personnes ont pris la plume, comme C. Knapp, M.F. Gaillard-Pousaz ou encore U.-H. Desponds, alors que certains écrits n'étaient pas signés (7). Au niveau du contenu, tant les membres de la rédaction que du Comité traitaient de la vie de la Société. Les « autres » écrivaient des articles – qui n'étaient donc pas des éditoriaux – sur des sujets également pédagogiques (*La méthode naturelle pour l'enseignement de la lecture, Lettre de Paris, ...*)

Durant la troisième période, ce sont les Rédacteurs de L'Éducateur ou du Bulletin qui ont écrit les éditoriaux en traitant moins la vie de la SPR.

Dès 1935 et dans les choix opérés par mes soins, il s'agissait majoritairement de textes (éditorial de 1965 à 1988, puis billet dès 1989) des membres du comité, soit du Président en place.

LES ABONNES

Après avoir présenté les auteurs, il me paraît intéressant de m'arrêter quelques instants sur les abonnés à *L'Educateur*.

Lors de sa première publication, le Journal comptait 515 abonnés, membres de la SIR⁴⁵. En 1870 (*L'Educateur*, numéro 1), on peut lire une présentation du profil de l'abonné. Alors qu'il y avait environ 1'200 lecteurs de *L'Educateur*, il est détaillé les éléments suivants :

Valais 7. – Suisse allemande et italienne 57. – Genève 75. – Fribourg 99. – Jura bernois 124. – Neuchâtel 275. – Vaud 550. – Pays étrangers 17.

Sur ce nombre on compte :

649 instituteurs primaires

109 institutrices

105 professeurs et maîtres secondaires

52 directeurs et inspecteurs d'écoles (dont 13 recteurs d'académies et directeurs d'école normales)

25 commissions d'éducation

21 chefs d'institutions

64 ecclésiastiques [...]

14 conseillers d'Etat et directeurs d'instruction publique

7 préfets

11 hommes de loi, juge et avocats, notaires.

20 députés

14 rentiers et propriétaires

12 étudiants et élèves d'écoles normales [...]. (p.6)

En 1889⁴⁶, le nombre d'abonnés pour *L'Educateur* étaient de 1'189 (135 Jura bernois, 182 Neuchâtel, 130 Genève et 742 Vaud) sur environ 2'400 instituteurs et institutrices. 25 ans plus tard, en 1914⁴⁷, on comptait 1'778 abonnés à *L'Educateur* sur 3'515 membres. Toutefois, selon Guex⁴⁸, alors Rédacteur en chef du Journal, « pour être à la hauteur de sa mission, notre organe devrait compter 3'000 abonnés [...] ». (p.447)»

Après avoir trouvé ces quelques informations sur les abonnés, il m'a semblé intéressant d'avoir une vision de ces derniers sur les 147 ans. Ainsi, après une recherche aux Archives de Genève, je me suis rendu compte que dans les rapports des responsables de *L'Educateur* durant les Congrès étaient inscrits le nombre d'abonnés. Malheureusement, dès 1924, ces rapports liés à la Société ou au Journal n'y figurent plus. En effet, le contenu des procès-verbaux des Assemblées des délégués est différent puisqu'il fait référence au rapport de la marche du Journal et des éléments financiers sont indiqués, mais, il n'y a plus de traces sur le nombre d'abonnés. J'ai imaginé pouvoir déduire ce chiffre des comptes présentés mais les calculs ne correspondent pas⁴⁹.

⁴⁵ Jornod. A (1989), p. 6

⁴⁶ *L'Educateur*, 1/1889, p.6

⁴⁷ Rapport sur la marche de *L'Educateur* de 1910 à 1914, Rapport du XIX^e Congrès de Lausanne SPR, p.138

⁴⁸ *L'Educateur*, 28/1914

⁴⁹ Pour exemple, en 1987, la base du nombre de membres est de 6'450. Si je prends le montant du budget de *L'Educateur*, avec les recettes des abonnements, nous arrivons à environ 8'200 abonnés (montant divisé par le coût de

Ce manque d'informations est exprimé dans une note concernant l'avenir de *L'Educateur* de Cilette Cretton⁵⁰ (2001). Dans celles-ci, elle relève que le manque de données sur les abonnés est dû au fait que ce sont les imprimeries qui géraient le tout.

Jusqu'en 1992, il semble que le fichier de L'Educateur, n'ait pas vraiment fait l'objet d'un contrôle. Il était géré par les imprimeries successives, qui ne fournissaient guère de renseignements précis ou fiables à cet égard. Comme aucun contrôle de tirage n'était demandé, il n'y avait pas vraiment lieu de s'en inquiéter (Cretton, 2001).

Toutefois, dans les Archives du SER à Martigny, j'ai pu trouver le nombre d'abonnés à *L'Educateur* entre 2005 et 2012⁵¹. J'ai constaté que le nombre avait légèrement diminué entre ces deux années (de 11'060 à 10'209, soit une baisse d'environ 8%). Cette baisse est également visible dans l'effectif de membres de toutes les associations cantonales. Un travail plus approfondi permettrait certainement d'en expliquer les raisons.

Le comité et la rédaction voulaient absolument augmenter le nombre d'abonnés durant les premières années. Dès lors, il n'est pas surprenant de lire les commentaires suivants en première page du numéro 1 de *L'Educateur* de 1870, alors que ce dernier était également envoyé à des personnes pas encore membres. « *Nous considérons comme définitivement abonnés pour l'année prochaine, tous ceux qui n'auront pas renvoyé le numéro du 1^{er} janvier 1870* » (p.1).

En 1889, le comité vaudois va encore plus loin dans cette démarche pour trouver des nouveaux abonnés, en précisant que le « [...] présent numéro est adressé à un certain nombre de nos confrères, qui ne sont pas encore membres de la Société. Ils voudront bien en prendre connaissance. S'il ne leur était pas possible de nous accorder leur concours en acceptant l'abonnement pour l'année 1889, nous les prions de bien vouloir en informer notre gérant ou retourner, avec leur REFUS, le numéro du 15 janvier qui leur sera également envoyé » (1/1889, p.1).

Nous pouvons également lire la déception du nombre d'abonnés en Suisse lorsque le comité central de Neuchâtel écrivit qu'il y avait 1'150 abonnés dont près de 200 de l'étranger. « *Or, comme il y a 2'500 membres du corps enseignants dans la Suisse romande, l'on n'est pas encore arrivé à apprécier notre belle association comme elle le mérite, et, toutes proportions gardées, les étrangers la prisent davantage*⁵². »

l'abonnement de l'époque, soit 44.-) Selon les Archives d'Etat, Genève, Assemblée des délégués de la Société pédagogique romande : procès-verbaux correspondance, convocation, rapports d'activités. (Cote 333.2.1.15). *Budget 1987 SPR et Educateur 1987* (novembre 1986).

⁵⁰ Rédactrice en chef de *L'Educateur* (1997 à 2001)

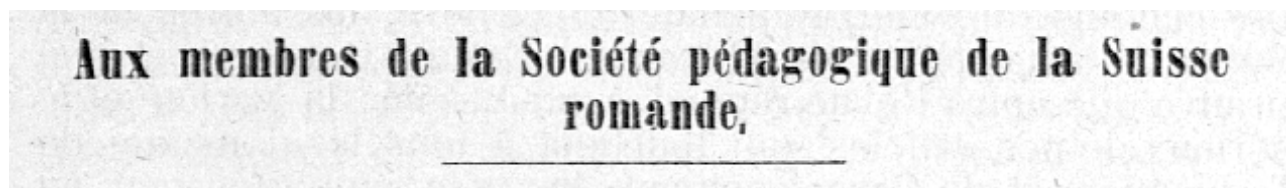
⁵¹ SER (2013). *Statistiques des abonnés, 2004 à 2012*

⁵² *L'Educateur*, 1/1880, p.3

C'est en 1931 que l'abonnement à *L'Educateur* et au *Bulletin* fut rendu obligatoire à tous les membres de la Société romande. De cette façon, cela lui permit d'avoir une assise financière suffisante.

Après avoir exploré les membres abonnés du Journal, il est intéressant de noter que durant les premières années du Journal il était spécifié à qui étaient destinés les éditoriaux. Cela était d'autant plus fréquent lorsque le sujet traité était la Société ou son Journal. A ce titre, on constate qu'entre 1865 et 1933, il est mentionné 35 fois (sur 71 années) *A nos lecteurs, Aux sections cantonales, Aux membres du Corps enseignant et aux amis de l'Education publique, Aux Comités cantonaux et membres de la Société, A nos chers collègues, Aux membres du corps enseignants primaire et secondaire de la Suisse romande et de la Suisse allemande, A nos abonnés* ou encore *Aux membres la SPR*. Nous verrons par la suite que lorsque les membres sont pris à partie, c'est pour leur parler de la Société et/ou de *L'Educateur*. Durant cette période, lorsque la thématique abordée était davantage axée sur un aspect pédagogique, aucune mention n'était faite quant aux destinataires.

Dès 1935, il n'est plus fait mention spécifique des destinataires des éditoriaux. Je considère que c'est davantage pour des raisons stylistique ou éditorialiste que ces indications ne sont plus présentes.



L'Educateur, 1/1873, Extrait de la page 1, tiré de retro.seal.ch

5.3 LE CONTENU

Afin d'avoir une vision des contenus des éditoriaux, j'ai repris chaque éditorial et j'ai thématiqué le contenu en mot. Pour ce faire, je me suis basé sur un système de catégorisation en deux étapes : l'inventaire et la classification, définie par Bardin (1996) comme étant pour « *répartir les éléments, donc chercher ou imposer une certaine organisation des messages* » (p.151). Selon cette auteure, la catégorisation a « *pour objectif premier [...], de fournir par condensation une représentation simplifiée des données brutes* » (1996, p. 152). Ainsi, en fonction de la récurrence des thématiques lors d'une première analyse, j'ai décidé de sélectionner neuf catégories (SIR/SPR/SER ; *L'Educateur* ; Pédagogie ; Congrès ; Enseignant ; Ecole ; Romand ; Politique ; Divers/Vœux).

Un éditorial pouvait avoir trois mots, comme *Politique, Educateur, SIR/SPR/SER*. Afin d'analyser ces thématiques, j'ai repris les six périodes historiques proposées dans le chapitre 5.2.

Tableau 5.3.1 – Thématiques abordées dans les éditoriaux

	SIR / SPR / SER	<i>Educateur</i>	Pédagogie	Congrès	Enseignant	Ecole	Romand	Politique	Divers / Voeux
1865 à 1889	5 (16%)	9 (29%)	5 (16%)	1 (3%)	6 (19%)	-	-	-	5 (16%)
1890 à 1920	4 (15%)	12 (44%)	4 (15%)	3 (11%)	3 (11%)	-	-	-	1 (4%)
1921 à 1934	1 (11%)	6 (67%)	2 (22%)	-	-	-	-	-	-
1935 à 1980	5 (9%)	18 (33%)	2 (4%)	4 (7%)	3 (6%)	4 (7%)	9 (17%)	1 (2%)	8 (15%)
1981 à 1996	2 (8%)	4 (17%)	2 (8%)	3 (13%)	1 (4%)	5 (21%)	2 (8%)	4 (17%)	1 (4%)
1997 à 2012	3 (10%)	4 (13%)	3 (10%)	1 (3%)	2 (6%)	5 (16%)	6 (19%)	4 (13%)	3 (10%)
Total	20 (11%)	53 (30%)	18 (10%)	12 (7%)	15 (9%)	14 (8%)	17 (10%)	9 (5%)	18 (10%)

Grâce à ce tableau (établi grâce à l'annexe *Tableau 5.3.2 Contenu des éditoriaux exploitables*), on peut constater que le sujet le plus fréquent lors des éditoriaux est *L'Educateur*. Toutefois, j'observe que les thématiques ont évolué au fur et à mesure des années. En effet, on remarque que les thématiques de l'école, de la question de la Romandie et l'aspect politique sont devenus plus présentes dans les trois dernières périodes, cela pouvant s'expliquer par l'importance du Congrès de Bienne de 1962 qui a marqué l'histoire de la SPR (*Vers une école romande*). Quant à la question de la Société, qui reste le thème le plus usité après *L'Educateur*, sa fréquence reste plus ou moins constante durant les 147 ans, avec une légère meilleure fréquence lors des premières périodes.

EDITORIAUX EXPLOITABLES

Après avoir thématisé les éditoriaux, j'ai décidé de déterminer quels seraient les contenus exploitables pour une contribution à l'ouvrage sur la Société. Mon critère est toujours le même : le texte doit contenir des informations potentielles pour comprendre l'histoire de la SIR/SPR/SER. Le tableau suivant a été fait selon les données du *Tableau 5.3.2 Contenus des éditoriaux exploitables* (en annexe).

Tableau 5.3.3 – Editoriaux exploitables

Périodes	Exploitable ?	
	Oui	Non
1865 à 1889	16 (64%)	9 (36%)
1890 à 1920	19 (61%)	12 (39%)
1921 à 1934	6 (43%)	8 (57%)
1935 à 1980	30 (65%)	16 (35%)
1981 à 1996	12 (80%)	3 (20%)
1997 à 2012	15 (94%)	1 (6%)
Total	98 (67%)	49 (33%)

On constate que près des deux tiers des éditoriaux sont exploitables et peuvent donc amener du contenu pour une histoire de la Société. Je peux donc en conclure que les éditoriaux sont une source importante pour raconter l’histoire de *L’Educateur* et de la Société. Toutefois, les éléments sont tellement importants et vastes que j’ai décidé de n’extraire que certains passages d’éditoriaux afin de mettre en exergue des thématiques.

5.4 EXTRAITS

Pour finir, je vais extraire certains passages d’éditoriaux qui parlent de *L’Educateur*, mon sujet de recherche. L’objectif de cette partie est qu’à partir de ces extraits, je puisse, en les mettant les uns après les autres, donner une image de l’histoire du Journal via lui-même. De cette façon, je peux mettre en évidence l’histoire qui est racontée à travers les éditoriaux du mois de janvier.

Afin de constituer ce récit, mon critère de sélection pour le choix des éditoriaux a été de trouver les extraits qui présentaient un condensé historique tout en développant les étapes clefs du Journal.

1865, n°1 *L’Educateur de la Suisse romande se composera de deux parties : une partie comprenant tous les articles de fond, théoriques et pratiques et une partie consacrée aux faits et nouvelles concernant l’Instruction publique. A la seconde partie appartiendront en outre la correspondance, la bibliographie, les notices biographiques, les comptes-rendus des conférences. (p.2)*
[...]

Cette union est nécessaire encore si l'on désire (et on doit le désirer) que la feuille de la Suisse romande l'emporte sur les feuilles purement cantonales qui l'ont précédée dans la carrière. (p.3)

1869, n°1 *L'Educateur avait pour mission de resserrer les liens fraternels et pédagogiques qui doivent unir les membres du corps enseignant : son programme était de servir fidèlement la belle cause de l'éducation, et sa devise : Dieu, Humanité, Patrie." (p.1) [...]*

L'Educateur n'oubliera jamais qu'il a pour mission de s'occuper uniquement de questions scolaires et que son programme est tout entier dans ces mots : Saine pédagogie chrétienne. (p.2)

1873, n°1 *D'après une décision du comité central, la partie pratique sera quelques peu modifiée, en ce sens qu'elle s'attachera à développer les moyens d'enseigner les différentes branches d'études, sans renoncer à fournir de temps à autre des exercices pour les élèves, comme cela s'est pratiqué jusqu'ici. (p.2)*

1882, n°1 *Avons-nous imprimé à l'Educateur une tendance fidèle à sa noble devise et, en même temps, assez progressiste pour que, en tenant compte de la théorie et de l'idéal, elle ne soit pas éloignée trop de la pratique et des exigences de la réalité ? La partie pratique, augmentée, a-t-elle été de quelque utilité pour nos collègues dans leur tâche de chaque jour ? (p.2)*

1890, n°1 *Nous attachons tous une importance capitale à ce que l'Educateur soit un journal pédagogique de valeur. Nous voulons y trouver des études sur des questions d'intérêt général pour l'école, un guide et un conseiller dans la tâche quotidienne d'élever et d'instruire la jeunesse, des plans de leçons appropriés aux divers degrés, du jardin d'enfant à l'école complémentaire, des nouvelles régulières de nos sections cantonales, une revue des faits scolaires en Suisse et à l'étranger, et des variétés, sans oublier les exercices scolaires, auxquels on met un prix tout particulier. (p.2)*

1891, n°1 *L'Educateur répond à ce qu'on attendait de lui: c'est bien la tribune des instituteurs de la Suisse romande. (p.1)*

1894, n°1 *Pour satisfaire à de justes réclamations, le Comité directeur n'a pas hérité, au prix d'un sérieux sacrifice, à choisir un meilleur papier et à augmenter la matière du journal par l'adoption d'un caractère plus petit, mais parfaitement lisible. [...]*

A ses yeux, la partie pratique ne doit pas être un recueil banal d'exercices tout faits, de leçons toutes rédigées, véritable oreiller de paresse pour les maitres qui, heureux d'y trouver la besogne mâchée, se croient dispensés du soin des préparations. Non ; elle doit être élaborée de manière à éveiller l'attention et à stimuler l'initiative des

instituteurs, à les engager dans des voies nouvelles, à fournir un guide et un cadre à leur esprit de recherche et d'observation. (p.1)

1905, n°1 *"Aidez-nous, recrutez de nouveaux adhérents à notre association, soutenez l'Educateur." (p.2)*

1918, n°1 *A ceux qui nous ont suivis jusqu'ici nous disons donc : « Restez-nous fidèles ! » Et à ceux qui n'ont pas cru encore devoir s'abonner à leur journal professionnel, dont le but et la raison d'être sont de soutenir leurs intérêts et ceux de l'école, nous disons : « Joignez-vous à nous ! L'EDUCATEUR est votre ami sincère et dévoué. Il veut exister par vous et pour vous. Ce sont vos prédécesseurs qui l'ont créé et développé, Ils l'ont soutenu dans l'adversité. Faites de même, afin que, toujours plus forts et plus utiles, parce que toujours plus unis, nous puissions préparer à l'école de notre pays un avenir meilleur. » (pp.1-2)*

1920, n°2 *L'heure est critique pour l'Educateur. Si vous le laissez tomber, la voix du corps enseignant primaire s'éteindrait au moment même où il importe qu'elle se fasse entendre; le lien fédératif romand ne serait plus guère qu'un mot; tout serait à recommencer. (p.1)*

1933, n°1 *[...] les instituteurs de la Suisse romande sont-ils à même de conserver leur journal? De l'adopter aux besoins toujours plus nombreux de l'Ecole ? Peuvent-ils faire en sa faveur un léger sacrifice pécuniaire, l'honorer de leur confiance, en faisant part de leurs expériences - succès ou insuccès - et en recevant d'autrui ces mêmes confidences ?(p.1)*

1936, n°1 *Notre nouveau journal, L'Educateur et le Bulletin réunis, commence aujourd'hui sa seconde année d'existence, toujours à titre d'essai, puisque le Congrès de juin décidera en dernier ressort de son avenir. (p.1)*

1943, n°1 *C'est la tâche de l'Educateur de contribuer par ses modestes moyens à la défense de notre école. [...]*
Lors de l'assemblée des délégués de septembre dernier, j'ai manifesté le désir de voir notre journal une tenue moins exclusivement théorique et littéraire, mais plus de pages consacrées à la pratique de l'enseignement. (p.9)

1944, n°1 *Notre journal, L'Educateur, constitue un centre de ralliement du corps enseignant. [...]*
Ces dernières années, ce sont souvent les moyens financiers qui nous faisaient défaut, la publication de L'Educateur grevant nos comptes de déficits inquiétants. [...]

[...] *L'Educateur* doit devenir toujours plus l'organe corporatif et pédagogique du corps enseignant romand. (p.2)

1961, n°1 *Nous pouvons être fiers de l'œuvre accomplie et de la fidélité que les membres de la SPR ont maintenue envers leur journal et leur association. Mais, si le passé nous apporte une moisson remarquable d'exemples, il nous charge aussi d'une lourde responsabilité, celle de continuer la tâche commencée, d'ajouter notre effort à ceux de nos prédécesseurs et d'apporter aux innombrables problèmes qui se posent des solutions nouvelles, adaptées à des conditions de vie et de pensée que nos anciens ont ignorées. (p.3)*

1974, n°1 *Solidarité corporative, rassemblement des forces, "épaulement" fraternel: l'une des raisons d'être de notre société pédagogique romande, l'un des buts parmi d'autres de notre "Educateur" et le souhait de ses collaborateurs. (p.3)*

1996, n°1 *Pourquoi L'Educateur ? Les membres SPR sont dispersés dans les villes et les campagnes de Romandie et souvent L'Educateur est leur seul lien régulier avec la section cantonale ou avec la SPR.*

[...]

L'Educateur, on en parle, on le critique, on le boude, mais s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer ! (p.5)

2005, n°1 *Impressionnant de reconnaître l'impact conquis par L'Educateur au-delà de nos frontières dès la fin du XIXe siècle déjà et le statut de référence professionnelle gagné au fil des ans dans le monde éducatif. (p.3)*

Quelle histoire est racontée à travers les éditoriaux du mois de janvier ? Avec le choix opéré par mes soins, ce dernier étant totalement subjectif et assumé, je présente une histoire de *L'Educateur* sur sa structure et sur sa survie à travers les années. Je présente *L'Educateur* comme ayant deux parties avec des articles de fond, théoriques et pratiques, et un espace pour la correspondance ou les comptes-rendus. Puis, le côté pratique se développe (structure) tout en précisant que le Journal doit rester une revue de qualité. Enfin, vient la période où le manque de lecteurs prédomine et les responsables tentent une fusion avec une revue des « théoriciens ». Constatant cet échec, le Journal se présente avec un aspect pratique et corporatif (structure et survie). Malgré les difficultés financières, les responsables sont fiers de la production du Journal en expliquant qu'il est le lien régulier entre les enseignants romands et qu'il a une excellente aura à l'étranger (survie).

5.5 QUELS APPORTS POUR L'OUVRAGE ?

Avec ce chapitre et les recherches faites sur les éditoriaux, je suis persuadé que ces résultats apportent des informations importantes et utiles sur les destinataires, les auteurs des éditoriaux, les thématiques traitées dans les éditos choisis et offre une pré-analyse en fonction du sujet qui pourrait être traité dans l'ouvrage. Avec les annexes, je suis convaincu que les informations traitées, tant dans l'analyse que dans les tableaux, présentent une certaine histoire de la Société et de *L'Educateur* vue à travers ce dernier. Tout comme le chapitre 5, cette recherche sur les éditoriaux propose une banque de données utiles à la compréhension de l'histoire de la SIR/SPR/SER et de son Journal et pourrait fournir des éléments pour la productions d'encarts ou de zooms, sur des sujets tels que les différentes formes de *L'Educateur*, ses éditoriaux, ou encore les responsables. Enfin, je pense sincèrement que cette analyse permet, tout comme les chapitres précédents et suivants, une meilleure connaissance sur le Journal, connaissance utile pour écrire l'histoire de *L'Educateur* que nous devons écrire pour les deux périodes historiques (1889-1914 et 1946-1999).

6. ANALYSE – ARTICLES

Dans ce chapitre, j'expliquerai les raisons de mon analyse sur les thématiques des articles dans *L'Educateur* durant deux périodes. Pour cette étude, j'ai décidé de ne prendre que les articles contenus dans les *Educateurs* et non dans les éditions corporatives et syndicales pour ne m'occuper que d'éléments définis au préalable. Il est possible que si j'avais également analysé les textes corporatifs, j'aurais peut-être pu enrichir davantage les parties liées à la condition enseignante. Pour finir, je traiterai les apports que cette recherche pourrait amener à l'élaboration du livre.

OBJECTIFS DE CETTE RECHERCHE SUR LES ARTICLES

Ce chapitre est présent car lors des discussions au sein du Groupe de pilotage pour l'ouvrage des 150 ans de la Société, il a été à un moment prévu que le livre se découpe en tranches historiques. Dans ces dernières, il était prévu d'y insérer des thématiques, en plus de l'histoire traitant de la Société ou de son Journal, telles que la condition enfantine, la condition enseignante et la place du savoir (cf. chapitre 1).

Ainsi, pour les deux périodes qui m'ont été attribuées – 1889 à 1914 et 1946 à 1999 – j'ai analysé les articles contenus dans *L'Educateur* susceptibles d'apporter des éléments pour la production de l'ouvrage. Dès lors, des tableaux synoptiques ont été établis pour permettre une vision globale. Même si la table des matières a été revisitée depuis, les résultats de cette recherche seront certainement pertinents pour la production du livre, car ils aident à connaître davantage *L'Educateur*, son contenu et son histoire. Encore une fois, un encart ou un zoom pourrait bénéficier de certains éléments ressortis dans l'analyse.

ANALYSE DE RESULTATS

En préambule, je souhaiterais mettre en lumière ce qui a été relevé par Caspard lors de l'analyse thématique de la revue *Histoire de l'Education*⁵³. Même si cette revue est plutôt *spécialisée*, opposée à *corporative* ou *professionnelle* comme l'est *L'Educateur*, et porte sur une période temporelle différente, il est possible de trouver des similitudes dans les thématiques des articles. Caspard (2000) indique que les articles publiés dans la revue *Histoire de l'Education* se répartissent

⁵³ « Créée en 1978, *Histoire de l'éducation* est une revue historique à comité de lecture consacrée à l'enseignement et à l'éducation en France et à l'étranger. À travers les articles, notes d'actualité scientifique, notes critiques et comptes rendus d'ouvrages publiés dans ses deux numéros de varia et ses deux numéros thématiques annuels, elle entend faire connaître le meilleur de la recherche dans ce domaine, rendre compte des évolutions et débats historiographiques, contribuer à l'animation de son milieu scientifique et promouvoir une histoire de l'éducation conforme aux méthodes et exigences de la discipline historique. *Histoire de l'éducation* s'adresse aussi bien aux historiens et chercheurs d'autres disciplines dans le domaine de l'éducation qu'aux enseignants, aux formateurs et à tous ceux qui cherchent, dans le passé de l'éducation, l'une des clés permettant de comprendre ses problèmes actuels ».
<http://histoire-education.revues.org/>

en trois parties : ceux liés aux aspects généraux de la discipline (21%), ceux liés à l'histoire institutionnelle et ceux portant sur un thème, tels les histoires des disciplines scolaires, les principales disciplines scolaires ou le manuel scolaire.

Pour *L'Edicateur*, Palandella et Thévoz (2005) ont également relevé la façon dont les thèmes avaient évolué lors des 140 premières années de *L'Edicateur*. Il en ressort, selon elles, que peu de thèmes ont totalement disparu. « *Il s'agit plutôt d'évolution dans la perception, par chaque époque, des problèmes qu'elle doit affronter, de transformations dans les moyens et les techniques et, en conséquence, de modifications de langage et de vocabulaire* » (p.32). Leur analyse montre que les thèmes qui apparaissent en continu sont le rapport pédagogique, les disciplines de l'enseignement, l'évaluation, les questions syndicales et la formation des enseignants. Périsset Bagnoud et *al.* (2005) indiquent également qu'entre 1865 et 1950, « *les questions relatives aux enjeux institutionnels de formation des enseignants sont quasi permanents tout au long de la période analysée* » (p.9).

On constate que les thématiques relevées par Caspard (2005) dans son analyse sur la revue *Histoire de l'éducation*, comme par exemple la discipline et le rapport pédagogique, sont également présentes dans le Journal de la Société. Par contre, la question syndicale semble être une particularité de *L'Edicateur* si l'on compare les deux revues. Ce dernier point n'est guère surprenant car, comme dit plus haut, *L'Edicateur* est plutôt une revue *corporative* ou *professionnelle*. Finalement, toutes les deux défendent la profession, l'une par le corporatisme et l'autre par l'aspect scientifique des disciplines. Toutefois, selon Hofstetter & Schneuwly (2001), il y a un « *processus de constitution de la « discipline » à travers l'analyse des pratiques effectives de ses acteurs* » (p.80). Ainsi, une revue professionnelle permettrait également de développer des disciplines.

Dès lors, mon objectif dans ce chapitre est de ressortir les articles, via les thématiques prédéfinies (les associations cantonales, *L'Edicateur*, les Congrès, le réseau et les conditions de l'enfant, de l'enseignant et de la place du savoir) qui pourraient nourrir des thématiques dans la nouvelle table des matières. Cette approche, qui permet de répertorier les articles, pourrait compléter un texte de la deuxième partie avec un regard de la Société romande via son Journal. Pour ce faire, j'ai établi deux tableaux pour les deux périodes analysées (en annexes, *Tableau 6.1.1 Thématiques 1889-1914* et *Tableau 6.1.2 Thématiques 1946-1999*). A partir de ces derniers j'ai fait les trois synthèses suivantes : 1889-1914, 1946-1972 et 1973-1999, en résumant les éléments significatifs dont *L'Edicateur* « parle » sur les thématiques choisies. Enfin, j'ai ajouté un paragraphe « zoom possible » pour des dossiers qui ont été traités plusieurs fois dans les périodes analysées.

6.1 SYNTHÈSE POUR 1889 A 1914

Associations cantonales

Il est très difficile de dégager une histoire sur les associations cantonales sur une période aussi courte. On peut tout de même dire que la plupart des cantons vivent des changements quant aux lois scolaires et aux règlements internes. A ce stade, il faudrait sélectionner les cantons et en faire une histoire sur une plus longue période.

Educateur

Le principal changement pour *L'Educateur* est le départ d'A. Daguet dès 1890. De plus, dès 1899, *L'Educateur* et *L'Ecole* sont réunis. La partie pratique prend de plus en plus une place importante. Plusieurs rapports sont faits sur cette période de *L'Educateur*.

Congrès

Il y a 9 congrès lors de cette période. On constate que l'idée d'une unification des programmes primaires des écoles romandes est évoquée. L'école primaire est essentiellement au centre des discussions.

Réseaux

Il est difficile de distinguer, toujours dans une période aussi courte, les relations. Toutefois, on peut dire qu'il y a plusieurs rencontres entre les cantons genevois et vaudois. L'association suisse des instituteurs pourrait évidemment être traitée. Je constate également qu'une commission de géographie intercantonale se constitue. Pour finir, le vote du 23 novembre 1902 sur les subventions de l'école primaire publique par la confédération semble pousser les cantons à dialoguer.

Condition enfantine

Durant cette période, il est évoqué des éléments relatifs à l'enfance abandonnée, malheureuse, les jeunes filles et les enfants faibles d'intelligence.

Condition enseignante

Je remarque que les points traités pour la condition enseignante sont essentiellement la caisse d'épargne ou de prévoyance des instituteurs. On peut le lire pour les cantons de Berne, Genève, Vaud ou encore Neuchâtel. Quelques fois, on mentionne la question du traitement (matérielle) de l'enseignant.

Place des savoirs

Comme dit plus haut, *L'Educateur* durant cette période fait la place belle aux activités pratiques. Il y en a un grand nombre et sur plusieurs matières.

Par contre, la question de l'enseignement du français, tant l'orthographe et la grammaire, est bien présente. Les travaux manuels trouvent également leur place durant cette période. On évoque également les nouvelles pédagogies, l'Education nouvelle ou la méthode active pour la pédagogie.

Zoom possible :

La place de l'armée dans *L'Educateur*. L'examen des recrues est presque présente dans tous les *Educateurs* durant cette période. De plus, un congrès est consacré à la question de l'instituteur et de l'armée.

6.2 SYNTHÈSE POUR 1946 A 1972

Associations cantonales

La remarque sur les associations cantonales est la même que celle de la période 1889-1914. Les éléments en discussion sont toujours des sujets en lien avec le canton, comme les statuts, les nouvelles lois ou les plans d'études. Je remarque également qu'il y a une harmonisation des associations cantonales (le cas de Genève) et que certains cantons s'associent à la SPR.

Educateur

Durant cette période, *L'Educateur* a fortement évolué en raison des avancées technologiques (typologies). De plus, la création de la *Guilde de documentation* en 1948 est un important complément à *L'Educateur*. De plus, il est de plus en plus ouvert à ce que des associations puissent produire des articles (par exemple les maitresse enfantines).

Congrès

Il y a 7 congrès lors de cette période. Il n'y a pas de doute : le Congrès le plus important est celui de 1962 (Vers une école romande). Pour les autres congrès, les sujets sont très variables, car ils traitent des enseignants, de la pédagogie, des enfants, de l'éducation...

Réseaux

On constate que dès la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, la question des droits de l'Homme et, de facto, les droits de l'Enfant ont une place importante dans les réunions entre les syndicats.

La question de la vision intercantonale prend également une place de plus en plus conséquente. C'est une conséquence logique du Congrès de Bienne. La langue « espéranto » est un sujet également traité à plusieurs reprises.

Condition enfantine

Durant cette période, il est évoqué à plusieurs reprises la question de l'écolier romand. L'état d'esprit des élèves, leur condition d'orientation, le bien-fondé du rôle de l'école sur l'avenir professionnel, la prise en comptes des élèves dyslexiques (1954) sont très largement abordés.

Condition enseignante

Je remarque que la question de l'enseignant-éducateur, maître-éducateur est traitée. Les questions matérielles et les conditions de retraites sont également mises en perspective. La nouveauté est la prise de conscience sur la pénurie d'enseignants. Le métier deviendrait-il moins séduisant ?

Place des savoirs

Il y a beaucoup de nouveautés durant cette période au niveau des savoirs. Cela est essentiellement dû aux nouveautés techniques (place de l'image dans les apprentissages) et à l'émergence des statistiques qui permettent d'avoir une réflexion sur les pratiques mises en place et, dès lors, de s'interroger sur le rôle de l'école dans la société.

Zoom possible :

La question des notes a pris une importance dans les débats dans *L'Educateur*. L'arrivée d'éléments statistiques a permis de s'interroger sur la pratique des notes et de ses conséquences.

6.3.3 SYNTHÈSE POUR 1973 A 1999

Associations cantonales

Plusieurs événements majeurs interviennent durant cette période comme des nouvelles lois ou des votations sur l'école (Vaud). De plus, l'impulsion produite par le congrès de 1970 sur l'éducation permanente pousse les associations à travailler sur ce thème.

Educateur

De 1971 à 1981, il y a une alternance entre la revue pédagogique et le Bulletin. Puis entre 1981 et 1996, la SPR publie deux journaux. Dès 1997, les deux journaux sont à nouveau réunis.

On y découvre davantage de dossiers sur des thématiques larges avec des articles permettant d'amener une vision systémique de la thématique traitée.

Congrès

Il y a aussi 7 congrès lors de cette période. En parallèle de ces congrès se mettent en place le Forum du Français et des Séminaires (dits de Chexbres).

Réseaux

Lors de ces années, un rapprochement s'est fait entre la SPR et le LSV avec la publication d'un journal commun (1976-1982 ?). Evidemment, de nombreuses commissions sont mises sur pied afin de planifier des programmes romands pour certaines disciplines.

Condition enfantine

En raison des avancées technologiques, davantage de tests sont faits sur les aptitudes des enfants. On s'interroge énormément sur la pédagogie spécialisée, les problèmes liés aux jeunes (l'alcool, la drogue, le suicide, la délinquance, la sexualité...).

Condition enseignante

Plusieurs études sont faites sur la question de la structure de l'école (Rapport GROS). Le rôle des femmes dans le métier et la formation des maîtres interrogent beaucoup *L'Educateur* étant donné que les enfants et leur environnement ont changé. La profession (qui le devient avec ce terme de plus en plus dominant dans les textes) est également confrontée aux aspects négatifs : le stress, un métier à risques ou les enseignants sont-ils sujet aux maladies mentales ?

Place des savoirs

Durant ces dernières années, et en lien avec la place de la recherche, *L'Educateur* évoque les pédagogies. Il en ressort que certaines pédagogies semblent efficaces pour certaines branches et ne le sont pas forcément pour d'autres. Les programmes sont évidemment vus et revus pour la plupart des branches dans une vision romande. La place de l'ordinateur est également évoquée dans les années 80 comme n'étant pas qu'une question de mode.

Zoom possible :

L'éducation permanente et l'arrivée des nouveaux médias semblent être les deux éléments significatifs durant ces trois décennies.

6.4 SYNTHESE DES SYNTHESES

L'objectif de ce paragraphe est d'établir une synthèse des synthèses englobant ces trois périodes.

Durant ces périodes, il apparaît que les associations cantonales profitent du Journal, de façon constante, pour évoquer des modifications de lois ou des votations qui ont lieu dans leur canton. La revue a laissé, depuis le départ de Daguet, une place importante à la pratique, mais au fur et à mesure des années, et ceci avec les avancées technologiques, le Journal a évolué et proposé la couleur. Ces avancées technologiques se feront aussi sentir sur les savoirs présentés dans le Journal. Alors que dans la première partie (1889-1914) on évoque les méthodes actives et l'éducation nouvelle, l'émergence des statistiques permettra par la suite de mieux mesurer les aptitudes des élèves et développera de facto de nouvelles méthodes et un rapprochement avec la recherche. L'ordinateur proposera également une nouvelle vision de l'enseignement.

Les articles liés aux élèves retracent une enfance malheureuse durant la première période, puis parle d'un écolier romand avec ses problèmes hors scolaires (tels l'alcool, la drogue...).

L'aspect romand est présent dans le Journal grâce au Congrès de Bienne (1962). Toutefois, les Congrès semblent moins évoqués dans les dernières années.

Pour finir, la condition enseignante est racontée à travers la question de retraites dans la première période, puis à travers celle de la profession « enseignante » et de sa formation dans les suivantes. Pour rappel, seul *L'Educateur* pédagogique a été sélectionné. L'intégration de la version corporative dans l'analyse pour une période aurait certainement permis de ressortir d'autres éléments.

6.5 QUELS APPORTS POUR L'OUVRAGE ?

A l'image des deux précédents chapitres analysés, l'apport de cette recherche se veut en premier lieu comme une base de données pour la production de l'ouvrage. Les tableaux en annexes et les synthèses permettront de compléter un article sur une thématique précise (par exemple, la gestion des élèves différents). Avec ces données, je pourrai alors chercher les articles correspondants et proposer un encart qui présentera ce que disait *L'Educateur* sur cette problématique. Bien évidemment, les articles traitant le Journal de la Société pourront enrichir les pages consacrées à *L'Educateur* dans la première partie de l'ouvrage.

CONCLUSION

Je vais à présent dégager quelques éléments nodaux de mes recherches établies aux archives et dans la revue pédagogique du SER, *L'Educateur*, et mettre en perspective la vie de la Société et de son Journal. Je suis bien conscient que ces résultats de recherches ne constituent pas L'histoire du SER ou encore de *L'Educateur*, mais en constituent des références importantes et utiles à l'élaboration de l'ouvrage jubilaire. En premier lieu, je suggère de revenir sur la question qui a guidé mes recherches et de me focaliser sur mon objet d'étude, *L'Educateur* : *Que peut apporter l'analyse de L'Educateur pour sa propre histoire et pour celle de sa Société ?*

Si le premier objectif de mon travail était de mieux connaître le syndicat dans lequel je suis ancré avec mon association cantonale, la Société pédagogique vaudoise, alors je peux dire que ce but est atteint. Je pense dès lors comprendre les propos de Daguet et Guérig lorsqu'ils écrivirent que « *la création de la Société centrale fit bientôt naître, comme on pouvait le prévoir, l'idée d'un organe central, reconnu nécessaire pour fonder l'unité intellectuelle et pédagogique du pays* » (*L'Educateur*, 1/1865, p. 2).

Cette phrase fondatrice est au centre de la vie de la Société depuis presque de 150 ans. La volonté de fonder une unité intellectuelle et pédagogique a très certainement été partagée par tous les membres de la Société. Or, fallait-il encore déterminer sur quelles bases allait s'appuyer cette unité. Sur celles des théoriciens ? Sur celles des praticiens ? Et comment réunir tous les enseignants romands sur la question syndicale alors que les principaux éléments statutaires de ces derniers sont de compétence cantonale ? Je ne cache pas que toutes ces questions mériteraient d'être abordées et étudiées dans un prochain travail, plus conséquent, afin de connaître l'impact « réel » du syndicat sur la pédagogie et sur les conditions de travail des enseignants.

Comme second objectif, ce travail, avec ses recherches et ses tableaux synoptiques, devait permettre de constituer une source supplémentaire sur l'histoire de *L'Educateur* ou une histoire sur les éditoriaux du mois de janvier pour la production de l'ouvrage anniversaire de la Société. Sans revenir sur tous les éléments apportés lors de la partie *Analyse*, je me permets d'avancer quelques découvertes, à mon sens majeures, qui seront certainement utiles à la production, soit de l'ouvrage, soit des parties dont j'ai la responsabilité.

- les tableaux récapitulant les responsables de la Société et de *L'Educateur* ;
- les tableaux synthétiques retraçant les différentes publications et les distincts formats de *L'Educateur* ;

- les tableaux regroupant le contenu et les auteurs des éditoriaux du mois de janvier (avec la description du contenu de 147 éditoriaux) ;
- les thématiques et leur récurrence abordées dans les éditoriaux ;
- la juxtaposition d'extraits de certains éditoriaux qui permettent d'avoir une lecture globale de la vie de *L'Educateur* ;
- les tableaux avec la présence d'articles selon des thèmes prédéfinis pour deux périodes (1889-1914 et 1946-1999) ;
- la synthèse de la présence de certains articles sur deux périodes choisies.

Compte tenu de tous les éléments apportés durant ces recherches et la matière produite lors des analyses, j'estime, pour ma part, que le second objectif est atteint.

A travers ce travail, j'ai pu constater que la vie de la revue ne fut pas un long fleuve tranquille. Elle a dû, à travers les nombreuses années de son existence, modifier sa structure pour assurer sa survie. Les propos de Périsset Bagnoud et *al.* (2005) confirme mon impression, lorsqu'elles exposent que « *la vie d'un journal professionnel est complexe et tient sans doute à la convergence de différents intérêts éthiques, moraux, professionnels mais aussi financiers* » (p.10).

J'ai conscience que la grande partie de ces éléments provient de *L'Educateur* lui-même, ce qui permet de s'interroger sur la distance critique. Mais finalement qui est le mieux placé pour parler de soi ? A plusieurs reprises, j'ai tenté de ne pas rester dans un vase clos, j'ai essayé d'ouvrir les yeux en établissant des liens avec des auteurs non rédacteurs de *L'Educateur*. Ces éditoriaux ou ces articles ont définitivement beaucoup apporté à ma connaissance sur la revue de la Société, et me permettra sans doute d'apporter des éléments pour la publication du livre.

Je suis par ailleurs conscient que ce travail est en premier lieu un travail de constitution d'archives pour constituer l'histoire d'une société. C'est en tous les cas l'option que j'ai prise pour ce mémoire. Après avoir effectué les bases de recherche, une étude du type « approche comparative des syndicats selon une démarche analytique » enrichirait la littérature sur l'impact des syndicats.

Hormis, la production du livre jubilé, des prolongements sont donc possibles. Comme je l'ai mentionné dans l'introduction, étudier *L'Educateur*, c'est ouvrir la boîte de pandore. Avec cette recherche, un intérêt particulier pourrait, entre autres, être porté sur la question des abonnés, sur l'évolution du matériel du Journal entre 1865 et 2013, sur la présence des exercices pratiques – quelle évolution ? – ou encore sur la place du syndical dans le Journal – vers quel syndicalisme ? –.

Pour conclure, *L'Educateur* est un magnifique outil dont on ne se lasse pas, un outil qui détient une multitude d'informations à découvrir, encore et encore.

BIBLIOGRAPHIE

A. SOURCES

1. Inventaire des principaux fonds archivistiques

Archives d'Etat du canton de Genève (AEG)

- Archives de la Société pédagogique romande, CH AEG Archives privées 333 (Fonds)

Archives cantonales vaudoises SPV

- Archives de la Société pédagogique vaudoise, PP 953, 1857-2010 (Fonds)

2. Sources imprimées

a) Revues et collections

- *L'Educateur* (1865-2012)
- *Le Bulletin* (1921-1934)
- *Educateur : édition corporative et syndicale* (1981-1996)

b) Archives consultées

- Assemblées des délégués SPR. Cote AEG : 333.2.
- Congrès SPR. Cote AEG : 333.5.
- Revue de *L'Educateur* et relations avec les médias. Cote AEG : 333.6.

c) Sources citées

Caspar, P. (dir.). (1981) *La presse d'éducation et d'enseignement, XVIIIe siècle-1940, tome I*, Paris : INRP, Éditions du CNRS

Geay, B. (1997). *Le Syndicalisme enseignant*, Paris : coll. Repères, éd. La Découverte.

Guyot, W. (1960), *Société pédagogique neuchâteloise, S.P.N. centenaire, 1860-1960*. Le Locle: Imprimerie Glauser-Oderbolz.

Hameline, D. (2002). *L'éducation dans le miroir du temps*, Lausanne, Loisirs et Pédagogie.

Hofstetter, R., Ratcliff, M., Schneuwly, B. (2012). *Cent ans de vie (1912-2012). La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, héritière de l'Institut Rousseau et de l'ère piagétienne*. Genève : Georg.

Le Bars, L. (2005). *La Fédération unitaire de l'enseignement (1919-1935). Aux origines du syndicalisme enseignant*. Paris : Syllepse.

Palandella, L. (2006). *Vive le parascolaire ! Entre l'école et la famille à Genève depuis 1886*. Genève : GIAP.

- Peter, N. (dir), Daniélou, J., Bertrand, F., Haller, J.-M., Thévoz, J. (2006). *La Société pédagogique vaudoise: 1856-2006 : histoire & perspectives*. Le Mont-sur-Lausanne : LEP, Loisirs et pédagogie.
- Prost, A. (1996). *Douze leçons sur l'histoire*. Paris, Le Seuil.
- Ricoeur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- Sagnes, J. (dir.) (1994). *Histoire du syndicalisme dans le monde*. Toulouse: Privat.
- Savary, E. (1914). *La Société pédagogique de la Suisse romande (1864-1914). Notice historique*. Lausanne : Imprimeries réunies (S.A).
- Seignobos, C. (1901). *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris : F. Alcan.
- Syndicat des enseignants jurassiens (SEJ), (2009). *D'ardoise et de plume: à travers souvenirs et anecdotes, un siècle d'école jurassienne*. Delémont : Editions D+P.
- Veyne, P. (1978). *Comment on écrit l'histoire*. Paris : Seuil.
- Willemmin, G. (1964). *La Société pédagogique de la Suisse romande*. In *Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande*. Appendice du n°16

B. AUTRES REFERENCES CITEES

1. Articles

- Ansermet-Zürcher, A. (1983). *Théorie, pratique* (pp.22-25). In *L'Educateur, Revue pédagogique et d'éducation*, 3 novembre 1983, n°8/1983. Société pédagogique romande.
- Aerny, F. (1983), *Trois périodes pour une histoire*, *L'Educateur*, 8/1983, pp. 5-15.
- Bardin, L. (1996). *L'analyse du contenu*. (8^e éd.). Paris : PUF.
- Brisard, E. & Malet, R. (2004). *Evolution du professionnalisme enseignant et contextes culturels : Le cas du second degré en Angleterre, Ecosse et France*. *Recherche et formation*, n° 45, pp. 131–149.
- Caspar, P. (dir.) (1981). *La Presse d'éducation et d'enseignement XVIII^e siècle - 1940. Répertoire analytique, Tome I*. Paris : INRP/CNRS.
- Caspar, P. & Caspar-Karydis, P., (1996) *Presse pédagogique et formation continue des instituteurs (1815-1940) "*. *Recherche et Formation* (Paris), 23, pp. 105-117.
- Caspar, P. (2000). « *Vingt années d'Histoire de l'éducation* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 85. Mis en ligne le 23 mars 2009.
URL : <http://histoire-education.revues.org/1235>
- Caspar, P. (2005). *Avant et après 1865 : un état de la presse pédagogique dans le grand « Canton » francophone...* *L'Educateur*, 1/2005, pp. 39-40.

- Caspard, P. & Caspard-Karydis, P. (2006) « La Presse d'éducation et d'enseignement » in Thérèse Charmasson (dir.), (2006). *Histoire de l'enseignement XIXe – XXe siècles*. Guide du chercheur, Lyon, INRP / Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, pp. 563-573.
 Trouvé sur : <http://www.inrp.fr/presse-education/presentation3.php>
- Cretton, C. (2001). *Quelques notes concernant l'avenir de L'Educateur*. Note interne SER et non publiée.
- ERHISE (Cribblez, V., puis Czaka, V.), (non publié). *Recensement des périodiques publiés dans le champ pédagogique et dans les champs annexes* (état au 21.1.2011). Université de Genève.
- Hameline, D. (1998), *Préface*. In Coquoz, J. (1998). *De l'« éducation nouvelle » à l'éducation spécialisée*. Lausanne : LEP.
- Hetzel, A.-M. (1993). *Quand les dictionnaires parlent du syndicat*. In: *Mots*, septembre 1993, N°36. Un demi-siècle de vocabulaire syndical. pp. 102-116.
- Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2001). *L'avènement d'un nouveau champ disciplinaire*, pp.79-115
 In Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (dir) (2001). *Le pari des sciences de l'éducation*. N°1/2. Bruxelles: De Boeck.
- Koselleck, R. (1990). *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*. Paris : Ed. de l'EHESS.
- Mole, F. (2005). *L'autre école des premiers instituteurs syndicalistes*. Le Télémaque (Philosophie, Éducation, Société), n°28, pp.67-83.
- Mole, F. (2007). *Des instituteurs critiques en science de l'éducation dans les années 90*. Symposium « Science(s) de l'éducation et République face à face. Théorisation contrastée d'une discipline indisciplinée (fin du 19^e-20^e) ». Strasbourg : Actualité de la Recherche en Education et en Formation.
- Palandella, L. & Thévoz, J. (2005). *Un dossier pour l'histoire de notre revue*. p.26. In SER. (2005). *Educateur*, 28 janvier 2005, n° 1/2005. Syndicat des enseignants romands : Martigny.
- Palandella, L. & Thévoz, J. (2005). *Les moments charnières dans la vie de L'Educateur*. pp. 28-31.
 In SER (2005) *Educateur*, 28 janvier 2005, n°1/2005. Syndicat des enseignants romands : Martigny.
- Palandella, L. (2013). *Qui a autorité sur L'Educateur*. Texte non publié.
- Perisset Bagnoud D., Lussi V. & Hofstetter R. (2005). Universitarisation de la formation des enseignants: enjeux de savoirs et de pouvoirs. Les débats de *L'Educateur* (1865-1950). *Actes du 5e colloque international Recherche(s) et Formation: «Former des enseignants-professionnels, savoirs et compétences»* [CD-ROM]. Nantes: IUFM.

- Périsset Bagnoud, D., Schneuwly, B., & Hofstetter, R. (2007). Infrastructures éditoriales et formes cognitives des sciences de l'éducation. In Hofstetter, R & Schneuwly, B. (avec la collaboration de Lussi, V., Cicchini, M., Criblez, L. & Späni, M.), *Emergence des sciences de l'éducation en Suisse à la croisée de traditions académiques contrastées Fin du 19e - première moitié du 20e siècle* (pp. 409-439). Berne: Peter Lang.
- Ricœur, P. (2000). *L'écriture de l'histoire et la représentation du passé*. In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55e année, N. 4, 2000. pp. 731-747.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_2000_num_55_4_279877
- Riondet, O. (2008), *Paul Ricoeur*, *BBF*, 2008, n° 2, p. 6-11,
<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-02-0006-001>
- SER (2013). *Statistiques des abonnés, 2004 à 2012*. Document SER non publié.

B. Thèses et mémoires

- Bertrand, F. (2006) *Recherches sur la Société pédagogique vaudoise 1856-1947*. Mémoire de master, Université de Paris-Nord.
- Carrard, N. (2006). *Les valeurs éducatives prônées par la Société des enseignants romands (SIR-SPR-SER), Analyse des congrès : 1872-1999*. Mémoire de licence, Université de Genève.
- Fink, N. (2008) *Histoire et mémoire dans l'enseignement secondaire genevois. Témoignage oral et pensée historique scolaire à propos de la Seconde Guerre mondiale en Suisse*. Thèse de doctorat, Université de Genève.
- Fontaine, A. (2013) *Transferts culturels et déclinaisons de la pédagogie européenne. Le cas franco-romand au travers de l'itinéraire d'Alexandre Daguet (1816-1894)*. Thèse de doctorat, Université de Fribourg & Université de Paris 8.
- Jornod, A. (1989). *Théorie/Pratique : Fusion ou fission ? L'union des journaux des « théoriciens » et des praticiens » de l'éducation de 1921 à 1932 : L'Intermédiaire des Educateurs et L'Educateur*. Mémoire de licence, Université de Genève.
- Haenggeli-Jenni, B. (2011). *Pour l'Ere Nouvelle : une revue-carrefour entre science et militance (1922-1940)*. Thèse de doctorat, Université de Genève.

C. Références des Archives citées

Archives d'Etat de Genève (AEG) :

- Congrès de la Société pédagogique romande
 - o *Rapport sur la marche de L'Educateur de 1910 à 1914*, Rapport du XIX^e Congrès SPR de Lausanne. Cote AEG : 333.5.17.

- Assemblées des délégués SPR
 - o *Budget SPR 1987 et Educateur 1987*, Assemblée des délégués de la SPR : procès-verbaux, correspondance, convocations, rapports d'activités.
Cote AEG : 333.2.1.15.

Archives SER Martigny :

- *L'Educateur*, 1901. Notice historique (1864-1901). Imprimerie Ch. Viret-Genton : Lausanne.
- Savary, E. (1914). *La Société pédagogique de la Suisse romande (1864-1914). Notice historique*. Lausanne : Imprimeries réunies (S.A).

D. Liens internet (tous les liens ont été vérifiés le 11 août 2013)

Confédération générale de travail (CGT) : <http://www.cgt.fr/-Presentation-.html>

Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer :
http://lch.ch/cms/front_content.php?idcat=86&lang=1

Editions Syllepse :
http://www.syllepse.net/Ing_FR_srub_35_idc_309_lettre_H-Hetzel-Anne-Marie.html

Histoire de l'Education
<http://histoire-education.revues.org/>

Institut universitaire Kurt Bösch, portrait de Georges Pasquier : <http://www.iukb.ch/?id=360>

Lexique de notions économiques et sociologiques proposé par le site de SES de l'Académie de Limoges : http://www.lyc-arsonval-brive.ac-limoges.fr/secosoc/breve.php3?id_breve=492

Revue numérisées : <http://retro.seals.ch/digbib/vollist?UID=edu-001&id=browse&id2=browse1>

Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande : http://retro.seals.ch/digbib/info_edu

SER : <http://www.le-ser.ch/content/structures-du-ser>
<http://www.le-ser.ch/content/archives>
<http://www.le-ser.ch/ser/projets-philosophie>

Société pédagogique genevoise :
<http://www.spg-syndicat.ch/index.php/qui-sommes-nous/aperçu-historique>

Société pédagogique vaudoise, *L'Ecole* (1873-1898) :
http://www.spv-vd.ch/?page=a_propos/histoire/ecole_journal.php

Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois : <http://www.saen.ch/news.php?item.1309.11>

UNIGE : <http://blogs.unige.ch/fapse/SSE/erhise/?q=hofstetter>

Wikipedia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Vorort>

ANNEXES

1. Projet Collectif

Table des matières 1.1, version 1

Table des matières 1.2, version 2

Table des matières 1.3, version 3

Projet de mémoire 1.4, septembre 2012

4. Analyse – *L’Educateur*

Tableau 4.2.1 *L’Educateur*

Tableau 4.2.2 Rédacteurs des *Educateurs*

Tableau 4.2.3 Imprimeries

5. Analyse – Les éditoriaux du mois de janvier

Tableau 5.2.1 Contenu des éditoriaux

Tableau 5.2.2 Titres et destinataires des éditoriaux

Tableau 5.3.2 Contenu des éditoriaux exploitables

6. Analyse – Les articles

Tableau 6.1.1 Thématiques 1889-1914

Tableau 6.1.2 Thématiques 1946-1999

Table des matières, version 1

Deux parties de même ampleur : Historique/Thématique

Commentaire : le fil rouge constitue bien la construction de la profession et la manière dont le syndicat œuvre, moyennent aussi ses organes (Congrès, Educateur, Assises, etc) à l'essor de l'école publique.

Mais plutôt que de raconter juste l'histoire du syndicat et de l'Educateur, on expose ses combats, l'évolution de ses principales actions pour que quiconque intéressé par l'école et surtout TOUS les enseignants puissent s'y reconnaître

Inclure aussi les conditions de travail, salaires, luttes proprement syndicalistes, montrer quand c'est opportun les rapports entre les différents niveaux de la professions, enfantin, primaire, secondaire – les inspecteurs et aux professions connexes à l'école, voire universitaire mais on aurait aussi des encarts pour cela.

Sources principales, l'Educateur et les archives SER/SPR/SIR ainsi que syndicats cantonaux, mais d'autres sources sont possibles, pour contextualiser le propos (syndicats enseignants dans d'autres contrées, autres professions etc).

Partie 1 (Historique) Construction d'une profession**1. Le temps des fondations 1864-1914 (25 pages)**

- 1.1. Naissances du Syndicat et de ses organes (en particulier comités cantonaux, Supports éditoriaux, Congrès)
- 1.2. Réseaux locaux, nationaux, internationaux – le rêve d'unité en butte aux corporatismes
- 1.3. L'enseignant (et l'inspecteur) hissé au statut de fonctionnaire (statut, conditions de travail et mandat de l'enseignant ; caisses de pension ; origines et parcours ; la place des femmes)
- 1.4. Efforts pour fonder une école publique (laïcité, gratuit, obligation) harmoniser l'école en Suisse (rapport au politique, négociations entre cantons ; les impasses au niveau confédéral)

2. Le temps des turbulences 1914-1964 (25 pages)

- 2.1. La profession compressée ; Grande Guerre et récession (1914 - débordant sur années 20) inclure le pb des femmes épouses de fonctionnaires interdites d'enseignement
- 2.2. Plus jamais ça ! Militances réformistes, pacifistes et internationalistes de l'entre-deux-guerres
- 2.3. Montée des périls et Seconde Guerre mondiale
- 2.4. Explosion scolaire et démocratisations

3. L'ère des enseignants ? 1964 2014 (15 pages)

Ici à définir en fonction des chapitres thématiques pour éviter tout duplicata.

Evoquer en tous les cas

- Une profession en mutation. Explosion des effectifs, reconfigurations des statuts.
- Pour un espace suisse de la formation, Enquêtes internationales
- Les reConstitutions du SER/ses organes et ses projections sur l'avenir

Partie 2 (Thématiques) Combats d'une profession

Thématiques d'actualité qui nous tiennent à cœur et représentent les principales actions du syndicat ; pour lesquelles nous pouvons aussi compter sur des compétences disponibles (en plus du groupe noyau). Chaque chapitre environ une douzaine de pages (entre 8 et 15 suivant l'importance ?)

1. **Mission de l'école** inclut dimensions sociales, éducatives, lien avec famille ; livre blanc, code de déontologie
2. **Programmes** Enseignements, contenus et méthodes (Bernard et al. ?)
3. **Réformes (EN) et démocratisations** (Béatrice, Charles ?)
4. **Politiques de l'enfance et la jeunesse** (spécialisé œuvres extrascolaire, délinquance etc, inclure ici professions connexes comme infirmières scolaires, médecins etc ?) (Joëlle ?)
5. **Formation des enseignants** (Valérie)
6. **Ligues enseignantes. Réseaux – coordinations. Un syndicat en phase avec les mouvements internationaux** (Frédéric ?)

Table des matières, version 2

Commentaires :

Cette version proposerait un livre à plusieurs entrées en ayant une approche ciblée sur la période des 150 ans avec une focale SER comme analyse.

L'idée étant de découvrir ces thématiques (points 3 à 6) sous le regard du syndicat, les sources du livres seraient exclusivement les archives du syndicat et de ses organes (*Educateur, Congrès, Assises, Archives déposées, archives des associations cantonales...*).

Les points 2 à 6 seront traités selon la période 1864-2014 et avec les sources du syndicat. Il sera donc intéressant de savoir ce qu'il a été dit, proposés ou pas dit et ignoré à travers les 150 ans sur les thématiques choisies.

- 1. L'histoire du SIR – SPR – SER (20 pages)**
 - 1.1. **Les périodes** significatives du SIR-SPR-SER
 - 1.2. **La structure** et les organes du SIR-SPR-SER
 - 1.3. **Les Missions** du SIR-SPR-SER

- 2. Les publications – les événements (20 pages)**
 - 2.1. **L'Educateur**, histoire, organisation, contenu, répercussion
 - 2.2. **Les Congrès**, histoire, contenu, propositions, répercussion
 - 2.3. **Les Assises**, histoire, contenu, propositions, répercussion

- 3. La construction de l'école romande (20 pages)**
 - 3.1. **Les Missions** de l'école, telles que prononcées
 - 3.2. **Les Pédagogies**, mises en avant ou critiquée
 - 3.3. **Les Programmes**, les propositions et prises de position

- 4. Les enseignants (20 pages)**
 - 4.1. **La Professionnalisation**, les discours sur la fonction de régent, d'instituteur, d'enseignants, prise de positions
 - 4.2. **La Formation** des enseignants, les discours sur la formation des enseignants, prises de position

- 5. Les relations (20 pages)**
 - 5.1. **Les Cantons**, associations cantonales, quels rapports avec le syndicat romand
 - 5.2. **Le National**, les rapports avec les autres syndicats, le syndicat suisse-allemand
 - 5.3. **L'International**, les rapports avec les autres pays et les organisations internationales

- 6. Le syndical (20 pages)**
 - 6.1. **Les Luites syndicales**, les positions du syndicat sur les questions de statuts, des conditions de travail... des enseignants
 - 6.2. **Les Relations avec le politique**, les relations avec les pouvoirs au niveau cantonal, au niveau national (CDIP)

- 7. L'actualité et prospective, une photographie du SER de 2013-2104 (20 pages)**
 - 7.1. **Organes et structure**
 - 7.2. **Ses événements**
 - 7.3. **Ses enjeux pour l'avenir**

Livre 150ème
Réflexions et propositions du groupe "thématiques" (Josianne, Liliane et Georges)
sur la base du travail du groupe "Histoire" (Rita et Grégory)

Concernant le doc "Réflexions concernant les contenus de l'ouvrage 150 SER"

Ce très important document de réflexion a été largement discuté. Le groupe ne s'est pas arrêté aux trois premières parties avec lesquelles il est globalement d'accord, pour se focaliser sur les "Propositions de tables de matières", avec une première réaction unanime: "Plutôt la version 2". Une deuxième réaction s'est imposée après une phase de discussion: "Ne pas séparer les thèmes et l'histoire".

Impossible dans ce résumé de refaire tout le cheminement de la réflexion, mais celle-ci aboutit aux grandes propositions suivantes (à débattre évidemment):

- Un grand principe est à faire ressortir de cet ouvrage, c'est que cette association (SIR, SPR, SER) et son Educateur ont traversé les époques, les tempêtes et les révolutions en gardant un cap (travailler dans l'intérêt des enfants et des jeunes).
- On peut regrouper toutes les entrées thématiques au travers de trois grands "thèmes":
 1. **L'évolution de la condition infantine** (révolution copernicienne, de l'enfant utile à l'enfant précieux, droit à l'éducation, école publique obligatoire, pédagogie, intégration, sélection....).
 2. **L'évolution de la condition enseignante** (image, place dans la société, statut, reconnaissance, formation, confiance, crédit politique, poids syndical ...).
 3. **L'évolution de la place des savoirs**, des compétences et de l'accès à celles-ci et à ceux-là (perte du monopole de la transmission des connaissances, enseignement, éducation, apprentissage, courants pédagogiques, évolution des technologies ...)

Important: ces trois grands thèmes sont en permanence traversés par trois grandes questions transversales:

- a) la place des femmes
 - b) la place des handicapés et des gens en difficulté
 - c) la sélection et la mise à l'écart
- Un découpage historique, tel que proposé dans la version 1 semble tout à fait pertinent au groupe, à ceci près qu'une répartition un peu différente est proposée:

- 1864 - 1889 Le temps des fondations
- 1889 - 1918 La consolidation
- 1918 - 1945 Le temps des turbulences
- 1945 - 1962 Vers la participation
- 1962 - 2014 L'école romande (rêvée)

Le groupe propose donc pour chacun de ces chapitres le même squelette de contenu:

1. Contexte
2. L'association romande et ses organes
 - a. Les associations cantonales
 - b. L'Educateur
 - c. Les congrès
 - d. Les réseaux
3. Les thèmes
 - a. La condition enfantine
 - b. La condition enseignante
 - c. La place des savoirs

Ce qui permettrait de "marier" le thématique et l'historique et répondrait au souci exprimé dans le document de base que chaque association cantonale existe et se reconnaisse dans l'histoire commune. De nombreux exemples pour chacun de ces points ont été évoqués, qui pourront être cités en séance.

Pour résumer: Le groupe partage la certitude qu'il faut tomber d'accord sur un type de table des matières. Le doc proposé nous a beaucoup aidé et nous avons fait l'exercice de vérifier que toutes les entrées qu'il contient se retrouvent reprises dans le découpage que nous proposons.

Le présent résumé est bien incomplet et ne cherche qu'à faire gagner un peu de temps aux indispensables discussions qui auront lieu mardi. Donc plus de détails, d'explications et de justifications de ce qui est proposé seront donnés mardi.

Groupe "thématique": Josianne, Liliane et Georges

Histoire des contributions du SER dans le domaine de la formation

1^{er} volet – Démarches historiques et politiques

Méthodologie de l'histoire

Méthodologie de la politique

2^{ème} volet – Histoire de syndicalisme des enseignants

Quelle littérature autour du syndicalisme des enseignants ?

Quelle histoire pour le syndicalisme des enseignants ?

Comment se construit une politique scolaire ?

3^{ème} volet – Histoire du SER

Eléments significatifs de 1864 à 1914

Eléments significatifs de 1914 à 1964

Quelle histoire pour le SER entre 1964 et aujourd'hui ?

4^{ème} volet – Quelles contributions du SER dans la politique de la formation ?

Quelles ont été les contributions ?

a) Comment se sont-elles construites ?

b) Comment ont-elles été proposées ?

c) Avec quels résultats ?

Quels ont été les obstacles aux contributions ?

(Thématiques à travers les époques... la relation entre les cantons romands, la relation avec les organes officiels, la question de la professionnalisation)

5^{ème} volet – Et aujourd'hui,

Quelles sont les visions de représentants du syndicat sur les contributions ?

Quelles sont les visions de représentants du politique sur les contributions ?

L'Educateur

Années	Titre des journaux publiés	Nbre de journaux	Contenu	Nbre de publications annuelles	Remarques
1865-1889	"L'Educateur, Revue pédagogique"	1	Eléments corporatifs, Chroniques bibliographique et scolaire, Partie pratique ...	24	Le contenu varie beaucoup. Il ne semble pas y avoir une règle sur le contenu.
1890-1898	"L'Educateur, Organe de la SPR"	1	Partie générale, Chronique scolaire, Partie pratiques	24	La partie pratique prend davantage de place
1899-1916	"L'Educateur et l'Ecole réunis"	1	Chronique scolaire, Partie pratique	51-52	
1917-1920	"L'Educateur et l'Ecole réunis"	1, mais alternance	Série A (Partie générale); Série B (Chronique scolaire et Partie Pratique)	51-52	Publication alternée entre série A et B
1921-1932	"L'Educateur" & "Le Bulletin corporatif"	2	"L'Educateur": abonnement facultatif, partie pédagogique, partie pratique "Le Bulletin": abonnement obligatoire, partie corporatif	51-52	Collaboration avec l'IJJR, "l'Intermédiaire des Educateurs" intégré dans l'"Educateur". 6 numéros par année. Publication alternée entre les deux journaux
1933-1934	"L'Educateur" & "Le Bulletin corporatif"	2	idem	51-52	Fin de l'association avec IJJR en fin 1932
1935-1967 jan.1967	"Educateur et Bulletin corporatif"	1	Partie corporative - Partie pédagogique (+ partie pratique)	45-48	1947 : Supprime la devise (effective en 1966); 1957: Journal au format A4; 1970: Rubriques FR et VS
1967-1970	"Educateur et Bulletin corporatif"	1, mais alternance	Partie corporative; Partie pédagogique (Main à la pâte)	41-45	Publication alternée entre les thèmes "corporatifs" et "pédagogiques"
1971-1980	"Educateur et Bulletin corporatif"	1, mais alternance	Numéro pair : corporation, Numéro impair: pédagogie	40	
1981-1996	"Educateur-revue"; "Educateur: édition corporative et syndicale"	2	"Educateur-revue"= revue de pédagogie et d'éducation	29	"Educateur-revue": 9 parutions à l'année. "Educateur: édition corporative et syndicale": 20 à l'année
1996-2012	"Educateur"	1		12-15	Les deux parties pédagogique et syndicale sont à nouveau réunies

Périodes	Journal	Nbre	Nom du journal	Rédacteur en chef, Directeur	Rédacteurs si 2 journaux ou alternance		Remarques
					Nom du journal	Rédacteur	
1865-1868	L'Educateur, Revue pédagogique	1		A. Daguett, FR			Partie pratique, A. Boilely, NE
1869-1870							Partie pratique, A. Gavard, GE
1871-1872							Partie pratique, Pagnard puis Joray, JB
1873-1874							<i>Pas d'informations trouvées</i>
1875-1876							Partie pratique, Maillard, VD
1877-1879	L'Educateur, Revue pédagogique						Partie pratique, A. Boilely et N. Girard, NE
1880-1882							Partie pratique, Rey, GE
1883-1884							Partie pratique, Jaquet
1885-1886							Partie pratique, Roulin, VD
1887-1889							<i>Pas d'informations trouvées</i>
1890-1892		2		E. Clerc			<i>Pas d'informations trouvées</i>
1893-1896	L'Educateur, Organe de la SPR						<i>Pas d'informations trouvées</i>
1897-1898							Partie pratique, Péquegnat, JB
1899-1901							Partie pratique, A. Reymond, puis U. Briod, VD
1902-1904							Partie pratique, U. Briod, VD
1905-1907	L'Educateur et l'Ecole réunis						Partie pratique, J. Magnin, VD
1908-1910							Alternance avec séries A et B
1911-1914							
1915-1916	L'Educateur et l'Ecole réunis						
1917-1920	L'Educateur et l'Ecole réunis				Partie pratique	J. Magnin, VD, puis A. Chessex, VD (1919)	
1921-1924		1		P. Bovet (Institut JJR) & A. Chessex	Bulletin corporatif	A. Rochat	
1925-1928	L'Educateur & Bulletin corporatif						
1929-1932							
1933-1934							
1935-1936							
1937-1942							Bulletin corporatif, C. Grec
1943-1946							
1947-1962	Educateur et Bulletin corporatif						Bulletin corporatif, G. Willenin
1963-1966							<i>Pas d'informations trouvées</i>
1967-1970							
1971-1980	Educateur et bulletin corporatif	2		Jean-Pierre Rochat et Raymond Hutins	Educateur et bulletin corporatif	F. Bourquin	
1981-1985							
1986-1992	Educateur-Revue & Educateur : revue corporative syndicale						
1993-1996							
1996-2001							
2002-2006	Educateur						
2007-2013							

Date	Réalisation	Canton en charge du comité directeur
1865	<i>Informations pas trouvées</i>	FR
1866	Imprimerie Ch. Marchand, FR	FR
1867-1868	Imprimerie J.-L. Borgeaud, VD	VD
1869	Imprimerie G. Guillaume Fils, NE	NE
1870	<i>Informations pas trouvées</i>	<i>Informations pas trouvées</i>
1871-1872	Imprimerie Taponnier & Studer, GE	GE
1873-1874	Imprimerie Grossniklaus, NE	JU
1875-1876	Imprimerie Edouard Biemann, FR	FR
1877-1879	Imprimerie J.-L. Borgeaud, VD	VD
1880-1882	Imprimerie L.-A. Borel, NE	NE
1883-1884	Imprimerie Taponnier & Studer, GE	GE
1885-1886	Imprimerie et Lithographie de Victor Michel, JU	JU
1887-1889	Imprimerie A. Genton et Viret, VD	VD
1890-1892	Imprimerie du National suisse, NE	NE
1894-1895	<i>Informations pas trouvées</i>	<i>Informations pas trouvées</i>
1896	Imprimerie centrale genevoise	GE
1897-1898	<i>Informations pas trouvées</i>	<i>Informations pas trouvées</i>
1899	Librairie F. Payot	VD
1900-1933	Librairie Payot et Cie	
1934-1943	Imprimerie réunies SA Lausanne	
1944-1949	Imprimerie nouvelle, C. Corbaz	
1950-1953	<i>Informations pas trouvées</i>	
1954-1992	Imprimerie Corbaz SA	
1994-1996	Bron-Marendaz Imprimeurs SA	
1997-1999	Inédits Publications	
2000-2013	Imprimerie Montfort	

1865	1864, création de la société des instituteurs de la Suisse, 2 parties : articles de fond, théorie et pratique, demande de participation, l'union fait la force, emploi du passé simple, tous les instituteurs de la Suisse romande une seule famille
1866	les ressources innombrables mises aujourd'hui à la disposition de la jeunesse, par le dessin, la gravure, la lithographie, le lithochromie..., Avantage de l'encyclopédie, sans appartenir à la classe de riches, Référence à l'évangile, Emploi excessif ou mal dirigé de l'image, n'est-il pas un inconvénient psychologique?
1867	retour sur le congrès du 6 août 1866, Belge, M. Wynen (écrivain pédagogique) relève la qualité des enseignants et de l'Educateur
1868	« Fondé pour servir d'organe aux instituteurs de la Suisse française, sans distinction de cantons et de croyances » Bilan des 3 premières années Fin de Manuel pédagogique, pas d'intérêt très médiocre pour d'autres, Devise de l'Educateur : Dieu, Humanité, Patrie
1869	"L'Educateur avait pour mission pour resserrer les liens fraternels et pédagogiques qui doivent unir les membres du corps enseignant : son programme était de servir fidèlement la belle cause de l'éducation, et sa devise : Dieu, Humanité, Patrie." Président du comité directeur de Lausanne, actuellement directeur des écoles normales vaudoises, L'Educateur n'oubliera jamais qu'il a pour mission de s'occuper uniquement de questions scolaires et que son programme est tout entier dans ces mots : Saine pédagogie chrétienne. Sous-rédacteur à M. Daguet
1870	Pas d'édito, statistiques des abonnés
1871	Genève, direction de la SIR, rendre la lecture de l'Educateur plus attrayante et utile, organisation du comité
1872	Lutte entre deux nations, amour sacré que l'on doit voir pour son pays et de l'attachement inaltérable de l'homme libre pour la liberté
1873	demande de recevoir les communications des abonnés suisses et étrangers, changements désirés. Partie pratique modifiée "s'attacher à développer les moyens d'enseigner les différentes branches d'études", +1200 lecteurs
1874	Cas de Balmer, idée de caisse de secours
1875	dans le même esprit national, chrétien et humanitaire, Fribourg évoque les dangers de la tâche
1876	Nicolas de Flue
1877	Tous comprenaient que l'association était le plus puissant moyen d'assurer à l'instituteur une certaine indépendance (...)", position du maître d'école est encore loin d'être brillante, elle est pourtant meilleure qu'il y a quinze ou vingt ans, et nul n'oserait affirmer que l'association n'ait rien fait pour atteindre ce but"indifférence face à l'avenir de la société. Il n'est pas de société dont la contribution annuelle soit moins élevée que celle de la nôtre. Première crise ?
1878	Père Grégoire Girard
1879	Pédagogie Française, conférences faites aux instituteurs
1880	"osons croire que, pendant ces seize années d'existence notre Société pédagogique, n'a pas été sans exercer quelque influence salutaire sur l'instruction publique dans notre patrie". "nous nous sentons bien faibles pour l'entreprendre. Néanmoins, nous ferons tout ce qui nous sera possible pour la mener à bien" Espère pas troublée par la guerre. Questions essentielles: Caisse de secours et l'Educateur. Rappel de la devise: Dieu, Humanité, Patrie. 1150 abonnés (200 à l'étranger), 2500 enseignants. Pasteurs reçoivent le numéro Educateur
1881	Pédagogie italienne

1882	Imprimé l'Educateur fidèle à notre noble devise et, en même temps, assez progressiste pour que en tenant compte de la théorie et de l'idéal, elle ne soit pas éloignée trop de la pratique et des exigences de la réalité. Espère que le nombre d'abonnés augmentera
1883	Art. 1 : Développer la science pédagogique, perfectionner les méthodes d'enseignement, créer et entretenir parmi les membres du corps enseignant des relations amicales et fraternelles. Volonté de faire de la propagande. L'Educateur devrait, selon certains sociétaires, présenter plus d'intérêt et de variété. Pressant appel pour un plus grand nombre de collaborateurs. Rappel de la devise
1884	CD prie aux lecteurs de continuer leur témoignage de leur sympathie, introduction des travaux manuels dans le programme école primaire, simplifier orthographe
1885	Devise, Porrentruy ville d'études et de mouvement intellectuel. Si la tâche est immense, nos moyens sont restreints et nos ressources limitées. Pour réussir, il faut travailler et s'unir. Educateur, tribune facilement accessible à tous les hommes de bonne volonté et que leurs travaux soient publiés... Songez que les nations grandissent par l'amour de la science et par la vertu.
1886	Noble devise: Tous pour un, un pour tous est bien avec celle qui figure en tête de l'Educateur, l'expression vraie inaltérable des sentiments qui animent les membres de notre association. Dangers, tâches de s'occuper de l'Educateur Sentiments de solidarité, de confiance mutuelle qui seuls donnent la vraie force à notre association. Educateur, organe des instituteurs à tous les degrés comme devant s'alimenter de leurs correspondances et de leurs travaux. Caisse de secours mutuels
1887	Fribourg a dû décliner l'offre de l'Educateur. Ressentir une sorte de malaise, mélange de besoins nouveaux et crainte pour l'avenir de la Société. Instituteurs doivent resserrer les liens. Changement dans Educateur: Partie spéciale aux communications de sections cantonales. Rétribution pour collaboration au journal
1888	besoin d'union et de solidarité, SIR a tiré les instituteurs de leur isolement. Discuter des lois futures avant qu'elles soient acceptées
1889	Ambition de grouper autour du drapeau qui lui avait été confié, sinon tous les membres du corps enseignants de nos cantons de langue française, au moins, la très grande majorité d'entre eux. Son espoir, trop optimiste, sans doute, ne s'est point réalisé (...)
1890	Nouveaux statuts, Société pédagogique de la Suisse Romande. Educateur soit un journal pédagogique de valeur. Création de correspondants cantonaux, Directeur de l'Educateur, Refus de Daguét d'être rédacteur en chef honoraire
1891	Pas d'imperfections en retour. L'Educateur répond à ce qu'on attendait de lui: c'est bien la tribune des instituteurs de la Suisse romande. Défaut: trop strictement pédagogique
1892	Programmes bien coordonnées et restreints à la portée des jeunes intelligences, conviction que l'on enseigne encore trop. Réforme doit venir des instituteurs (institutrices). Peu d'élèves peuvent suivre le programme auquel on veut les astreindre, l'école est prise en dégoût. La grande erreur est que l'on va trop vite. Donner une tendance plus pratique à note enseignement
1893	L'Educateur une revue bien renseignée, sérieuse, variée dans ses articles, résolue à défendre les intérêts de ses commettants, ouvertes aux idées justes, assises sur le principe de l'évolution scientifique dans le domaine de l'éducation et de la psychologie... Besoin du concours de tous. Adopté la méthode dite de la division du travail.
1894	Pour satisfaire à de justes réclamations, le Comité directeur n'a pas hérité, au prix d'un sérieux sacrifice, à choisir un meilleur papier et à augmenter la matière du journal par l'adoption d'un caractère plus petit, mais parfaitement lisible. Partie pratique ne doit pas être un recueil banal d'exercices tout faits... elle doit être élaborée de manière à éveiller l'attention et à stimuler l'initiative des instituteurs... Educateur doit garder la zone neutre inaccessible aux conflits. Partie générale: tribune largement ouverte à toutes les sections et à un foyer de discussions courtoises.
1895	Rappel de la tribune de la partie générale. Genève garde la direction jusqu'en 1896. Congrès des instituteurs de la Suisse entière
1896	Demande d'un soutien vif pour le mouvement pédagogique moderne. Evoque le congrès des instituteurs suisses

1897	Educateur une tribune largement ouverte à toutes les idées justes et généreuses, à toutes les communications intéressantes et propres à servir la noble cause de l'éducation, à toutes les discussions courtoises mais exemptes de toute attaque personnelle et de tout esprit de polémique malsaine et de dénigrement
1898	Charles-Albert Gobat
1899	Nouvelle constitution. Congrès: itinérant, Educateur, organe officiel de la Société, aura son siège fixe désigné par l'Assemblée générale. Lausanne, siège de l'Educateur. Presse pédagogique en Suisse, 37 journaux scolaires, dont 12 en Suisse romande. Fusion de l'Educateur et de l'Ecole (Propriétaire Payot). Lien avec la Suisse allemande et italienne. Première partie : pédagogie générale, les intérêts et les droits du corps enseignant (par les délégués cantonaux), Chronique pédagogique, Revue des journaux. Publication chaque semaine, envoyé aussi aux pères de famille. Educateur, tribune libre
1900	L'union fait la force. "Si pendant longtemps, elle a manqué de vie et d'influence, c'est précisément parce qu'elle manquait d'union, celle-ci n'ayant jamais pu être obtenue, un peu par la faute d'une organisation défectueuse, mais aussi à cause de tendances particularistes excessives chez un trop grand nombre de membres". Educateur en mesure de contribuer beaucoup que par le passé
1901	Carte muette
1902	Le seul journal pédagogique de la Suisse romande. Compte sur la collaboration de tous ceux uni voudront bien nous faire part du résultat de leurs travaux ou de leurs expériences. Esprit de solidarité et de mutualité, l'union fait la force
1903	-
1904	Poésie "les étrennes de l'Educateur".
1905	"aidez-nous, recrutez de nouveaux adhérents à notre association, soutenez l'Educateur"
1906	le nouveau programme des Ecoles normales
1907	"nous comptons sur la fidélité de nos amis, sur leurs sentiments de solidarité et d'intérêt réfléchi".
1908	Abonnés fidèles, car, "il en a besoin pour faire face à la situation nouvelle créée par la hausse générale qui sévit actuellement sur notre pays". Prix reste à 5.-
1909	-
1910	Méthode naturelle pour l'enseignement de la lecture
1911	Lettre d'Angleterre
1912	Pensions de retraite des instituteurs genevois d'après une loi récente
1913	Scharrelmann
1914	Intérêts de la société
1915	... avec l'espérance de jours meilleurs...
1916	Appel relatif à une souscription du corps enseignant romand en faveur des orphelins serbes

1917	Série A: Cette diversité dans l'unité, que Dieu veuille nous conserver, est la véritable école de l'amitié. Notre pays connaît un très grand nombre de sociétés fédérales ou cantonales, mais peu de sociétés romandes. Série B : Appel à envoyer rapidement les articles
1918	Série A: Demande de solidariser avec "nous". Ce sont vos prédécesseurs qui l'ont créé et développé. Ils l'ont soutenu dans l'adversité. Faites de même, afin que, toujours plus forts et plus utiles, parce que toujours plus unis, nous puissions préparer à l'école de notre pays un avenir meilleur. Série B: -
1919	Série A: Changement de première page, page blanche, économie de 1600, Série B: -
1920	Série A: Abonnement à 10.-; Série B: L'heure est critique pour l'Educateur. Si vous le laissez tomber, la voix du corps enseignant primaire s'éteindrait au moment même où il importe qu'elle se fasse entendre; le lien fédératif romand ne serait plus guère qu'un mot; tout serait à recommencer.
1921	Point d'article-programme, car, comme les programmes politiques, pas difficile de les faire alléchants et pleins de promesses, mais difficile de les réaliser. "L'Educateur est à son zénith. Il ne peut plus descendre". Le comité central en déchargeant toutes les questions corporatives pour les concentrer dans un Bulletin professionnel confié à notre ami M. Rochat, en élevant à la dignité d'organes indépendants chacune des deux parties de son journal hebdomadaire, la Société pédagogique romande a marqué, en ce qui concerne la revue dont nous avons la charge, une double préoccupation". Educateur sera désormais aussi celui de l'institut JJR. Numéro spécial (6x)
1922	L'instituteur ... homme cultivé
1923	Aux commissions scolaires communales de la Suisse romande
1924	"Vous n'écoutez pas"
1925	Faut-il encore distribuer des prix ?
1926	Isolement ou collaboration ?
1927	Vie de Pestalozzi
1928	Stimuler la collaboration, il y a un devoir de chacun d'y contribuer à l'œuvre commune. L'Educateur doit être le journal de ses lecteurs.
1929	"la pédagogie n'est pas l'apanage d'un pays, d'une race; elle est de tous les temps et de toutes les contrées et de l'Etat. Il importe donc de mettre sous les yeux des instituteurs les expériences faites de l'autre côté de nos frontières...". Dès 1917, deux parties A (questions spéculatives et à l'information) et B (corporatifs). Dès 1921, la partie B devient le Bulletin. Educateur devient facultatif, est-ce une bonne chose ? L'Educateur veut demeurer l'organe de la SPR
1930	Presse pédagogique. L'Educateur ne peut périlcliter tant que chacun se haussera au niveau de sa tâche. Il ne saurait être la victime que de l'oubli de ce qui est notre premier devoir: le perfectionnement nécessaire et continu
1931	Pédagogie et pédagogues
1932	Géologues de l'âme
1933	les instituteurs de la Suisse romande sont-ils à même de conserver leur journal ? De l'adopter aux besoins toujours plus nombreux de l'Ecole ? Peuvent-ils faire en sa faveur un léger sacrifice pécuniaire, l'honorer de leur confiance, en faisant part de leurs expériences - succès ou insuccès - et en recevant d'autrui ces mêmes confidences ?... Partie pratique a augmenté, mais comment concilier cette forte augmentation de la partie pratique avec la nécessité de présenter à tous nos lecteurs des articles substantiels. ...

1934	Notre programme: chacun des numéros de l'Educateur sera pourvu d'une vignette. Sur le fond, une question générale; Méthodes et procédés; une partie pratique
1935	Educateur et bulletin corporatif réuni: appel aux Valaisans. Fédération suisse des associations d'instituteurs et des institutrices. Injuste que l'école soit toujours appelée la première à faire des sacrifices nécessaires au rétablissement des finances des Etats. Educateur obligatoire pour tous les membres des sections qui forment la Romande.
1936	Réunions à titre d'essai, Congrès décidera en dernier ressort de son avenir. 3 numéros sont de 24 pages (au lieu des 16 pages). Satisfaction. Partie corporative, pas changée. Deux parties de 8 pages, articles revêtent nécessairement un caractère fragmentaire. Trop à gauche, selon une voix. Tribune doit être mise à leur service, permettant un échange d'opinions loyal et courtois.
1937	Plus d'accord avec Payot. Nouvel accord avec Imprimeries Réunies à Lausanne. Format normalisé, légèrement réduit, Prix d'abonnement à 8.- au lieu de 9.-
1938	Partie corporative: Education nationale; Partie pédagogique: Si l'Educateur de cette année ne vous a pas paru trop désagréable à lire, c'est à vous tous que vous le devez
1939	Partie corporative: - ; Partie pédagogique: On a peur de l'esprit totalitaire, de la dictature, et l'un de nos plus magistrats clame sa vénération pour un dictateur qui a condensé sa pensée dans ces paroles blasphématoire. L'école est et doit être un élément de stabilité pour un état démocratique.
1940	Partie corporative: position sur l'assainissement des caisses de retraite du personnel fédéral, rôle du comité central ? "Être un peu la conscience du corps enseignant romand", traduire ce qu'il sent, ce n'est pas toujours une tâche facile. ; Partie pédagogique: une école enfantine sereine
1941	Partie corporative: - ; Partie pédagogique: tableaux scolaires suisses
1942	Partie corporative: Service d'une aide intellectuelle aux prisonniers de guerre, collecte de jouets pour petits français ; Partie pédagogique: Etape de la formation et de la déformation du caractère
1943	Partie corporative: Passage de 8 à 9.- l'abonnement, Espoir de jours meilleurs. La génération ne doit pas être amoindrie; de grandes tâches l'attendent. Sans défaillance il faut préparer l'avenir. ; Partie pédagogique: Educateur 1943: Mais, plus haut que nous il y a notre oeuvre commune: l'école. C'est la tâche de l'Educateur de contribuer par ses modestes moyens à la défense de notre école. Voue d'un journal moins théorique et littéraire, mais plus de pages consacrées à la pratique de l'enseignement
1944	Partie corporative: le corps enseignant romand s'es efforcé de comprendre la tâche, les tâches multiples qui lui sont imposées, et qu'il a fait oeuvre utile dans tous les domaines. Les pédagogues ont fait largement leur devoir civique. L'Educateur constitue un centre de ralliement du corps enseignant. Ces dernières années, ce sont souvent les moyens financiers qui nous faisaient défaut. Rupture avec IRL. L'Educateur doit devenir toujours plus l'organe corporatif et pédagogique du corps enseignant romand ; Partie pédagogique: L'Educateur dans une toilette quelque peu nouvelle, couverture et caractères. Désir d'éviter la dispersion. Deux conceptions restent toujours en présence: L'Educateur-revue pédagogique et l'Educateur-cahier de préparation. Changement sur partie pratique. Création au sein des sections de groupes d'études dont une partie du travail consisterait à alimenter les pages pratiques du journal.
1945	Partie corporative: Décès du Rédacteur Alb. Rudhardt. Nouvelle section: union du personnel enseignant protestant du Valais, Présentation de l'Educateur jugé satisfaisante. Les correspondants du Bulletin ne voudraient pas que l'extension de l'Educateur se fasse au détriment du Bulletin corporatif. Eventualité de publier annuellement 10 numéros de 24 pages, dont 8 supplémentaires destinées à étendre la partie pratique ; Partie pédagogique: FW Foerster
1946	Partie corporative: le cc vous invite, pour "l'année pestalozienne" à réaliser en toute simplicité l'oeuvre d'entraide la plus urgente: l'accueil de centaines de collègues étrangers et de leurs enfants dans nos familles. ; Partie pédagogique: 1945 a été pour l'Educateur une année de tâtonnements et de recherches qui essayaient de répondre à ce voeu souvent exprimé: une partie pédagogique pratique plus importante. Ombre au tableau: la faible participation des institutrices

1947	Partie corporative: Présidence vaudoise ; Partie pédagogique: Ecole d'hier et aujourd'hui
1948	Partie corporative: voeux ; Partie pédagogique: arboriculture du Valais
1949	Partie corporative: voeux ; Partie documentaire (Nouveau) Partie pédagogique: allemand
1950	Partie corporative: je souhaite aussi que notre siècle, quinquagénaire repent, parvenu au milieu du chemin de la vie consent enfin à laisser là son caractère hargneux, quinteux, irascible et forcené pour réaliser les espoirs qui naquirent à son berceau : progrès, liberté, paix ; Partie pédagogique: conclusions à notre enquête sur l'état d'esprit des écoliers
1951	Partie corporative: retour sur le congrès de 1950 ; Partie pédagogique:
1952	Partie corporative: voeux ; Partie pédagogique:
1953	Partie corporative: voeux ; Partie pédagogique: attitude devant l'infirmité
1954	Partie corporative: voeux ; Partie pédagogique: à chacun son métier
1955	Partie corporative: retour sur congrès de 1954, un succès. Depuis l'assemblée générale s'est privée de toute compétence administrative, le sujet unique proposé comme thème d'étude et la discussion du rapport général sur celui-ci prennent de ce fait une importance un peu disproportionnée. Thème les autorités et le corps enseignant ; Partie pédagogique:
1956	Partie corporative: vœux
1957	Partie corporative: L'Educateur aborde une nouvelle année de son existence dans un vêtement neuf qui, nous l'espérons, lui siéra. ; Partie pédagogique: Chronique de l'UNESCO
1958	Partie corporative: Sachons donc tirer la leçon des mois écoulés et regarder, malgré tout, avec courage et confiance vers l'avenir. ; Partie pédagogique:
1959	Partie corporative: Merci..., rappel de la devise: Dieu, Humanité, Patrie
1960	Partie corporative: je veux simplement constater que toutes les considérations de fin d'année sont résolument tournées vers l'optimisme et vers la détente; le sujet primordial reste l'adaptation de nos écoles aux formes multiples et changeantes de la vie moderne et, dans ce thème lui-même, la place qui sera faite, dans le structure nouvelle de l'enseignement, à l'école primaire. ; Partie pédagogique: 2ème de janvier: un acte de foi dans la vie
1961	Partie corporative: 97 ans, fiers de l'œuvre accomplie et la fidélité que les membres de la SPR ont maintenue envers leur journal et leur association. Congrès 62, Vers une école romande. Il y a plus d'un demi-siècle (1898) dont le sujet d'étude était précisément le même que celui que nous étudions. ; Partie pédagogique:
1962	Partie corporative: Sans doute les éducateurs d'aujourd'hui doivent-ils se préoccuper au nom même des responsabilités qu'ils assument, du sort du monde auquel ils livrent le produit de leur travail et c'est leur travail de vouloir ce monde plus équitable et plus fraternel que ce que nous offrons la réalité de tous les jours.
1963	Succès du congrès de 1962, comité central a changé et s'est élargi, révision des statuts de la société ; Partie pédagogique:
1964	Vœux
1965	100 ans de vie de l'Educateur, texte très important. Première fois que le mot Editorial est inscrit

1966	Ecole romande, comité central élargi, au sein duquel chaque section cantonale se trouve désormais représentée, des commissions de travail permanentes ou occasionnelles, l'étude en commun des problèmes du jour, en un mot un esprit d'étroite collaboration inconnu jusqu'à ce jour. Notre conservera toujours une organisation fédérative. Le problème de notre temps (...) se posent au niveau du pays.
1967	Plus de devise, à nouveau partie corporative et la main à la pâte (pratique). Ce mouvement (école romande) n'est d'ailleurs pas propre à la Suisse romande; en Suisse alémanique également, les efforts en vue d'une meilleure coordination scolaire entre les cantons sont à l'ordre du jour. L'efficacité de l'association s'est renforcée. La prochaine étape, 1967-1970, verra-t-elle l'extension de notre zone d'activité, le renforcement des contacts entre les groupements d'enseignants de différents degrés, la création d'une véritable fédération de tous les enseignants de Suisse romande ?
1968	A nouveau : Editorial. Puisque ce temps est celui des bilans, force est de reconnaître que la cause n'avance pas vite. Toutes les bonnes volontés au travail: GRETI, CIPER, CIRCE... Référence aux jeunes américains qui vont à l'université. Utilisation de statistique. Evocation du pouvoir politique. "Pouvoir, ressources. Les deux termes conditionnent évidemment l'efficacité du "cerveau" supracantonal souhaité. Discours très engagé. Partie pédagogique pour le n°1, puis 1 sur 2 pédagogique
1969	1 sur 2 corporatif et l'autre syndical. 1969 verra, nous l'espérons, la poursuite et l'accélération des travaux visant à la coordination scolaire intercantonale. Trop longtemps, on a considéré l'enseignement comme un art, ignorant délibérément que les meilleurs artistes sont ceux dont la technique professionnelle est irréprochable.
1970	1200 lecteurs nouveaux recevront désormais notre hebdomadaire. Fribourg et Valais rentre dans la SPR. Les enseignants primaires et secondaires ne peuvent plus vivre en se contentant de contacts amicaux lors de festivités. Après la Société pédagogique romande c'est vers une fédération des enseignants romands de tous les niveaux que nos efforts doivent tendre.
1971	Personne ne saurait nier le rôle que joue la SPR. Cependant, les problèmes posés aujourd'hui - coordination romande et statut des enseignants pour n'en citer que deux - exigent de notre association faitière une restructuration fondamentale, seule garantie d'efficacité. La réorganisation que notre journal pédagogique et corporatif devra un jour ou l'autre réaliser. L'Educateur est votre journal.
1972	vœux. Mais le 2ème Educateur de janvier: CIRCE I poursuit sa tâche et devrait, en ce qui concerne les programmes, pouvoir la mener à bien avant la fin de l'année. C'est dire que nous aurons encore à nous préoccuper de l'harmonisation romande et de définir une position commune dans des domaines tels que la grille-horaire.
1973	Ecole romande, une réalité. Que de labeur depuis 1962 ! CIRCE I ayant à peine achevé son travail, CIRCE II se constitue et se met présentement à l'œuvre. Mandat ? Préparer les programmes romands de 5e et 6e années.
1974	Solidarité corporative, rassemblement des forces, "épaulement" fraternel: l'une des raisons d'être de notre société pédagogique romande, l'un des buts parmi d'autres de notre "Educateur" et le souhaite de ses collaborateurs.
1975	achever l'introduction du plan d'étude CIRCE, poursuivre la mission de CIRCE II, commencer peut être les tout premiers travaux CIRCE III
1976	L'année 1976 sera pour la SPR l'occasion d'un éventuel changement d'orientation. La discussion sera délicate. Que l'unité des enseignants romands soit préservée !
1977	L'école serait actuellement plongée dans un état proche du coma, antichambre d'une liquidation prochaine.
1978	Du train où vont les choses, l'école romande ne tardera pas à rejoindre le mythe de la tour de Babel, avec lequel nous prendrons ici quelques libertés. Mais au moment de construire le second étage, voici que le Pouvoir suprême se fait réticent, et commence donner l'impression qu'il considère la tour comme assez haute.
1979	notre conscience professionnelle... Programmes-catalogue à programme-cadre, multiplication des objectifs risquent de nous placer dans une situation antérieure

1980	L'eau, c'est la vie !
1981	Pas la révolution, réforme vaudoise. Changement de journal. La Revue (pédagogie) et Le Journal (corporatif)
1982	Ces onze années ont coïncidé avec une évolution spectaculaire de la SPR. C'est au cours de cette période que s'est forgée la cohésion de sept sections de la Romandie, que ce sont mises en place les nouvelles structures de notre association, que nous avons décidé la nomination d'un président permanent. Remerciement à François Bourquin
1983	UN congrès SPR sur l'évaluation pour définir une politique commune
1984	Données manquantes
1985	L'unité des enseignants romands, cependant, reste du domaine de l'utopie et on voit mal comment les collègues jurassiens ou valaisans pourraient exercer, par exemple, une quelconque pression sur un parlement fribourgeois qui vient de prendre un ensemble de décisions parfaitement anachroniques.
1986	Educateur à nouveau. Editio : Faut-il renoncer à l'allemand ? Président SPR: Cheval de bataille de la SPR: Formation initiale et permanente des enseignants
1987	Editio: Pour changer le cours des choses:
1988	Editio: Solidarité en Pologne. Présidente SPR :Conférence mondiale des organisations de la profession enseignante a réaffirmé certaines valeurs dans l'enseignement public.
1989	Editio: Le quatrième pouvoir, la presse. Présidente SPR : Vote sur une résolution concernant la Charte des Droits de l'Homme, sa diffusion et son enseignement. Cette année, verrons-nous parents et enseignants se tendre la main pour le bien des enfants et oyrons-nous les députés augmenter les crédits accordés à l'école ?
1990	Editio: Le communisme est mort. Présidente SPR :Ne serait-il pas plus raisonnable et plus profitable de définir au départ les buts à atteindre et, une fois l'accord obtenu de toutes les parties, rédiger un nouveau plan d'études sans le comparer à l'ancien ?
1991	Editio: Appel au congrès, "il nous appartient de choisir ou de subir l'avenir" Présidente SPR : vœu que le CC intervienne dans les cantons pou soutenir les revendications des sections. Vœu aurait un goût dérisoire un regard des collègues dans le monde ?
1992	Editio: L'histoire retient son souffle: la démocratie qui était, du moins pouvait-on l'espérer, au bout du chemin Gorbatchev, pourrait ne pas se trouver au rendez-vous elle non plus. Il apparaît cependant que chez nous aussi, un changement de politique est en cours qui pourrait orienter l'école sur des voies auxquelles il nous sera bien difficile d'adhérer. Présidente SPR : "nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous, nous tous avons besoin de nous tous", Lutte contre le démantèlement de l'école en Suisse romande. Notre but premier est donc d'informer chacun de la gravité de la situation générale et d'attirer l'attention sur les répercussions que pourrait avoir à long terme une politique qui dessert l'éducation.
1993	Editio: Paradoxalement, plus on veut les (enseignants) aider et plus leur tâche se complexifie. La moindre leçon exige une préparation minutieuse, une documentation particulière et doigté spécifique. La recherche pédagogique recherche inlassablement de nouveaux buts, de nouvelles démarches, de nouvelles contraintes. Au Canada, la recherche est confiée aux praticiens de l'enseignement. Présidente SPR : la mixité

1994	Edito: Une majorité de postes très qualifiés et une minorité d'emplois qui le sont assez peu, voilà ce qui semble se préparer pour demain. Raison de plus pour se débarrasser l'école obligatoire des velléités de sélection qui l'écartent encore trop souvent de sa fonction première et qui créent chez de nombreux élèves la certitude de l'échec, tout simplement parce qu'ils ne pas jugés aptes aux études longues. Présidente SPR : Nous constatons la dégradation alarmante des conditions d'enseignement. Alors pourquoi donnons-nous l'impression d'être résignés ?
1995	Edito: la famille, elle n'est plus ce qu'elle était. Pas étonnant que les enseignants se sentent légitimés à prétendre qu'ils remplacent la famille dans l'éducation des enfants... Présidente SPR : Recette culinaire ou politique, cinq élèves de plus dans une classe cela ne signifie pas seulement cinq places occupées, mais bien cinq êtres humains à prendre en charge. Le temps consacré à chacun diminue tandis qu'augmentent les questions à résoudre. La pédagogie et les conditions de travail sont étroitement liées et les enseignants se sentent pris au piège.
1996	Edito: Aujourd'hui le patrimoine commun se rétrécit et la question du partage se pose avec acuité parfois tragique. "Il faut conclure un nouveau contrat moral entre employeurs et employés" Présidente SPR : L'Educateur en question..., Actuellement, la SPR publie deux journaux, la Revue pédagogique (9 numéros par an), et le journal corporatif et syndical (18 numéros par an). L'Educateur est leur seul lien régulier avec la section cantonale ou la SPR
1997	Edito: 1997 sera l'année européenne contre le racisme. A notre échelle, c'est-à-dire à l'échelle de nos classes, lutter contre le racisme, c'est prévenir l'exclusion. Pour que l'enfant puisse s'intégrer à l'école, il faut que sa famille puisse s'intégrer correctement dans le milieu social où elle vit. Présidente SPR : Consultation. La CDIP-SR+TI reconnaît la SPR et le CARESP comme partenaires associatifs ou syndicaux. Les associations professionnelles, par leur engagement, donnent-elles bonne conscience aux autorités, sans plus ou veut-on véritablement les reconnaître comme partenaires ?
1998	Edito: 150 ans de l'Etat fédéral. C'est également le début de l'ère industrielle et, par ricochet, celui des syndicats et des associations professionnelles comme la nôtre, les débuts de l'école publique, laïque et obligatoire et son corollaire: la fin du travail chichement rémunéré des enfants. Présidente SPR : 1998, naissance de la nouvelle organisation romande des enseignants. 1998 est porteuse de promesses d'unité pour les enseignants romands.
1999	Edito: L'école est loin de rester indifférente au pouvoir que le support visuel exerce sur chacun d'entre nous, L'inculture n'est pas programmée. Présidente SER : 5 décembre 1998. Créer une synergie à l'intérieur de l'organisation professionnelle est demeurée l'enjeu essentiel de l'entreprise. "les formateurs de Suisse romande...".
2000	Edito: UNESCO a décidé que cette nouvelle année serait consacrée à la construction de la paix. Il y aura du travail. "Les injonctions de plus en plus insistantes faites à l'école de développer la citoyenneté, la coopération, le respect de l'autre et la responsabilité, sur quoi s'appuient-elles quand la société donne l'exemple inverse de la montée du racisme et du sexisme, de l'individualisme et de la concurrence, de la perte de puissance du citoyen face à la loi des marchés. L'école est plus malade de l'Etat de la société que cette dernière n'est malade de son école. Présidente SER : des vœux pour oser, des vœux pour l'accomplissement de votre métier, pour l'évolution de la vie syndicale
2001	Edito: Sanctionner par une note l'étape isolée d'un processus en évolution ne facilite pas l'atteinte de l'objectif visé. Seuls les premiers de classe réclament des notes ! Présidente SER : CIIP réorganise ses structures. La production des moyens d'enseignement romand n'a pas échappé au toilettage programmé. La production de moyens d'enseignement romands a toujours été reconnue par les associations d'enseignants comme un élément essentiel à la coordination.
2002	Edito: Ainsi l'Educateur change de look. Personne ne doit se faire de complexe, l'Educateur n'est pas fait pour être lu jusqu'à la dernière ligne, mais chacune et chacun doit s'y sentir à l'aise et y trouver satisfaction et renseignements utiles. Présidente SER : Avec PISA, faut que ça change ! Des flèches empoisonnées atteignent nos convictions d'autosatisfaction. Fallait-il comprendre par là que les ministres de l'éducation romande voulaient reconstruire l'image de la formation tout seuls dans leur tour d'ivoire ?

2003	Edito: l'UDC nie la complexité de la vie et rejette toute analyse un peu sérieuse et intelligente. Mais les enseignants le savent, pour construire une intelligence il faut patience et persuasion, la bêtise est infiniment plus facilement mobilisable. Présidente SER : Lettre à la CIIP, "les notes ne valent pas la guerre". Le SER se mobilise pour une école juste et efficace. Avènement de PECARO
2004	Edito: S'il est un métier dans lequel il devrait être possible d'inventer une manière d'agir ensemble, de défendre des projets communs, de faire un minimum d'efforts pour penser la complexité de choses, c'est bien le nôtre. Présidente SER : Ne devrait-on pas envoyer nos enfants à l'école, à 3 ans, comme au Tessin, comme en France ? L'école publique doit prendre sa responsabilité et tout mettre en oeuvre pour que cette situation d'échec disparaisse. Mais quelle forme prendrait l'école à trois ans ? Le débat est ouvert. Educateur en couleur !
2005	Edito: 140 ans,. Impressionnant de sentir à quel point, au travers de toutes les époques, l'école a toujours dû se situer dans un monde qui compte tellement sur elle, sans jamais la reconnaître vraiment. Impressionnant de reconnaître l'impact conquis par l'Educateur au-delà de nos frontières dès la fin du XIXe siècle déjà le statut de référence professionnelle gagné au fil des ans dans le monde éducatif. Présidente SER : Dieu, Humanité, Patrie, ces piliers de la société de 1865 se sont quelque peu effrités. Aujourd'hui, le SER se bat pour l'égalité, l'équité, la justice, la laïcité, la liberté.
2006	Edito: A l'heure de la Star Ac', la musique est loin d'être un objet de désintérêt pour nos élèves et l'école a beaucoup à gagner à la prendre très, très au sérieux. ...l'éducation est un des leviers du développement global de l'individu. Présidente SER :L'école publique a l'obligation et la responsabilité d'offrir une formation de base pour toutes et tous. Elle doit demeurer un lieu d'intégration culturelle au service de la justice sociale. Hélas, la récente recherche menée par le CSRE sur l'égalité des chances dans le système éducatif suisse ne contribue pas à nous rassurer. Invitations aux Assises romandes (3ème)
2007	Edito: L'Educateur a continué - et continuera - à s'investir pour une école plus juste et plus solidaire, pour une pédagogie éclairée et pour la défense de la profession enseignante. Le 24 septembre dernier, les citoyens ont accepté l'initiative " Pour le maintien des notes à l'école primaire". Est-ce le retour à une sélection intraitable ? Président SER : "Le paradoxe de la situation éducative moderne consiste à placer l'enfant-roi au centre de la famille, lui accorder tous les achats inutiles qu'il demande et, par ailleurs, à exiger qu'il se soumette en classe, avec une docilité débile, aux règles capricieuses d'adultes inconstants"
2008	Edito: De nouvelles rubriques pour le nouveau Educateur Président SER : L'évolution technologique. L'école que nous habitons a été conçue pour assurer l'alphabétisation de tous et la sélection des élites. Aujourd'hui le décor n'est plus le même, il s'agit de pousser l'ensemble d'une classe d'âge au maximum de ses possibilités, de bannir l'exclusion et de réussir PISA. Et pourtant, on continue avec le même outil. Pour faire évoluer l'école, il faudrait malheureusement la "réformer". Or les réformes, on peut oublier, ce sont plutôt les contre-réformes qui ont la côte.
2009	Edito: Ma première bibliothèque (en lien avec le dossier) Président SER :La formation des enseignants. Il a fallu passer de quelque 150 instituts de formation à une quinzaine HEP. Une formation en bachelor ou en master. Le politique ne veut pas d'une formation plus longue et la CDIP travaille à des scénarios de diplômes catégorisés (semi-généralistes). Le SER milite pour une formation au niveau master.
2010	Edito: La paix (en lien avec le dossier) Président SER : Nous n'avons jamais autant lu. Pourtant la manière de lire a profondément changé, la lecture d'un document électronique est bien différente de celle d'un document papier.

2011	Edito: Le nouveau plan d'études romand, par exemple, tout en visant pour tous les élèves la maîtrise du français et de bonnes connaissances dans au moins deux langues étrangère, indique que toutes les compétences linguistiques, y compris des langues d'origine, doivent trouver leur place. Président SER : Indignez-vous. A l'heure où l'UDC se sert de l'école comme fer de lance lectorat pour mieux la salir et l'instrumentaliser, l'heure où les partis démocratiques hésitent entre la lâcheté complice et la protestation molle, à l'heure où nos syndicats ont l'impression de devoir choisir entre se battre au risque de se renier, la victoire d'Indignez-vous est un lever du soleil.
2012	Edito: En soutien ou en difficulté (en lien avec le dossier) Président SER : Dans son appel à développer un "humanisme scolaire", le SER a placé, dans ses lignes de force, l'école comme un "lieu de libéralisation, un lieu de liberté et d'accomplissement". Se défaire de la peur de la liberté, c'est choisir la responsabilité plutôt que le conformisme.

Année	Signature, nom	Destinataires	Titre	Pages
1865	Au nom du comité, A. Daguët & F. Guérig	Aux sections cantonales, aux membres du Corps enseignant et aux amis de l'Education publique		4
1866	Fréd. Amiel		<i>Lettres pédagogiques</i>	5
1867	pas signé		<i>Echos de la fédération des instituteurs</i>	4
1868	pas signé	A nos lecteurs		5
1869	Comité directeur NE	Aux lecteurs de l'Educateur		4
1870	A. Daguët, Rédacteur en chef		<i>Histoire de la pédagogie</i>	5
1871	Comité directeur GE	Le comité directeur genevois aux membres de la Société romande et aux amis de l'instruction publique		4
1872	Comité directeur GE	Le comité directeur et amis de l'Education		3
1873	Comité directeur JUBE	Aux membres de la Société pédagogique de la Suisse romande		3
1874	A. Daguët, Rédacteur en chef		<i>Solidarité entre instituteurs</i>	2
1875	Comité directeur FR	Circulaire, aux Comités cantonaux et membres de la Société		
1876	A. Daguët, Rédacteur en chef		<i>Nicolas de Flue et la critique historique</i>	3
1877	Comité directeur provisoire		<i>Coup d'œil sur la Société des instituteurs</i>	4
1878	A. Daguët, Rédacteur en chef		<i>Maximes et pensées éducatives du Père Grégoire Girard</i>	2
1879	A. Daguët, Rédacteur en chef		<i>Pédagogie française: Conférences faites aux instituteurs venus à l'Exposition de Paris en 1878</i>	4
1880	Comité directeur NE	Circulaire, aux membres de la Société des Instituteurs de la Suisse romande et à tous les amis de l'Instruction publique		3
1881	A. Daguët, Rédacteur en chef		<i>Pédagogie italienne</i>	3
1882	Comité directeur NE	Aux membres de la Société		3
1883	Comité directeur GE	Aux membres de la Société des Instituteurs de la Suisse romande et aux amis de l'Education populaire		4
1884	Comité directeur GE	Aux membres de la Société des Instituteurs de la Suisse romande et aux amis de l'Education populaire		2
1885	Comité directeur JUBE	Aux membres de la Société des Instituteurs de la Suisse romande, à tous les instituteurs et institutrices, aux amis de l'Education populaire		5
1886	Comité directeur JUBE	aux membres de la Société des Instituteurs de la Suisse romande		4
1887	Comité directeur VD	Aux membres de la Société des Instituteurs de la Suisse romande et à tous les amis de l'Education populaire		4
1888	Comité directeur VD	Aux membres de la Société des Instituteurs de la Suisse romande		3

1889	Comité directeur VD	Aux membres de la Société, aux membres du corps enseignant de la Suisse romande et à tous les amis de l'instruction populaire		3
1890	Comité directeur NE et Directeur de l'Educateur	A nos lecteurs		3
1891	Ed. Clerc, Directeur de l'Educateur	A nos lecteurs		2
1892	C. Knapp		<i>De la réduction des programmes</i>	9
1893	Comité directeur GE	Aux sociétaires		4
1894	Comité directeur GE	Intérêts de la Société		2
1895	Comité directeur GE	Intérêts de la Société		2
1896	Comité directeur GE	A nos lecteurs		2
1897	Comité directeur JUBE	Aux membres de la Société pédagogique de la Suisse romande		2
1898	M.F. Gaillard-Pousaz		<i>Charles-Albert Gobat</i>	3
1899	F. Guex, Rédacteur en chef	A nos lecteurs		4
1900	U.-H. Desponds		<i>Union fait la force</i>	3
1901	W. Rosier, GE		<i>De l'emploi à la carte muette</i>	7
1902	L. Latour et J. Hoffmann, NE	A nos chers collègues, membres du corps enseignants primaire et secondaire de la Suisse romande et de la Suisse allemande		2
1903	pas signé		<i>Vœux</i>	1
1904	E. et C. Allaz-Allaz		<i>Les étrennes de l'Educateur</i>	1
1905	Bureau com. Cent. GE	Aux membres de la Société pédagogique de la Suisse romande		2
1906	H. Mossier		<i>Lettres de Paris</i>	5
1907	pas signé	Appel à nos lecteurs		2
1908	pas signé	A tous ses lecteurs, collaborateurs et amis	<i>Nouvelle année</i>	
1909	pas signé		<i>Vœux</i>	1
1910	A. D. (?)		<i>La méthode naturelle pour l'enseignement de la lecture</i>	5
1911	A. Paillard		<i>Lettre d'Angleterre</i>	3
1912	pas signé		<i>La pension de retraite des instituteurs genevois d'après une loi récente</i>	4
1913	pas signé		<i>Vœux</i>	1
1914	E. Briod (Président) et E. Savary (Secrétaire) du bureau du comité central		<i>Vœux, intérêts de la Société</i>	2
1915	pas signé		<i>Vœux</i>	1
1916	Pour le comité central, W. Brandt et F. Hoffmann, NE	Aux membres de la Société pédagogique de la Suisse romande		2
1917	Série B, Rédaction de l'Educateur	Aux correspondants de l'Educateur		2
1918	Série A, Rédaction de l'Educateur	Appel à nos lecteurs ... à nos collaborateurs		2

1919	Série A, Rédaction de l'Educateur	Quelques communications à nos lecteurs		2
1920	Série A, Gérance et Rédaction de l'Educateur	Avis divers à nos abonnés		
1921	Pierre Bovet (IJJR) et Albert Chessex,		L'Educateur: <i>Pour commencer l'année</i>	5
1921	A. Rochat, Rédacteur Bulletin	Bulletin : Aux membres la SPR		3
1922	U. Briod, Rédacteur partie pratique		L'Educateur : <i>L'instituteur... homme cultivé</i>	3
1923	Bureau de la SPR et Rédaction de L'Educateur	<i>L'Educateur</i> : Aux commissions scolaires communales de la Suisse romande		2
1924	Félix Beguin		L'Educateur : <i>"Vous n'écoutez pas !"</i>	5
1925	R. Dottrens		L'Educateur : <i>Faut-il encore distribuer des prix ?</i>	5
1926	Albert Chessex, Rédacteur de l'Educateur		L'Educateur : <i>Isolement ou collaboration ?</i>	5
1927	Albert Chessex, Rédacteur Educateur		L'Educateur : <i>Vie de Pestalozzi</i>	4
1928	A. Rochat, Rédacteur du Bulletin		L'Educateur : <i>Propos liminaires</i>	3
1929	Rédaction		L'Educateur : <i>D'un an à l'autre</i>	2
1930	A. Rochat, Rédacteur du Bulletin		L'Educateur : <i>Presse pédagogique</i>	2
1931	A. Rochat, Rédacteur du Bulletin		L'Educateur : <i>Pédagogie et pédagogues</i>	3
1932	Félix Béguin		L'Educateur : <i>Géologues de l'âme</i>	5
1933	A. Rochat, Rédacteur du Bulletin	L'Educateur: A nos lecteurs		2
1933	La rédaction	Bulletin : Aux membres la SPR		4
1934	A. Rochat, Rédacteur du Bulletin		L'Educateur: <i>Notre programme</i>	3
1935	W. Baillod, Président, bureau de SPR		Partie corporative: 1935	3
1936	Les rédacteurs		Partie corporative: <i>Notre journal</i>	3
1937	C. Grec, Rédacteur Bulletin		Partie corporative: <i>Notre journal</i>	2
1938	A. Rochat, Rédacteur du Bulletin		Partie pédagogique: <i>Educateur 1937</i>	1
1939	A. Rochat, Rédacteur du Bulletin		Partie pédagogique: <i>1938 et nous ... ?</i>	2
1940	Gustave Willemin, Président du comité central		Partie corporative: <i>Quelques considérations sur le rôle du comité central</i>	3
1941	-	-	-	-
1942	-	-	-	-
1943	A. Rochat, Rédacteur du Bulletin		Partie pédagogique: <i>Educateur 1943</i>	2
1944	Comité central SPR		Partie corporative : <i>Le comité central aux sections de la SPR</i>	3
1944	A. Rochat, Rédacteur du Bulletin		Partie pédagogique: <i>Educateur 1944</i>	1

1945	pas signé		Partie corporative : <i>Séance du comité central</i>	3
1946	André Chabloz, Rédacteur Educateur		Partie pédagogique: <i>Après une année...</i>	1
1947	André Chabloz, Rédacteur Educateur		Partie pédagogique: <i>Ecole d'aujourd'hui</i>	3
1948	Gustave Willemmin, Rédacteur Bulletin		Vœux	1
1949	Gustave Willemmin, Rédacteur Bulletin		Vœux	1
1950	Gustave Willemmin, Rédacteur Bulletin		Partie corporative : <i>au gui de l'an neuf</i>	1
1951	Gustave Willemmin, Rédacteur Bulletin		Partie corporative : <i>XXVIIe congrès SPR</i>	2
1952	Gustave Willemmin, Rédacteur Bulletin		Partie corporative : <i>un an encore</i>	
1953	Gustave Willemmin, Rédacteur Bulletin		Vœux	1
1954	Gustave Willemmin, Rédacteur Bulletin		Vœux	1
1955	pas signé		Partie corporative : <i>XXVIIIe congrès SPR</i>	2
1956	A. Neuenschawander, Président du comité central		vœux	1
1957	Gustave Willemmin, Rédacteur Bulletin		Partie corporative : <i>Pour commencer...</i>	1
1958	A. Neuenschawander, Président		Partie corporative : <i>Pour l'an nouveau</i>	1
1959	A. Neuenschawander, Président CC		Partie corporative : <i>Pour la nouvelle année</i>	1
1960	Gustave Willemmin		Partie corporative: <i>Sur le seuil</i>	1
1961	pas signé		Partie corporative : <i>An nouveau</i>	1
1962	Les rédacteurs		Partie corporative : <i>An nouveau</i>	1
1963	Les rédacteurs		<i>Un an de plus, un an de moins</i>	1
1964	pas signé		Vœux	1
1965	Armand Veillon, Président CC		EDITORIAL	1
1966	Armand Veillon, Président CC		EDITORIAL	1
1967	Raymon Hutin, Rédacteur		Partie corporative : <i>Au seuil d'une nouvelle étape</i>	1
1968	Jean-Paul Rochat, Rédacteur		Vœux et désirs	2
1969	Raymon Hutin, Rédacteur		<i>D'une année à l'autre</i>	2
1970	Raymon Hutin, Rédacteur		<i>Une étape marquante</i>	1
1971	M. Besençon et F. Bourqui (Rédacteur)		<i>L'Educateur est votre journal</i>	1

1972	Jean-Claude Badoux, Rédacteur		<i>Vœux</i>	1
1973	Jean-Claude Badoux, Rédacteur		<i>L'école romande : une réalité !</i>	1
1974	Henri Porchet (trésorier), JC Badoux (Rédacteur) et Lisette Badoux		<i>Les mille camarades du Métier</i>	1
1975	Jean-Claude Badoux, Rédacteur		<i>Au début d'une année bien remplie...</i>	1
1976	Jean-Jacques Maspéro, Président SPR		<i>Des vœux pour 1976</i>	1
1977	Jean-Jacques Maspéro, Président SPR		<i>"La politique n'est pas ce qu'on désire, c'est ce qu'on fait".</i>	1
1978	Jean-Jacques Maspéro, Président SPR		<i>Les années d'illusion</i>	1
1979	Le président, Jean- Jacques Maspéro		<i>L'enfant, cet inconnu</i>	1
1980	René Blind (Rédacteur)		Pas de titre	1
1981	René Blind (Rédacteur)		<i>"Pas la révolution !"</i>	1
1982	Roudy Grob (Rédacteur)		Pas de titre	1
1983	Roudy Grob (Rédacteur)		<i>1983, année de congrès SPR</i>	1
1984	Données manquantes			
1985	Roudy Grob (Rédacteur)		<i>Nous désapprouvons</i>	1
1986	Roudy Grob (Rédacteur)		<i>Faut-il renoncer à l'allemand ?</i>	1
1987	Roudy Grob (Rédacteur)		<i>Pour changer le cours des choses</i>	1
1988	Josiane Thévoz, Présidente SPR		<i>L'aube d'une nouvelle année</i>	1
1989	Josiane Thévoz, Présidente SPR		<i>Cette année, nous verrons</i>	1
1990	Josiane Thévoz, Présidente SPR		<i>Une lettre persane</i>	1
1991	Josiane Thévoz, Présidente SPR		<i>Alors ...des vœux ?</i>	1
1992	Josiane Thévoz, Présidente SPR		<i>Vous...nous...ensemble</i>	1
1993	Josiane Thévoz, Présidente SPR		<i>Vera</i>	1
1994	Josiane Thévoz, Présidente SPR		<i>Toujours décidés</i>	1
1995	Josiane Thévoz, Présidente SPR		<i>Recette culinaire ou politique</i>	1

1996	Josiane Thévoz, Présidente SPR		<i>L'Educateur... en question</i>	1
1997	Josiane Thévoz, Présidente SPR		<i>Consultationite</i>	1
1998	Josiane Thévoz, Présidente SPR		<i>Une année comme les autres</i>	1
1999	Marie-Claire Tabin, Présidente SER		<i>C'est un cadeau, servez-vous</i>	1
2000	Marie-Claire Tabin, Présidente SER		<i>Des vœux pour oser</i>	1
2001	Marie-Claire Tabin, Présidente SER		<i>Retour à l'expéditeur</i>	1
2002	Marie-Claire Tabin, Présidente SER		<i>Avec PISA, faut que ça change !</i>	1
2003	Marie-Claire Tabin, Présidente SER		<i>Les notes ne valent pas une guerre</i>	1
2004	Marie-Claire Tabin, Présidente SER		<i>A l'école avec son doudou</i>	1
2005	Marie-Claire Tabin, Présidente SER		<i>Heureux anniversaire L'Educateur</i>	1
2006	Marie-Claire Tabin, Présidente SER		<i>Plein feux sur la sélection et l'exclusion à l'école</i>	1
2007	Georges Pasquier, Président SER		<i>Des situations ingérables</i>	1
2008	Georges Pasquier, Président SER		<i>L'école à la bougie</i>	1
2009	Georges Pasquier, Président SER		<i>Genève ne doit pas reculer</i>	1
2010	Georges Pasquier, Président SER		<i>La lecture change, nos cerveaux aussi</i>	1
2011	Georges Pasquier, Président SER		<i>Indignez-vous !</i>	1
2012	Georges Pasquier, Président SER		<i>La peur de la liberté</i>	1

Année	Exploitable	Thématiques		
		Thème 1	Thème 2	Thème 3
1865	oui	SIR/SPR/SER		
1866	non	Ressources pédago.		
1867	oui	Congrès		
1868	oui	SIR/SPR/SER		
1869	oui	Educateur	Pédagogie	
1870	non	-		
1871	oui	Educateur		
1872	non	Homme		
1873	oui	Educateur		
1874	non	Membre		
1875	non	Esprit		
1876	non	Personnalité		
1877	oui	Enseignant	SIR/SPR/SER	Crise
1878	non	Personnalité		
1879	non	Pédagogie		
1880	oui	SIR/SPR/SER		
1881	non	Pédagogie	Caisse de secours	
1882	oui	Educateur		
1883	oui	Educateur	Pédagogie	
1884	oui	Educateur		
1885	oui	Educateur		
1886	oui	Educateur	Caisse de secours	
1887	oui	Educateur	Crise	
1888	oui	SIR/SPR/SER		
1889	oui	Enseignant		
1890	oui	SIR/SPR/SER	Educateur	
1891	oui	Educateur	Pédagogie	
1892	oui	Réforme	Pédagogie	
1893	oui	Congrès		
1894	oui	Educateur		
1895	oui	SIR/SPR/SER		
1896	oui	Congrès	Pédagogie	
1897	oui	Educateur		
1898	non	Personnalité		
1899	oui	Congrès	Educateur	
1900	oui	Educateur		
1901	non	-		
1902	oui	Educateur		
1903	non	-		
1904	non	-		
1905	oui	Educateur		
1906	non	-		
1907	oui	Educateur		
1908	oui	Educateur		
1909	non	-		
1910	non	Pédagogie		
1911	non	-		
1912	non	-		

Année	Exploitable	Thématiques		
		Thème 1	Thème 2	Thème 3
1913	non	Personnalité		
1914	oui	SIR/SPR/SER		
1915	non	-		
1916	oui	Enseignant		
1917	oui	SIR/SPR/SER		
1918	oui	Educateur		
1919	non	-		
1920	oui	Educateur		
1921	oui	Educateur	SIR/SPR/SER	
1922	non	-		
1923	non	-		
1924	non	-		
1925	non	-		
1926	non	-		
1927	non	-		
1928	oui	Educateur		
1929	oui	Educateur	Pédagogie	
1930	oui	Educateur	Pédagogie	
1931	non	-		
1932	non	-		
1933	oui	Educateur		
1934	oui	Educateur		
1935	oui	Educateur		
1936	oui	Educateur	Congrès	
1937	non			
1938	oui	Educateur		
1939	oui	Ecole		
1940	oui	Caisse de retraites		
1941	non	-		
1942	non	-		
1943	oui	Educateur		
1944	oui	Educateur	Enseignant	
1945	oui	Educateur		
1946	oui	Educateur		
1947	non	Ecole		
1948	non	vœu		
1949	non	vœu		
1950	non	-		
1951	oui	Congrès		
1952	non	vœu		
1953	non	vœu		
1954	non	vœu		
1955	oui	Congrès	Enseignant	
1956	non	vœu		
1957	oui	Educateur		
1958	oui	SIR/SPR/SER	Educateur	Crise
1959	non	-		
1960	non	Ecole		

Année	Exploitable	Thématiques		
		Thème 1	Thème 2	Thème 3
1961	oui	Educateur	SIR/SPR/SER	
1962	oui	Enseignant		
1963	oui	Congrès		
1964	non	vœu		
1965	oui	Educateur		
1966	oui	Educateur	SIR/SPR/SER	Romand
1967	oui	Educateur	SIR/SPR/SER	Romand
1968	oui	Educateur	Romand	
1969	oui	Romand		
1970	oui	Educateur		
1971	oui	Educateur	Romand	
1972	oui	Educateur	Romand	
1973	oui	Romand		
1974	oui	Educateur		
1975	oui	Romand	Programme	
1976	oui	SIR/SPR/SER		
1977	oui	Ecole		
1978	oui	Romand	Politique	
1979	non	Programme		
1980	non			
1981	oui	Educateur		
1982	oui	Educateur	SIR/SPR/SER	Congrès
1983	oui	Romand	Politique	Congrès
1984				
1985	oui	Romand	Politique	AD
1986	oui	Educateur		
1987	non	-		
1988	non	Enseignant		
1989	non	Ecole		
1990	oui	Programme		
1991	oui	SIR/SPR/SER		
1992	oui	Ecole	Politique	
1993	oui	Ecole	Recherche	
1994	oui	Ecole		
1995	oui	Ecole	Pédagogie	
1996	oui	Educateur		
1997	oui	Romand		
1998	oui	SIR/SPR/SER	Ecole	Syndicat
1999	oui	Romand		
2000	oui	Syndicat		
2001	oui	Ecole	Romand	
2002	oui	Romand		
2003	oui	Politique	Programme	
2004	oui	Educateur	Ecole	
2005	oui	SIR/SPR/SER	Educateur	
2006	oui	Ecole	Assises	
2007	oui	Educateur	Politique	
2008	oui	Educateur	Ecole	PISA

Année	Exploitable	Thématiques		
		Thème 1	Thème 2	Thème 3
2009	oui	Enseignant	Politique	Formation
2010	non	Lecture		
2011	oui	Romand	Programme	Politique
2012	oui	SIR/SPR/SER	Politique	

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition infantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1889	VD: Nouvelle loi, nouveaux statuts		Congrès Lausanne, l'école primaire	La section genevoise de la société pédagogique romande		Circulaire aux instituteurs, Pension de retraite, situation du corps enseignants	pédagogie du travail manuel
1890	Règlement de la SPV	Fin de la collaboration avec A. Daguet. Demande de propagande	Retour sur le congrès de Lausanne	Société pédagogique Vaud - Genève	De l'enfance abandonnée, enseignement professionnel des jeunes filles	Caisse d'épargne Vaud et Neuchâtel	Surcharge des programme, les premiers grammériens français
1891		Améliorations désirées			Du lever tardif des enfants, à propos d'éducation		Encore réforme de l'orthographe, la science de l'éducation
1892	Projet de statuts de l'Association bernise des instituteurs primaires		Congrès Chaux-de-Fonds, uniformité dans les classes romandes ?	Société pédagogique Vaud - Genève, Commission intercantonale des professeurs de géo	Quelques faits relatifs à l'enfance malheureuse	Le traitement des instituteurs	Programme intercantonal pour l'enseignement de la géographie
1893	Plusieurs associations peuvent écrire (y compris cantons alémaniques et autres pays)			Comité central de l'Association suisse des instituteurs	la psychologie de l'enfant, l'avenir de nos jeunes filles		De l'influence des mathématiques sur la culture générale
1894					A propos de l'enfance malheureuse, l'école et les enfants faibles d'intelligence	Caisse de prévoyance des instituteurs bernois	L'instruction et l'éducation
1895				Lettre à l'Assemblée fédérale, la confédération et l'école primaire		Caisse de prévoyance des instituteurs bernois, une loi sur les pensions, le traitement du corps enseignants (vaud)	Le travail manuel et l'école, l'instruction primaire son but et son programme
1896		Rapport sur la marche de l'Educateur	Congrès de Genève, l'école complémentaire		La coéducation des sexes, pour les faibles d'esprit (Schwytz)	Caisse de prévoyance des fonctionnaires de l'enseignement primaire à Genève	A la mémoire de Pestalozzi, le travail manuel au point de vue économique, enseignement des langues vivantes par les méthodes intuitives

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition infantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1897		La question de l'Educateur		Société des instituteurs de la Suisse Allemande	Gymnastique des jeunes filles, châtiments corporels, Education des enfants faibles d'esprit, les punitions à l'école	Pension de retraite, traitement des instituteurs et institutrices primaires	Pourquoi faut-il réformer l'orthographe ?,
1898	Projet de statuts de la Société pédagogique de la Suisse romande		Congrès de Bienne, Les instituteurs et l'armée	les sociétés d'instituteurs dans la Suisse romande, Confédération et école primaire	L'enfant a la droit au bonheur	A propos du surmenage, traitement du corps enseignant	Instruction et éducation, l'évolution actuelle des idées en matière d'éducation
1899	Révision de la loi scolaire valaisanne	Rôle de la presse pédagogique, d'éducateur et Ecole réunis	Congrès scolaire suisse		l'âme d'un enfant	la société et l'école, 2 projets de caisse de retraite	Education nouvelle, la méthode active, pour la pédagogie
1900	Nouveau plan d'études (Vaud)	L'Educateur jugé par les journaux quotidiens			Dépopulation des campagnes, âge d'entrée à l'école		L'enseignement de l'instruction civique, éducation du patriotisme
1901		L'Educateur de 1899 à 1902, large part à la partie pratique	Congrès de Lausanne, dépopulation des campagnes		Classe pour enfants arriérés (Begnins)		
1902				La votation du 23 novembre, art. 27 subvention de l'école primaire publique par la confédération	La fatigue à l'école, la sortie de l'école	Traitement des instituteurs (Valais), la société suisse des institutrices	Education du raisonnement, psychologie de l'Education, la méthode directe dans l'enseignement des langues
1903	Un siècle de vie scolaire vaudoise				Education et éducateurs	Caisse des retraites des instituteurs primaires bernois	Education nouvelle
1904			Congrès Neuchâtel, Examen école de recrue et les filles dans l'école		les devoirs à domicile, l'étude psychologique de l'enfant, les écoles normales		Réforme orthographique, le rôle de la mémoire dans l'enseignement
1905						L'instituteur et la politique, caisse de retraites (valais)	Enseignement de la gymnastique à l'école, réforme de l'orthographe., éducation nouvelle, l'allemand à l'école primaire

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition infantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1906	Vaud : nouvelle loi scolaire						Education nouvelle, réforme orthographique, psychologie expérimentale et pédologie
1907		L'Educateur de 1904 à 1907	Congrès à Genève, mutation scolaire		L'alcool et l'enfance	Caisse d'assurance des instituteurs bernois	La "méthode naturelle" dans l'enseignement de la lecture, la faute d'orthographe
1908	premier musée scolaire vaudois, union des instituteurs genevois			Société suisse des instituteurs	A propos de nos écoliers arriéré, enfants anormaux	Caisse d'assurance des instituteurs bernois	simplification de l'orthographe, la valeur éducative de la grammaire française
1909				conférence des chefs des départements de l'instruction publique	le sentiment artistique chez l'enfant, l'éducation dès le berceau, l'école et le caractère, l'enfance surmenée et maltraitée	Caisse de retraites populaires (vaud)	Ecriture droite ou penchée, l'éducation civique
1910			Congrès de St-Imier, protection de l'enfance		De la criminalité juvénile		la méthode naturelle pour l'enseignement de la lecture
1911	Nouvelle loi sur l'instruction primaire publique à Genève				Education physique dans les classes d'enfants arriérés	Des retraites, brevets pour enseignants spéciaux	L'enseignement du français par le texte, le problème pédagogique, la réforme de l'orthographe, l'enseignement de l'histoire
1912		Activité du bureau SPR			Pour former le caractère	Tels maîtres, tels élèves; plus d'institutrices mariées, pensions de retraites (Genève), la santé du personnel enseignant	Les principes philosophiques de la pédagogie, les idées de JJ Rousseau sur l'éducation nationale
1913					tribunaux pour enfants	Situation matérielle de l'instituteur	un programme d'école primaire, nouveautés pédagogiques

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition infantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1914	Le cinquantenaire du l'Educateur		Congrès de Lausanne, l'éducation civique	Société suisse des instituteurs	la pédagogie des anormaux, Revue suisse romande d'Hygiène scolaire et de protection de l'enfance	L'instituteur en Suisse et en France, les femmes et les commissions scolaires	La pédagogie des anormaux, Nouveautés pédagogiques

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition infantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1946	SPV: AG, Statuts du personnel. SPN : AG	Une nouvelle publication de l'Educateur	Droits et devoirs de la société à l'égard de l'enfant (Delémont). Echo du congrès	Assemblée des délégués, la SPJ dans la SPR	La vie morale et affective de l'enfant, développement artistique du petit enfant	Ecoles publiques, écoles libres	L'éducation fonctionnelle, la note, quel piètre moyen pédagogique, ma grammaire, Education et démocratie
1947	VD: le rôle de l'inspecteur, projet de loi sur le statut de fonctionnaire. VS nouvelle loi sur l'enseignement primaire	La vie de notre journal		Nos relations internationales	Les enfants qui parlent mal, l'éducation de l'enfant sourd	Referendum et assurance vieillesse, le corps enseignant et l'expérimentation pédagogique	La nouvelle ordonnance fédérale encourageant la gymnastique, le film au service de l'enseignement, l'enseignement religieux, faut-il introduire l'enseignement simultané dans les écoles secondaires
1948	SPJ: nouvelle loi sur l'instruction primaire	Et l'Educateur ? Guilde de documentation			Ecolier romand, enquête sur l'état d'esprit de nos écoliers		Cinéma et enseignement
1949		Commission administrative de l'Educateur		Journée des droits de l'Homme, journée suisse des instituteurs		Appel au corps enseignant primaire de la Suisse romande	Cinéma et enseignement, techniques nouvelles de l'enseignement
1950			Ecole publique et éducation nouvelle (Lausanne)	L'école suisse et le problème de la compréhension internationale	Ecolier romand, déclaration des droits de l'enfant, conclusion sur notre enquête sur l'état d'esprit des écoliers	Pénurie d'instituteurs en Suisse, personnalité du maître	Humanité et éducation interculturelle, théorie de l'éducation, chapitre éducation civique !
1951	Jura bernois	Que pensez-vous de ce nouvel Educateur		Projet d'une création d'une confédération mondiale des organisations de la profession enseignante	L'école ou l'éducation sociale de l'enfant		Education fonctionnelle, mémoire et mémorisation, un dictionnaire suisse de pédagogie
1952	Jura, GE prépare un nouveau plan d'études					Le maître-éducateur, corps enseignant et autorité	la grande fantaisie des notes scolaires en Suisse, une appréciation objective des épreuves

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition enfantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1953	VD : plan d'études			Congrès des instituteurs allemands, comité d'entente des fédérations internationales du corps enseignant			
1954	Jura bernois, Valais absent ?		Relations entre les autorités et le corps enseignant (Neuchâtel)	Commission intercantonale des questions scolaires	L'orientation scolaire des adolescents, l'enfant dyslexique		Travaux à domicile : résultats de l'enquête de l'Educateur, l'amélioration des manuels scolaires, le fédéralisme à l'école
1955	Notre agenda SPR est-il mort et enterré ?			Comité d'entente des fédérations internationales du corps enseignant			
1956	Jura bernois, Valais de retour			Assemblée générale de la société suisse des professeurs secondaires	Comment respecter l'expression spontanée des enfants, encore plus de classes spéciales et des homes Pro infirmis		Les droits de l'Homme en images, moyens modernes et esprit nouveau, méthodes naturelles et traditionnelles
1957	AD extraordinaire des délégués SPR			PV de la première séance de la commission romande des moyens d'enseignement	Comment s'organise l'orientation des enfants pendant la scolarité obligatoire, avons-nous quelque prise sur le caractère ?, la démocratisation de l'enseignement	L'enseignant et le bien-être de la société, la préparation des professeurs chargés de la formation des maîtres primaires	L'enseignement de la géographie comme moyen de compréhension internationale, à l'école primaire sans les limites de la scolarité obligatoire, quelques résultats acquis par la pédagogie expérimentale

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition enfantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1958		Sur l'activité de l'Educateur	L'école et le monde moderne (Genève)	Rapport sur l'activité de la Guilde de documentation	Les possibilités offertes aux enfants des milieux ruraux en matière d'éducation, les lectures de nos écoliers	Tintin et le corps enseignant, médecins, psychologues et corps enseignant, le maître désarmé	L'enseignement du civisme à l'école obligatoire et la compréhension internationale, l'école doit s'adapter à l'évolution des emplois
1959				L'espéranto à l'école, compte-rendu	La formation civique de notre jeunesse, préparons-nous les enfants à la vie dans tous les domaines ?	L'évaluation professionnelle des enseignants, que reproche-t-on à l'école primaire ?	Résolution de la place des sciences dans la scolarité obligatoire, d'un enseignement de l'orthographe à la réalité, vers l'école de demain
1960	La SPR est-elle encore une organisation apolitique ? SPN 100 ans	Règlement de la Guilde de documentation		Vers une école romande, 23e congrès de l'instruction publique	Le passage de l'école à l'apprentissage, mongolisme et découvertes biologiques, pour les classes spéciales arriération mentale et médecine, éloge de la lenteur		L'enseignement de la lecture par la méthode analytique-synthétique, faudra-t-il toujours utiliser des manuels scolaires ?
1961	Quelques mots sur la SPR	Règlement de l'Educateur			L'orientation scolaire sera-t-elle possible ?, l'enfant élu	Citoyen enseignant	Une expérience pédagogique: l'initiation au cinéma, les moyens-audio-visuels et l'enseignement, où en est la pédagogie ?
1962			Vers une école romande (Bienne)	A tous les membres de la SPR	Fatigue chez l'écolier	Faut-il supprimer les écoles normales ?	L'apprentissage des langues à l'école primaire et la compréhension internationale, pour une nouvelle conception des mathématiques, l'histoire d'une réforme

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition enfantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1963		L'éducateur, journal à l'écoute ?		Sur le front de l'école romande	Les enfants suivis et les autres, jeunesse et économie, la classe à options - l'expérience montreuusienne, vers une politique nationale pour l'enfance	La crise de recrutement des maîtres, le métier d'instituteur. L'orientation scolaire et la pénurie des maîtres primaires	Machine à enseigner et instruction programmée
1964					Le poids du social sur l'éducation, de l'école au travail, d'une routine à une autre, le problème de la délinquance juvénile	La pénurie mondiale d'enseignants	la télévision dans l'enseignement, l'enseignement primaire ne donne pas satisfaction, vers l'enseignement automatique
1965		Numéro du centenaire		Commission intercantonale pour une école romande, impossible serait-il romand ? Au secours de l'école romande, vers une école alémanique	Une école internat pour enfants mentalement déficients, l'enfant et l'alcool, le problème des développements tardifs, une plaie sociale, le retard scolaire, faut-il grouper les élèves doués ?	la formation pédagogique des maîtres secondaires vaudois, instituteur ou éducateur	Une machine pour l'enseignement de la lecture, séminaire sur l'enseignement programmé, enquête sur la manière de mettre les notes scolaires
1966	GE: UIG-SPG		La pénurie du personnel enseignant et les moyens pour y remédier (Montreux)	commission intercantonale pour l'école romande, qu'advient-il de l'école romande	Les enfants sont-ils plus précoces qu'autrefois, le métier problème des jeunes, le rythme dans le travail scolaire	La situation matérielle du corps enseignant fribourgeois, comment je travaille dans ma classe, l'évolution des professions féminines	Ecole de qualité, école de quantité ? Comment l'école peut-elle préparer le futur personnel d'une grande entreprise internationale
1967	Genève			La réforme du système scolaire suisse, un pas de plus vers l'école romande	Inadaptation juvénile et école, mon enfant est dyslexique, échec scolaire et climat affectif, la collaboration entre parents et maîtres dans l'éducation des enfants inadaptés	le bulletin patronal et la formation des instituteurs, le droit au travail, quelle formation les futurs instituteurs voudraient-ils recevoir	L'éducation nouvelle, peut-on industrialiser l'enseignement, préparons nos enfants à la vie c'est-à-dire au travail en équipe

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition enfantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1968	JU: nouveau plan d'études			Vers une école romande, recours à Bern	les filles prétéritées, le mauvais élève intelligent, carence du milieu familial et scolarisation précoce	la nouvelle chance du maître primaire, au dossier de la formation des maîtres	Une branche de plus, l'enseignement de la math moderne à l'école enfantine et primaire, une nouvelle méthode d'apprentissage de la lecture
1969	Le retour de Fribourg à la SPR			un centre de perfectionnement pour le corps enseignant suisse, vers une école fédérale	nos systèmes scolaires empêchent une vraie démocratisation des études, sélection précoce et clivage social	Prix et salaires	l'utilisation de l'ordinateur dans l'enseignement élémentaire, le travail par groupe à l'école primaire, la révolution scientifique de l'enseignement - étude de l'ouvrage de Skinner
1970	Valais	Société pédagogique ses structures	Pour une éducation permanente et promotionnelle des enseignants (Chaux-de-Fonds)	L'école romande et les grands bouleversements, la longue marche vers l'école romande	Jeunesse et économie, les conditions de la réussite scolaire	Le maître idéal	Enseignement du calcul, les notes scolaires à l'heure de l'école romande, pour une école d'orientation et non de sélection des élèves, l'école romande et l'enseignement biblique dans les écoles, A monde moderne, école moderne, publication du GREM, projet de programme romand mathématiques
1971	Structures, où en sommes-nous ?	Pour un bulletin corporatif mieux intégré ?, l'Educateur est votre journal		Enseignants de Romandie, serrons les rangs, Rubrique : coordination romande	L'adolescent consommateur	SPR, la condition du corps enseignant primaire, des enseignants désemparés	Education musicale, clé d'une école harmonieuse. Les trois aspects de l'Education: démocratique, fonctionnel, humaniste

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition enfantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1972	Cotisations SPR, une escalade ou une nécessité	Ce que l'on pense de l'Educateur, pages des maîtresses enfantines		Service des moyens d'enseignement de l'IRD	Aspects psychologiques du modelage idéologique	L'éducation permanente des enseignants, une fiction. Recyclage, formation continue et éducation permanente, la formation des enseignants primaires, les traitements	Encore des notes, l'enseignement programmé, la place de l'innovation pédagogique dans la gestion de l'école, évaluation du travail scolaire: la courbe de Gauss
1973	GE, caisse de prévoyance, VD réforme de l'école vaudoise		20ème séminaire pédagogique internationale (Ecole-Caserne)	Programme CIRCE, Suisse et CEE: un marché de dupes?	Tests psychologiques d'aptitudes et connaissance de l'élève, les implications affectives dans la relation enseignant-enseigné, la télévision et l'enfant	L'école : ses fonctions, ses structures (rapport GROS), courbe de Gauss, l'université et nous, rapport sur l'enseignement secondaire de demain, la différenciation des enseignements, participation et cogestion	La méthode actives en éducation, Moyens-Audio visuels, l'expérience romande de la lecture, le champ paralinguistique et l'enseignement de la langue maternelle, le sport et l'éducation physique en Suisse
1974	VD: réforme scolaire		L'école: perspective nouvelles (Genève)		le droit des fille à l'instruction,		Le journal à l'école, la pédagogie institutionnelle, Réflexions sur les constructions scolaires, la pédagogie Freinet, éducation musicale, grammaire nouvelle et grammaire traditionnelle
1975	Vers une nouvelle orientation de la politique SPR					Les femmes dans l'enseignement primaire, la féminisation du corps enseignant, pléthore, pénurie, enseignement à mi temps	

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition enfantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1976				Numéro commun SLV-SPR		La formation des maîtres de demain, l'enseignant (dossier)	Projet de programme romand d'histoire, de sciences, de français, ACM - degrés 5-6, cinq années de recherche sur l'enseignement de la lecture, Claparède et l'éducation de la volonté, les mathématiques
1977	Education permanente		Séminaire de Chexbres - Economie et écologie	Congrès international d'enseignants à Montreux, SVL-SPR	Ecole enfantine dès 4 ans, oui ? Résultat de l'enquête, la pédagogie compensatoire, éducation préscolaire des enfants des travailleurs étrangers	Profil de l'enseignant,	pour l'enseignement du français aux 4 premières années, à propos des origines de la Confédération, rapport-cadre sur l'enseignement précoce de l'allemand, le point sur l'enseignement du français, Pestalozzi, Mathématiques, pédagogie langues vivantes
1978			Le statut de l'enseignant (Fribourg), Forum du français	Vote sur loi sur l'aide aux hautes écoles et à la recherche, structures de la scolarité obligatoire en Suisse romande, SLV-SPR	éducation préscolaire des enfants des travailleurs étrangers, inspection et information psychologique et pédagogique, l'éducation dans le monde	la profession enseignante dans le monde de demain, la formation des maîtres de demain	Pour une éducation à l'environnement, dossier sur le nucléaire, apprentissage de la lecture, vers une théorie de la lecture, l'école active,
1979	Réforme école vaudoise,		Séminaire de Chexbres, Forum du français, SLV-SPR		les enfants étrangers, l'enseignement spécialisé, la sélection scolaire, l'école d'aujourd'hui et les adolescents	Formation continue du maître primaire, l'enseignant généraliste ou spécialiste, le statut de l'enseignant - aspects sociologiques, pléthore ou pénurie	les objectifs en pédagogie, informations et recherches sur l'utilisation et l'acquisition du langage, l'audio-visuel

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition infantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1980			Forum du français, séminaire de Chexbres - Qui décide en Suisse, LSV-SPR	Structure de la scolarité obligatoire, l'école romande remise en question	l'alcool et les jeunes : un problème social, l'éducation en matière de drogues à l'école, les écoliers travaillent-ils trop	les enseignants sont-ils sujets aux maladies mentales ?, l'enseignant généraliste et/ou spécialiste, le travail à mi-temps dans l'enseignement primaire	Introduction du plan d'études de français, l'école face aux moyens de communication de masse, de l'école à la vie active, Jean Piaget
1981	La réforme de l'école vaudoise	Educateur - Edition corporative et syndicale + Revue pédagogique et d'éducation de la SPR	Forum de français	LSV-SPR	l'enfant-victime	l'école et les relations, la formation des enseignants	De l'école à la vie active (école inactive ?)
1982			Forum de français	LSV-SPR	La participation à l'école des...	La formation des enseignants, La participation à l'école des...	Vous avez dit l'informatique ?, la bande-dessinée
1983		120 ans de la SPR	Congrès Sion : L'école obligatoire et la sélection scolaire	une école pour un seul monde	Enseignement spécialisé		L'école et la politique, école et sport, Sciences et racisme, Education et nouvelles technologies d'informations
1984			Forum de français		Evaluation des élèves, la santé physique des élèves, la délinquance		Ordinateur à l'école
1985				L'école romande, un mythe ? L'harmonisation de l'enseignement du français en Suisse romande, l'enseignement spécialisé en Suisse romande		La classe à degrés multiples, la formation des instituteurs	L'harmonisation de l'enseignement du français en Suisse romande
1986					Fille, femme, formation; la ville et l'enfant: l'enfant et l'animal; Enfances et lectures	Le chômage des enseignants en Suisse	l'oral, la pédagogie existe-t-elle ?

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition infantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1987			Congrès Education et technologies nouvelles; Forum		Formation professionnelle, la famille d'aujourd'hui; Enfants, télévision et société	la liberté méthodologique des maîtres	L'école et l'informatique, les camps, l'enseignement des sciences et de la technologie
1988					L'enfant et la mort, Enfants et loisirs	Maîtres généralistes et spécialistes, enseigner aujourd'hui: le stress ?	Education interculturelle, école double langage
1989				Ecoles: la Suisse et l'Europe	l'horaire des écoliers, l'éducation sexuelle, les enfants ont des droits	Enseigner à temps partiel ? Enseigner: les promesses d'un grand métier	les écoles privées
1990					les premiers de classe, l'adolescence: le mal de vivre ? Intégration et/ou séparation ?	Enseignants : quelle retraite ? L'image du maître idéal	La discipline... moi non plus ! Les devoirs à domicile
1991			Congrès : Ecole et société postindustrielle : entre devoirs et pouvoirs	Le syndicat des enseignants, ça sert à quoi ? L'efficacité de nos système d'éducation, l'école romande existe-t-elle ?	L'adoption, l'enfant et l'argent	l'enseignement: un métier à risques; les enseignants: des professionnels ? Sortir de l'enseignement	l'éducation physique aujourd'hui
1992				Les systèmes d'enseignement en Suisse	les jeunes tournent ils le dos à la tradition de l'apprentissage, l'échec, l'art et l'enfance, l'enfant et la spiritualité, les approches pédagogiques en informatique dans l'enseignement spécialisé		Recherche en éducation : lecture et ordinateur, français et didactique...; les niveaux scolaires; qu'est-ce qu'une bonne école ?
1993					l'enfant, le sport et la compétition	Recherche: entre chercheurs et praticiens : le fossé ?	Apprivoiser le français, l'éducation civique
1994					Adolescents en deuil, dyslexie, la mal du siècle	Enseignement et déontologie	Enseigner la géographie et l'histoire

	Associations cantonales	Educateur	Congrès	Réseaux	Condition infantine	Condition enseignante	Place des savoirs
1995	Vaud : EVM		Congrès : Errance et cohérence ? Pour une évolution cohérente de l'école		L'adolescence, horaires scolaires et rythmes scolaires, jeunes en panne	Enseignant, quelle image dans la société; formation des enseignants en France	Apprendre à apprendre, les stratégies d'apprentissage, approche interdisciplinaire, nouveau défi
1996	Vaud : EVM	Fusion de la revue pédagogique et bulletin corporatif (juillet)			Les jeunes et l'Europe, quand les filles échappent à la norme	Chercheurs et enseignants : le fossé; Adultes quelle formation continue ? L'enseignant entre professions et loisirs, l'enseignant face aux innovations	Les NTIC les devoirs
1997					Les parents face à l'innovation	De nouvelles compétences pour enseigner à l'école primaire, travailler en équipe	Apprendre en cycles, leçon d'histoire ou leçon de l'histoire, l'orthographe en mouvement, l'ordinateur à l'école, l'enseignement religieux
1998	Les associations se présentent...				Redoubler, cycle d'orientation	Du maître transmetteur de savoirs à l'enseignant susciter d'apprentissages, la formation à distance, le burn-out chez les enseignants	Radio, média du futur, apprentissage d'une langue étrangère, le plaisir de lire
1999			Congrès: L'école, institution publique ou supermarché ?		Le secondaire 2, l'enfant, l'adolescent et la mort, la motivation, histoire de famille	Durer dans le métier	le monde de l'image, apprendre et enseigner